



L'ART ET LA VILLE
NOUVELLE
GENERATION

LA DÉMARCHE
HQAC

HAUTE QUALITÉ ARTISTIQUE ET CULTURELLE

UN RAPPORT D'ETUDE DU

POLAU
PÔLE DES ARTS URBAINS

L'ART ET LA VILLE NOUVELLE GENERATION

*Une étude sur l'émergence de nouveaux dialogues entre acteurs artistiques, culturels et acteurs de l'aménagement et son illustration à travers la présentation de la démarche HQAC
Haute Qualité Artistique et Culturelle.*

Une étude réalisée par le pOlau, pôle des arts urbains, pôle de recherche et d'expérimentation sur les arts et la ville avec la collaboration de Stefan Shankland, artiste plasticien initiateur de la démarche HQAC.

Cette étude a été menée par Léa Marchand, chargée de mission HQAC
sous la direction de Maud Le Floc'h – pOlau.

Novembre 2009

Remerciements :

L'équipe du pOlau-pôle des arts urbains :

- Hélène Delpeyroux - assistante coordinatrice
- Carole Joulin – administratrice

Gilles Montmory – chargé de projet, direction du développement urbain de la ville d'Ivry-sur-Seine.

La ville d'Ivry-sur-Seine, qui soutient la démarche HQAC depuis 2007.

Contacts :

pOlau pôle des arts urbains

Email : contact@polau.org

Tel : +33 (0)2 47 67 55 90



SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
PARTIE 1. L'ART, LA CULTURE ET LES TERRITOIRES.....	9
I. Des Rapprochements institutionnels : « un brin d'histoire ».....	10
A. L'art « tout terrain ».....	11
B. Territoires culturels	15
C. Renouvellement des approches urbaines	19
II. Signes des temps : des initiatives mixtes art - ville - territoires.....	29
A. La notion d'économie créative	30
B. Approches urbaines sensibles.	31
C. Nouvelles expertises urbaines.....	39
PARTIE 2 LA DEMARCHE HQAC EN 14 QUESTIONS.....	47
ANNEXES	79
REPERES BIBLIOGRAPHIQUES.....	101

.

INTRODUCTION

Mais pourquoi se mêlent-ils ?

Le temps où la fonction première de l'art au sein de l'espace public était le plus souvent limitée à l'embellissement des villes semble révolu. De l'échelle de la rue à celle des métropoles, de nouveaux actes artistiques et culturels intègrent subtilement la production urbaine, interprétant les formes et les usages de la ville de demain.

Ici et là, des artistes activent la ville, par leur capacité à créer des relations, se confronter à des situations complexes, introduire de l'imaginaire et du décalage, nourrir la prospective urbaine ... Les Machines de l'Île de Nantes et leur concepteur François Delarozière sont ainsi partie prenante de la transformation de ce territoire. A Ivry-sur-Seine, la ZAC du Plateau, investie par l'artiste Stefan Shankland, devient un projet urbain à Haute Qualité Artistique et Culturelle.

La capacité artistique se fait un outil souple au service de territoires en mutation.

L'émergence de ce dialogue art-ville est à relier, d'une part à de nouveaux courants artistiques et à l'évolution des politiques culturelles, et d'autre part, à la reconfiguration des enjeux et des approches de l'aménagement et de l'urbanisme.

Arts de la rue, arts urbains, art contextuel, Nouveaux territoires de l'art, certains artistes sont sortis des lieux institutionnels pour faire de la ville la matière même de leur création, renforcés par des politiques culturelles qui ont valorisé ces approches en tant que vecteurs de développement des territoires.

Du côté des approches urbaines, la créativité tend à s'imposer comme facteur de compétitivité dans une logique de mise en concurrence et de développement durable. De nouvelles pratiques et métiers s'inventent : développement culturel durable des territoires, conseil en politiques urbaines et culturelles, ...

L'une des correspondances de ce double mouvement est la montée en puissance, à l'échelle internationale, de la notion d'*économie créative*. Celle-ci introduit une transversalité entre logiques économiques, urbaines et culturelles et fait de la créativité (on ne parle pas encore de création !) l'une des conditions de l'innovation.

Sans que l'offre et la demande ne soient encore tout à fait formulées, artistes et concepteurs s'invitent, ou sont invités, aux côtés des professions qui jusqu'ici faisaient la ville (ingénieurs, architectes, urbanistes, aménageurs, paysagistes...).

Toute nouvelle hypothèse est bienvenue dans l'invention de la ville de demain, et notamment, celles en mesure de fonder de la flexibilité, de la réflexion collective, de la participation et de la créativité dans la définition même des projets urbains.

- En quoi les approches artistiques et culturelles sont-elles les vecteurs d'une culture du développement durable ?
- Le rôle des inventions artistiques et culturelles peut-il se situer du côté de l'expertise sensible, de la création de nouveaux espaces de débat, de la fabrique de la ville vive, mixte et amène ?
- Comment les articuler aux projets urbains, à quels moments, avec quelles ressources ?

Ces nouveaux croisements art-ville sont jeunes et commencent tout juste à porter leur voix... Ils s'inventent en situation, résultats souvent de la vision et de l'enthousiasme d'acteurs de terrain. En tension entre imaginaire et raison, logique et émotion, les artistes et les acteurs urbains s'aventurent sur de nouveaux registres de compréhension. Ensembles, ils inventent les ferments de leur collaboration et sont amenés à dépasser la peur de l'instrumentalisation, préférant à celle-ci la co-instrumentalisation responsable !

La démarche HQAC – Haute Qualité Artistique et Culturelle reflète cette tendance de relations nouvelles entre production artistique et production urbaine.

Inspirée de la pratique britannique du *lead artist*¹, elle intègre l'art et la culture au projet urbain, et articule les problématiques urbaines et culturelles à celles du développement durable. Elle implique artistes, élus et acteurs de l'aménagement dans une approche culturelle de la transformation urbaine.

Initiée par Stefan Shankland et mise en œuvre depuis 2007 à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) sous la forme d'un prototype, la démarche HQAC propose un certain nombre de *principes actifs*, premiers éléments de méthode au service d'un développement urbain créatif et soutenable.

¹ La pratique du *lead artist* telle qu'elle est développée en Grande Bretagne propose une nouvelle relation de l'art au projet urbain. L'artiste au même titre qu'un ingénieur ou qu'un bureau d'étude, reconnu en tant qu'expert urbain, est intégré dès la phase de conception du projet urbain. Le *lead artist* est ainsi moins un fabricant d'œuvres que le concepteur et le coordinateur d'une approche artistique et culturelle globale du projet urbain.

PARTIE 1.

L'ART, LA CULTURE ET LES TERRITOIRES

Cette mise en dialogue entre création artistique et développement du territoire est ici abordée de deux façons :

*1) Par un regard sur les structurations institutionnelles ces trente dernières années :
de courants artistiques émergents
de nouveaux enjeux culturels
de nouvelles approches urbaines
des enjeux du développement durable*

2) Par un panorama d'initiatives mixtes, à la croisée de la création artistique, de la production urbaine, des enjeux environnementaux et territoriaux

I. DES RAPPROCHEMENTS INSTITUTIONNELS : « UN BRIN D'HISTOIRE »

Ces trente dernières années, plusieurs courants se sont articulés qui ont modifié les relations entre création artistique, culture et territoire :

- 1. L'émergence de nouvelles formes esthétiques en prise directe avec la ville (art de la rue, art contextuel, art public...), tant en termes d'écriture, d'esthétique que d'adresse publique.*
- 2. L'offre culturelle sort d'une seule logique « indoor » pour conquérir de nouveaux publics et, par voie de conséquence, travaille le rapport au territoire.*
- 3. Le contexte de mise en concurrence des collectivités et, parallèlement, la montée en puissance des enjeux du développement durable, invite les politiques locales à s'appuyer sur la culture pour penser autrement, le rayonnement, la singularité, l'identité et la cohésion sociale des territoires.*

A. L'ART « TOUT TERRAIN »

ARTS DE LA RUE, ART CONTEXTUEL : CREER POUR ET DANS L'ESPACE URBAIN

Ces dernières décennies, ont vu surgir un éventail élargi de pratiques artistiques, en dehors des institutions, en prise avec la réalité sociale, urbaine et politique des territoires.

A la fin des années 1970 apparaît, dans le milieu du théâtre comme des arts plastiques, une volonté pour certains artistes de sortir des institutions afin de créer en interaction avec un contexte et ses publics... Des pratiques inédites et engagées, que l'on conceptualisera plus tard sous le terme *d'art contextuel* prennent de l'ampleur. *Happenings, Land art, street art, performances...* Des plasticiens quittent l'espace contraint et fermé du musée ou de la galerie pour s'ancrer et/ou détourner une réalité particulière, «l'artiste devient un acteur social impliqué, souvent perturbateur²».

De leur côté, les *arts de la rue* se développent à travers des temps publics, des festivals, des interventions spectaculaires ou intimistes, sur les places, dans la rue, dans la ville sous toutes ses coutures. Plusieurs compagnies se fondent notamment sur le désir d'un

théâtre populaire, inventif et interactif. « On joue dans la rue parce qu'il fait trop froid à l'intérieur ³ dira Bruno Schnebelin.

ART CONTEXTUEL

La notion *d'art contextuel*, apparaît en 1976, dans le manifeste de l'artiste polonais Jan Swidzinski « L'Art comme art contextuel ». Repris par l'historien d'art Paul Ardenne au début des années 2000, ce terme désigne « un art qui regroupe toutes les créations qui s'ancrent dans les circonstances et se révèlent soucieuses de tisser avec la réalité ».

Ardenne Paul, Un art contextuel : création artistique en milieu urbain, en situation, d'intervention, de participation, Paris, Flammarion. 2002.

Ces approches *contextuelles*, remettent en cause les notions même de création artistique, de spectateur, de marché de l'art. « L'œuvre n'a de sens qu'au moment et à l'endroit où elle s'installe et opère ». Sous ce terme *d'art contextuel* est désigné « l'ensemble des formes d'expression artistique qui diffèrent de l'œuvre d'art traditionnellement comprise : art d'intervention et art engagé de caractère activiste (*happenings* en espace public), art investissant le paysage ou l'espace urbain (*land art, street art, performance...*), esthétiques dites participatives ». Des artistes aussi divers que Robert Smithon, Francis Alys, Jochen Gerz, Christo, Daniel Buren ont une pratique « contextuelle ».

Ardenne Paul, « art et politique : ce que change l'art contextuel », revue L'art même n° 14, 2001.

² Ardenne Paul, Un art contextuel : création artistique en milieu urbain, en situation, d'intervention, de participation, Paris, Flammarion, 2002.

³ Bruno Schnebelin est le directeur artistique de la compagnie Ilotopie. Impliqué dans l'émergence du secteur des arts de la rue dans les années 1970-1980. La compagnie Ilotopie développe actuellement, en Camargue, le festival Les Envies Rhônement : www.ilotopie.org

Le territoire et ses *publics-populations* deviennent *matière* à part entière de la création. Plus que des réceptacles ou des récepteurs, ils sont les paramètres de ces nouvelles écritures artistiques.

ARTS DE LA RUE

Les *arts de la rue* apparaissent sous leur forme contemporaine dans les années 1970, notamment en réaction à l'institution (théâtrale, muséale). Ils sont porteurs d'actes et de propos qui résonnent d'autant plus qu'ils sont exprimés dans l'espace public. Tout en se référant à un passé historique, des artistes redonnent sens à la notion de fête populaire et au rôle social et politique de l'art dans la cité.

Ce mouvement hétérogène partage plusieurs valeurs :

- Les *arts de la rue* s'inscrivent en opposition à une culture fermée et cloisonnée, et au manque de proximité avec les publics.
- Les *arts de la rue* empruntent à toutes les disciplines artistiques : théâtre, cirque, danse, musique, arts plastiques, audiovisuel, qu'ils exposent à l'air libre.
- Ils revendiquent, la plupart du temps, l'expression culturelle dans la cité comme un « service public » et participent à redonner sens à l'espace urbain et à ses formes architecturales.
- A travers le caractère éphémère et événementiel des actes, les interventions artistiques agissent comme des révélateurs. Elles permettent de tisser du lien social et travaillent l'identité et la mémoire collective des territoires.
- Les *arts de la rue* manient le décalage, l'interpellation directe du public et mixent des logiques d'animation autant que d'inscription territoriale.

Chaudoir Philippe, « Arts de la rue et espace urbain », L'Observatoire n°26, été 2004.

NOUVEAUX TERRITOIRES DE L'ART : FRICHES CULTURELLES ET PERMANENTES.

A partir des années 1980 en France, à l'instar d'initiatives nord européennes de transformation de friches industrielles en lieux de création, artistes et acteurs culturels investissent des sites en transition (anciennes usines, bâtiments à l'abandon...) pour développer des espaces de création et de partage, souvent en prise avec la ville et ses problématiques de reconversion.

On assiste alors à l'émergence de lieux et de pratiques *intermédiaires*, qui seront désignés par la suite sous le vocable de **NTA - Nouveaux territoires de l'art**, concept proposé par Fabrice Lextrait dans son rapport⁴ remis en 2001 au secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle.

Souvent lovés dans des territoires en transformation et animés par une volonté d'ouverture aux populations locales, ces nouveaux espaces culturels traduisent la recherche d'une présence artistique non institutionnelle et d'un rapport décomplexé de l'artiste à la cité⁵. L'art et la culture s'érigent progressivement comme vecteurs de transformation urbaine.

⁴ Lextrait Fabrice, « Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires, une nouvelle époque de l'action culturelle », Rapport d'étude, 2001. Ce rapport a été commandé par Michel Dufour, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle, en octobre 2000.

⁵ Parmi ces Nouveaux territoires de l'art on peut citer : *Main d'œuvres* à Saint-Ouen, *Mix Arts Myris* à Toulouse, le *TNT* à Bordeaux, le *Batofar* à Paris, la *Friche belle de mai* à Marseille, *La Condition Publique* à Roubaix, *Culture Commune* à Loos-en-Gohelle...

Alors qu'à la sortie du rapport, en 2001, l'espoir d'un accompagnement de ces initiatives par l'Etat et les collectivités territoriales était fort, huit ans plus tard cette politique de soutien aux *Nouveaux territoires de l'art* peine à trouver sa traduction politique.

VERS L’AFFIRMATION DE NOUVELLES « FONCTIONS » DE L’ART

Plus généralement, dans ces différentes expériences, c'est l'affirmation d'une *valeur d'usage* de l'art et de la culture qui est mise en avant. Loin de se réduire à l'esthétique, l'art peut avoir une fonction sociale, politique et urbaine. En effet, comme le rappelle le sociologue Fabrice Raffin : « Les projets culturels et artistiques ne prennent pleinement leur sens que dans leur relation à d'autres sphères d'activités, sociales, économiques et politiques, de loisirs aussi. La diffusion d'un spectacle ou d'un concert, d'une exposition, ne semble avoir d'intérêt que liée à un projet plus large : une revendication politique, sociale, et souvent une intention festive, de loisir ou encore d'animation pour la ville, le quartier. »⁶

Le lancement du programme *Nouveaux commanditaires* par la Fondation de France, à partir de 1993, s'inscrit dans cette mouvance. Ce programme permet à des citoyens, face à une situation qui les préoccupe, de passer commande d'une œuvre à

⁶ Fabrice Raffin, « Espaces en friche, culture vivante » in www.monde-diplomatique.fr/2001/10/RAFFIN/15668

LE PROGRAMME NOUVEAUX COMMANDITAIRES

Le protocole :

Le programme Nouveaux commanditaires, initié par l'artiste François Hers est porté depuis 1993 par la Fondation de France. Il propose que la société civile, les citoyens, aient accès à un programme de commande d'une œuvre à des artistes contemporains. Ces œuvres ont pour objectif de faire écho à leurs engagements ou leurs préoccupations : question identitaire, besoin d'aménagement d'un espace collectif, réponse à une violence urbaine ou institutionnelle ...

Le médiateur a un rôle central. Expert dans différentes disciplines artistiques, il permet à ces commanditaires, d'affiner leur « demande » et d'identifier un artiste sensible à leur questionnement. Il garantit le franchissement de toutes les étapes qui permettent de faire déboucher leurs projets sur des réalisations concrètes.

Les acteurs politiques et les responsables d'organismes (dont dépend l'autorisation d'intervenir dans l'espace public) sont essentiels à l'inscription de l'œuvre dans la cité. Ils participent aux côtés de partenaires privés au financement des œuvres proposées.

En complément, voir la présentation du programme sur le site d'Eternal Networks (médiateurs région centre) : www.eternalnetwork.fr/spip.php?page=presentation

Les actions réalisées :

Le programme Nouveaux commanditaires est à l'origine de 130 œuvres, dans 19 régions de France, dans des contextes extrêmement variés : communes urbaines, suburbaines ou rurales, espaces ou institutions publiques (lycées, hôpitaux, prisons), associations, etc. Ces œuvres sont la réponse d'artistes tels que : Sarkis, Rémy Zaugg, Tadashi Kawamata, Jean-Luc Vilmouth, John Armleder, Alexandre Chemetoff, Liam Gillick, Hervé di Rosa, Xavier Veilhan, ...

Le programme se développe ces dernières années à l'international : en Allemagne, en Grande-Bretagne, au Chili, en Belgique, en Italie, en Suède et en Finlande.

En complément, voir le site du programme, « plateforme européenne pour un art de la société civile » : www.newpatrons.eu

Son originalité repose sur une conjonction nouvelle entre quatre acteurs : les citoyens commanditaires, le médiateur culturel et l'artiste, rejoints dans la phase de production de l'œuvre par des partenaires publics et privés⁷. Ce programme offre, encore aujourd'hui, un cadre de recherche et de consultation ouvert et participatif, à même d'inventer de nouveaux rapports entre artistes et société civile.

Ces nouvelles attitudes artistiques qui apparaissent prennent en compte le processus de création, et pas seulement l'œuvre produite. Elles valorisent l'art en tant qu'expérience collective en prise avec le réel. L'offre culturelle va s'ouvrir à ces courants artistiques processuels et contextuels qui intègrent et interagissent avec des environnements complexes.

⁷ Voir la présentation de l'action des Nouveaux commanditaires sur le site d'Eternal Network : www.eternalnetwork.fr/

B. TERRITOIRES CULTURELS

Dès la fin de l'ère Malraux⁸, au début des années 1970, avec les premières remises en cause de la démocratisation culturelle, les politiques culturelles vont s'intéresser indirectement à la notion de territoire, ce, dans une perspective de conquête de nouveaux publics. Cet intérêt prendra des formes diverses d'une période à l'autre : démarche interministérielle de *développement culturel* ; soutien à des initiatives artistiques dans les quartiers politique de la ville, *aménagement culturel du territoire*...

Le recours au territoire est la manifestation d'un désir (et d'une nécessité ?) d'une création artistique au plus près des populations et de politiques culturelles ancrées aux réalités, sociales, économiques et urbaines locales.

⁸ Nommé ministre des affaires culturelles en 1959, André Malraux s'engage à « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ». Sa politique est avant tout une politique d'équipement qui se traduit notamment par le déploiement des centres dramatiques et l'ouverture des Maisons de la Culture dans plusieurs villes. Cette politique de démocratisation est remise en cause dès 1970. En effet, la seule logique de diffusion des œuvres ne permet pas la compréhension et l'appropriation de l'offre culturelle par les publics. (L'art pour Malraux doit être de l'ordre de la révélation, toute médiation est superflue). Par ailleurs la vision de la culture qu'il défend reste assez exclusive : un ensemble d'œuvres légitimes du patrimoine classique et contemporain. De nombreuses pratiques que l'on désigne aujourd'hui par les termes de *cirque*, *arts de la rue*, *musiques actuelles*... restent en dehors. Cette politique très centralisée prend mal en compte les diversités des territoires et des publics, leur pratiques et leurs attentes.

UNE POLITIQUE INTERMINISTÉRIELLE DE « DÉVELOPPEMENT CULTUREL »

En réponse à cette question de « démocratisation culturelle », Jacques Duhamel, ministre de la Culture de 1971 à 1973, soutient une politique interministérielle et décentralisée de « développement culturel ». La culture doit selon lui intégrer des problématiques sociales, politiques, urbaines et sortir d'une seule logique de diffusion d'œuvres d'art, pour participer au développement des territoires. *Le FIC - Fond d'intervention culturelle*, crée en 1971 participera à la mise en œuvre de cette approche, favorisant localement la collaboration du ministère de la Culture, du ministère de l'Équipement, et de la DATAR⁹ dans le développement d'actions culturelles interdisciplinaires et innovantes¹⁰.

⁹ La DATAR - Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale est remplacée depuis 2005 par la DIACT - Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires.

¹⁰ Goetschel Pascale, Loyer Emmanuelle. « Les affaires culturelles au temps de Jacques Duhamel ». In: Vingtième Siècle. *Revue d'histoire*. n°43, juillet-septembre 1994

A la même époque, l'application du dispositif du **1% culturel**¹¹ est détachée des bâtiments eux-mêmes pour être étendue à l'espace public. Ainsi verront le jour des projets d'envergure, dépassant le concept d'œuvres monumentales, pour répondre à des problématiques proprement urbaines. *L'Axe Majeur* de Dani Karavan à Cergy Pontoise et *Les deux plateaux* de Daniel Buren, dans la cour d'honneur du Palais-Royal (Paris), sont autant de références emblématiques. Plus généralement, « *L'élargissement du 1%* a constitué pour certaines villes qui ont eu la volonté de s'en servir et en particulier pour les Villes Nouvelles, un outil non négligeable pour une politique de développement de l'art dans la ville. »¹² Plusieurs villes se sont saisies de ce dispositif comme point de départ pour mener des démarches plus ambitieuses, à l'image d'Ivry-sur-Seine avec la bourse d'art monumental¹³ ou de Vitry-sur-Seine, avec le regroupement de différents 1% pour la réalisation d'une œuvre unique¹⁴.

¹¹ Créée en 1936 par le front populaire, le 1% est un dispositif légal qui permet de réserver 1% du coût de la construction, de la rénovation ou de l'extension de bâtiments publics au financement d'œuvres d'art contemporain, spécialement conçues pour le lieu considéré. Voir le site du ministère de la Culture : www.culture.gouv.fr/culture/dap/dap/unpourcent

¹² SMADJA Gilbert, « Art et espace public le point sur une démarche urbaine », rapport pour le Conseil général des ponts et chaussées, mars 2003.

¹³ Créée en 1979 par Thierry Sigg, alors responsable du Centre d'art contemporain de d'Ivry-sur-Seine, la bourse d'art monumental est un moyen pour la ville d'établir sa propre procédure de sélection des artistes dans le cadre du 1% et d'intégrer les œuvres produites aux projets de transformation urbaine en cours.

¹⁴ Voir la rubrique « l'art dans la ville », sur le site de la mairie de Vitry-sur-Seine : www.mairie.vitry94.fr/accueil/portails_thematiques/culture/l_art_dans_la_ville.

De la création du *FIC* à *l'élargissement du 1%*, de nouveaux outils culturels ont permis de soutenir des actions artistiques, transversales de plus en plus associées à des problématiques publiques et urbaines.

INTERET AUX PUBLICS ET AUX TERRITOIRES :

Malgré les actions très médiatiques de Jack Lang¹⁵ tout au long des années 1980, le début des années 1990 se traduit par des critiques réitérées portant sur le développement d'une « politique de l'offre », qui ne se soucierait pas assez des publics. Marc Fumaroli lancera d'ailleurs une vive polémique avec la parution de *L'État culturel, essai sur une religion moderne* en 1991¹⁶.

A la même période, les résultats de la troisième enquête sur les pratiques culturelles des Français concluent à un certain échec de la démocratisation de 1980 à 1990¹⁷.

Le doublement du budget du ministère de la Culture, la multiplication des équipements et des événements culturels sur tout le territoire, n'ont pas changé la composition sociale des publics.

¹⁵ Jack Lang est ministre de la Culture de 1981 à 1993

¹⁶ Fumaroli Marc, *L'État culturel, essai sur une religion moderne*, De Fallois, Paris, 1991. Ce livre critiquant la politique menée par Malraux et le « tout culturel » de Jacques Lang souligne la nécessité rélégitimer les politiques culturelles en réfléchissant, au-delà de ses moyens, à ses finalités.

¹⁷ Donnat Olivier, Cogneau Dominique, *Les Pratiques culturelles des français: 1973-1989*, La Documentation française, 1990

Après le départ de Jack Lang en 1993, des politiques culturelles plus à l'écoute de l'environnement social des territoires se développent qui accordent une attention nouvelle aux populations. Cela va se traduire par un soutien accru à des pratiques artistiques favorisant la rencontre avec de nouveaux publics parmi lesquelles figurent les arts de la rue¹⁸.

Jacques Toubon, ministre de la Culture de 1993 à 1995, enfoncera le clou du décroisement en créant les *PCQ-Projets culturels de quartier* (1995-1997), afin de soutenir des initiatives ayant une dimension artistique, sociale et territoriale forte. Comme le rappelle Pascal Le Brun Cordier, enseignant chercheur (université Paris 1) et analyste des politiques culturelles : « ces PCQ contribuèrent à redonner du sens à l'action culturelle. Et ce, même si quelques projets échouèrent, même si une certaine illusion se fit jour sur la capacité des artistes à résoudre tous les problèmes sociaux, et même si des risques de dérives existaient »¹⁹. On assiste à partir de la création des PCQ à un recours intensif à la notion de territoire.

¹⁸ Ce soutien aux arts de la rue n'est cependant pas sans lien avec la « politique d'ouverture » menée par Jacques Lang. Ce dernier a en effet soutenu l'élargissement du champ d'action de l'Etat à des formes autrefois considérées comme mineures : la chanson, le jazz, la mode, le design, la bande dessinée, les arts de la rue...

¹⁹ Le Brun Cordier Pascal, « D'une réforme nécessaire de la politique et des institutions culturelles », *Mouvements n°17*, Editions La Découverte, sept-oct 2001.

VERS UN « AMENAGEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES »

En lien étroit à la question des publics, après plus d'une décennie de décentralisation, apparaissent les enjeux « d'aménagement culturel des territoires ». Le *rapport Latarjet*²⁰, commande conjointe du ministère de la Culture et du ministère de la Ville en 1992, doit ainsi permettre de « mieux analyser le rôle de la culture dans le développement équilibré du territoire ». En appelant à la valorisation des spécificités des territoires, il souligne le lien étroit entre culture et développement économique et insiste sur le rôle central de la création artistique dans une dynamique de compétitivité des collectivités territoriales²¹. L'« aménagement culturel du territoire » passe notamment par la création de nouveaux équipements, la constitution de réseaux entre les différentes institutions culturelles, la circulation des œuvres et des publics et le soutien à des manifestations structurantes (festivals, expositions...)

Catherine Trautmann²² et ses successeurs seront amenés à prendre en compte ces problématiques nouvelles, et feront de l'*aménagement culturel des territoires* un des axes névralgiques de

²⁰ Latarjet Bernard, *L'aménagement culturel du territoire*, Paris, La Documentation française, 1992.

²¹ Ce rapport est réalisé à partir d'entretiens auprès de 150 responsables du développement (élus, chefs d'entreprises, représentants de l'Etat, dirigeants d'établissements culturels), complétés par l'observation de 60 réalisations culturelles exemplaires. Ces entretiens permettent de définir les objectifs prioritaires que ces acteurs assignent aux investissements culturels en terme de développement local et d'aménagement du territoire.

²² Catherine Trautmann est ministre de la Culture de 1997 à 2000.

leurs politiques. Qu'il s'agisse d'interventions artistiques, de programmation ou d'équipements, des dimensions artistiques et culturelles intègrent les logiques d'évolution des territoires. Ce phénomène va s'accroître dans le courant des années 1990 (Capitales européennes de la culture, références à l'expérience du musée Guggenheim de Bilbao²³, interventions artistiques sur les nouveaux parcours tramway, multiplication des événements culturels festifs dans les grandes métropoles...)

Les politiques culturelles ont favorisé de nouvelles focales sur le territoire et intégré, en plus des objectifs de diffusion et de démocratisation des œuvres, des enjeux de développement et d'aménagement culturel des territoires. Ces nouvelles résonances entre création artistique, culture et territoire sont à relier également à l'évolution des enjeux urbains et des approches de l'aménagement

²³ La création du musée Guggenheim, musée d'art moderne et contemporain de la ville de Bilbao a permis d'enclencher un processus de régénération urbaine audacieux par le biais de la culture dans une ville sinistrée par la crise sidérurgique des années 1970-1980.

C. RENOUVELLEMENT DES APPROCHES URBAINES

Les politiques d'aménagement qui s'inscrivent depuis les années 1950 dans une logique de rééquilibrage du territoire grâce à la réalisation d'infrastructures structurantes et d'équipements, se retrouvent confrontées, à la fin des années 1970, à des problématiques nouvelles : crise sociale et urbaine dans les banlieues, mise en concurrence des territoires, montée en puissance des logiques de développement durable... La sortie d'une ère de planification et le développement d'outils d'intervention urbaine en adéquation avec la diversité politique, économique, sociale et culturelle des territoires va s'imposer : Schémas directeurs, Schémas de cohérence territoriale, Contrats urbains de cohésion sociale...²⁴

L'ART, LA CULTURE ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

Les cités construites à la périphérie des grandes villes à partir des années 1950, concentrent les difficultés économiques, urbaines et sociales. En réponse à cette crise urbaine, une politique publique interministérielle se structure : la politique de la ville²⁵.

²⁴ Ces nouveaux outils sont notamment introduits par la *loi d'Orientation Foncière* (1967), la *loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire* (1999) la loi relative à la solidarité et au développement urbain (2000).

²⁵ En 1977, le lancement du 1^{er} « plan banlieue » par Jacques Barrot, ministre du Logement avec l'invention de la procédure « Habitat et Vie Sociale » est souvent considéré comme la date de naissance de la politique de la ville. Cette politique se structurera jusqu'au début des années 1990, la période 1988-1993 constituant une

A la fin des années 1980, le développement des territoires par la culture devient l'un des leviers de la politique de la ville. Cela se traduit par la création de dispositifs de soutien à des initiatives artistiques sur les quartiers et par l'intégration de volets culturels dans les dispositifs contractuels de mise en œuvre de la politique de la ville.

En 1991 l'opération *Quartiers lumières*²⁶, affirme pour la première fois cette dimension culturelle. D'autres initiatives suivront qui seront systématisées à partir du début des années 2000 avec l'intégration de *volets culturels* aux contrats de ville.

Rendus facultatifs à partir de 2006 dans le cadre des CUCS- Contrats urbains de cohésion sociale, il seront cependant maintenus par certaines grandes métropoles, à l'image de Lille, Lyon²⁷ et Marseille.

étape cruciale avec la création de nouveaux dispositifs, le conventionnement de nombreux quartiers et la création d'un ministère de la Ville.

²⁶ L'opération *Quartiers lumières*, initiée par le ministère de la Culture et le ministère de la Ville en 1991 et rééditée l'année suivante, a permis de soutenir des initiatives artistiques et culturelles ambitieuses, dans des quartiers sensibles en rénovation urbaine, grâce à l'organisation d'un festival d'envergure nationale.

²⁷ A Lyon, un volet culture est intégré au Contrat urbain de cohésion sociale local, qui doit permettre de développer une approche territoriale par la culture. Soit : 1 quartier = 1 projet de quartier = 1 projet culturel de quartier. Des outils spécifiques sont mis en œuvre à l'image de la « Mission de coopération culturelle » qui assure le suivi des projets de quartier, la mise en réseau d'acteurs par quartier et la participation des habitants. On peut citer également la création

« VOILETS CULTURE » DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

De 1993 à 2006, la mise en œuvre de la politique de la ville passe par la réalisation des **contrats de ville** liant contractuellement l'État, les collectivités locales et leurs partenaires. A partir de 2000 un « volet culture » obligatoire (circulaire du ministère de la Culture) est intégré à ces contrats grâce à la signature des conventions « culture de la ville - culture pour la ville ». Ce dispositif a permis d'affirmer la dimension culturelle de la politique de la ville autour des enjeux de mémoire des quartiers, de participation des habitants, d'acceptation des diversités...

Dominique Tasca, circulaire « Préparation et suivi des volets culture des contrats de ville : les conventions « culture pour la ville - cultures de la ville », 19 juin 2000.

En 2006, les contrats de ville sont remplacés par les **CUCS-Contrats urbains de cohésion sociale** et l'accès à la culture n'est plus une priorité en soi, même si on parle encore de démocratisation culturelle, de développement des pratiques artistiques et culturelles des populations, d'actions culturelles et artistiques touchant au cadre de vie architectural et urbain...

En 2009, dans le cadre du plan **Espoir Banlieues**, un appel à projet intitulé « pour une dynamique culturelle dans les quartiers », est lancé pour soutenir des projets artistiques et culturels innovants ou structurants dans 215 quartiers prioritaires. Géré par le ministère de la Culture associé au ministère chargé de la Ville, il bénéficie d'une dotation de 2 millions d'euros.

Le site du comité interministériel des villes :

http://www.ville.gouv.fr/article.php3?id_article=13&var_recherche=volet+culture

De nombreuses équipes artistiques issues des arts de la rue et des arts plastiques sont intervenues dans le cadre de ces dispositifs.

d'une *Charte de coopération culturelle*, axe de mobilisation des grands équipements culturels sur le volet culture de la « politique de la ville ». Voir la rubrique « culture » du site de la politique de la ville à Lyon : www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/les_thematiques/culture/

Invités pour leur capacité à créer *in situ*, à favoriser le lien social et à valoriser l'identité des quartiers, ces acteurs portent un regard inédit sur leurs composantes urbaines et humaines. Comme le rappelle le sociologue Philippe Chaudoir : « Il y a chez un certain nombre de compagnies, une forme d'empathie à l'égard des territoires. Elles ont des atouts forts vis à vis de la question de la ville comme objet, comme espace matériel et concret et comme espace de jeu. Elles disposent d'un savoir faire, d'une capacité à nouer des relations avec des populations spécifiques, à se confronter à des situations complexes²⁸. »

PROGRAMMES DE RECHERCHE

A la même période, du côté du ministère de l'Équipement, de nouveaux programmes de recherche interrogent la dimension culturelle des transformations urbaines.

Le ministère de l'Équipement lance, de 1991 à 2004, le programme interministériel (ministère de l'Équipement/ministère de la Culture) **Cultures en ville**. Ce dernier a vocation à faire se croiser enjeux culturels et développement urbain et situe les transformations du territoire en tant que question culturelle. De 1991 à 2004, plusieurs programmes thématiques ont été menés : *Lien social dans les périphéries urbaines* (1991-1995), *Culture, ville et*

²⁸ Philippe Chaudoir, dossier spécial « Terrains d'aventures – Ecrire pour et avec le territoire », *Stradda* n°9, juillet 2008.

dynamiques sociales (1996-1999), *Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville* (2000-2004)²⁹

S'il se poursuit depuis 2001, en région, à travers **des programmes**

**PROGRAMMES DE RECHERCHE TERRITORIALISES
(MINISTERE DE LA CULTURE - MINISTERE DE L'EQUIPEMENT)
CULTURES EN VILLE**

Ces programmes territorialisés visent à articuler la recherche, (compétence nationale), aux questions de politiques publiques locales et territoriales. Ils ont pour objectifs, dans le cadre de la décentralisation, de mobiliser les chercheurs pour travailler au plus près les questions que posent les politiques d'aménagement culturel. Voir le site du programme de recherche « culture en ville » :

<http://www4.culture.gouv.fr/actions/recherche/culturesenville/fr/territoire.html>

À ce jour, trois régions participent à ce programme de recherche : Rhône-Alpes, la Lorraine et l'Ile de France.

- En Rhône-Alpes : recherches sur des opérations identitaires et/ou mémorielles soutenues par les collectivités, en lien avec la politique de la ville.
- En Lorraine : multiplication de recherches sur les manifestations culturelles dans l'espace public (fêtes, festivals...) dans leurs relations aux territoires.
- En Ile de France : programme *Culture et territoires* (initiative conjointe du ministère de la Culture, du ministère de l'Equipeement et de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile de France).

Trois axes de recherches sont proposés :

- Culture et sociétés locales dans un contexte métropolitain
- Les pratiques culturelles dans un univers de concurrence entre pratiques
- La dimension culturelle du développement économique des territoires.

de recherche territorialisés, il n'a jusqu'à présent pas fait l'objet d'applications spécifiques.

De 2007 à 2008, le PUCA - Plan urbanisme construction aménagement, rattaché au ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement durable (anciennement ministère de l'Equipeement) lance le séminaire de recherche *Enjeux de culture du renouvellement urbain* qui s'articule autour de la problématique suivante : « En quoi les nouvelles configurations urbaines, les nouveaux modes de conception de la ville sont créateurs de formes culturelles innovantes et vice-versa ? » Les pistes développées à cette occasion, doivent conduire à l'élaboration d'un programme de recherche, à destination d'équipes artistiques et d'acteurs de l'aménagement.

Ces programmes traduisent la prise en compte de l'art et de la culture en tant que composant innovant du développement urbain.

On peut également souligner l'intérêt du ministère de l'Equipeement au rayonnement de nouvelles approches de la conception urbaine. La publication des trois ouvrages : *Penser la ville par le paysage*, *Penser la ville par la lumière*, *Penser la ville par l'art contemporain*³⁰, sous la direction d'Ariella Masbouni en témoigne. Cette collection offre trois points de vue inédits sur le « faire la ville », invitant à la prise en compte de nouvelles expertises urbaines : celles d'artistes, de paysagistes, de concepteurs lumière.

www4.culture.gouv.fr/actions/recherche/culturesenville/

³⁰ Ces ouvrages ont été publiés aux Editions de la Villette et sont respectivement parus en 2002, 2003 et 2004.

²⁹ Voir le site de *Cultures en ville* :

Comme le rappelle Ariella Masboungi dans *Penser la ville par l'art contemporain* : « En explorant des voies inédites, les artistes aident à renouveler la créativité du projet urbain, confèrent du sens et du sensible, travaillent sur la mémoire, le visible et l'invisible, facilitent l'appropriation sociale et l'identification. »

LE DEVELOPPEMENT DURABLE : UNE AUBAINE ?

La montée en puissance des enjeux du développement durable³¹ va participer à la création de nouveaux modèles d'intervention urbaine et de nouvelles approches du développement des territoires.

Conceptualisé à la fin des années 1980, ce n'est que dix ans plus tard qu'il commencera à trouver en France une réelle traduction dans les politiques publiques, notamment au niveau local avec l'engagement de certaines collectivités dans une démarche *Agenda21*.

Plusieurs enjeux du développement durable croisent des valeurs aux fondements éminemment culturels (quasi au sens civilisationnel du terme) : valorisation et préservation des ressources existantes, prise en compte de la diversité et de la

³¹ La notion de développement durable apparaît dans le débat international en 1987, dans le rapport « Brundtland » pour la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Il se définit comme : « un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », en faisant coexister : développement économique, cohésion sociale et protection de l'environnement.

singularité des territoires, développement de nouvelles formes de gouvernance (participatives, ascendantes, transversales...).

Cependant, la reconnaissance de la culture comme composante essentielle du développement durable, au même titre que le développement économique, la cohésion sociale et la préservation de l'environnement, fait débat. En France, la Commission française du développement durable milite ainsi pour la reconnaissance de la culture comme *4^{ème} pilier* du développement durable. Elle considère que « la dynamique de développement durable ne peut se concevoir sans protection active, constructive et créative des spécificités culturelles locales, ni sans investissements volontaristes permettant d'offrir à tous, les moyens d'accéder aux cultures et à leurs formes d'expression »³².

En 2004, la création de *l'Agenda 21 de la culture* apporte des éléments de réponse et permet de valoriser le rôle central de la culture, en proposant une série de principes, d'engagements et de recommandations, accompagnés d'une méthodologie et d'outils d'évaluation, à destination des collectivités.

Trois démarches synthétisent les principaux axes de développement proposés par *l'Agenda 21 de la culture* :

- protéger et promouvoir la diversité culturelle,
- développer la démocratie participative,
- encourager la transversalité dans les politiques publiques.

³² Commission française du développement durable : AVIS n° 2002-07 sur la culture et le développement durable, avril 2002.

Si certaines villes, à l'image de Lille, tentent d'en faire un élément structurant de leur politique culturelle et de rayonnement territorial³³, l'application des *Agendas 21 de la culture* est loin d'être systématisée.

Cependant, comme le rappelle l'Observatoire des politiques culturelles, même si « la définition et la pratique de la relation entre culture et développement durable est dans une période d'expérimentation, on peut légitimement penser que les *Agendas 21 de la culture* permettront de renouveler et de mettre en œuvre plus efficacement les politiques culturelles de demain »³⁴.

Les *Agendas 21 de la culture* introduisent une problématisation innovante des relations entre culture, développement durable et territoire. Mais cette évolution est à ce jour en gestation et en voie de reconnaissance et la culture n'est pas encore une dimension « immédiate » du développement durable.

³³ La ville de Lille a voté son engagement dans une démarche *Agenda 21 de la culture*, lors du Conseil municipal du 31 janvier 2005. Afin d'associer largement les acteurs lillois de la Culture (et autres acteurs sociaux et/ou économiques sensibles à ce sujet), aux réflexions sur sa mise en œuvre, l'association RiF et la ville de Lille ont organisé à plusieurs reprises des séminaires de travail.

³⁴ Voir le site de l'Observatoire des politiques culturelles : www.observatoire-culture.net/index.php?id=4&idp=43.1&num=497

L'AGENDA 21 DE LA CULTURE

Adopté le 8 mai 2004, lors du Forum des Autorités locales, l'*Agenda 21 de la culture* est le premier document à vocation mondiale qui prend le pari d'établir les bases d'un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel.

Christelle Blouët, « L'agenda 21 de la culture en France, état des lieux et perspectives », mémoire, 2008

L'*Agenda 21 de la culture* présente 67 articles, divisés en trois grandes parties :

- La partie des *principes* (16 articles) expose le rapport entre la culture et les droits de l'Homme, la diversité, la durabilité, la démocratie participative et la paix.
- La partie se rapportant aux *engagements* (29 articles) s'intéresse au domaine des compétences des gouvernements locaux et expose en détail la demande d'un rôle central pour les politiques culturelles.
- La partie *recommandations* (22 articles) demande que la culture soit reconnue dans les programmes, les budgets et les organigrammes des différents niveaux de gouvernement (local, national, étatique) et par les organisations internationales.

Plusieurs engagements en particulier, traduisent une volonté de penser en relation développement culturel et développement urbain :

- *Engagement 26* « Prendre en compte les paramètres culturels dans les schémas d'aménagement urbain et dans toute planification territoriale et urbaine (...) »
- *Engagement 27* « Promouvoir l'aménagement d'espaces publics dans les villes et encourager leur utilisation en tant que lieux culturels de relation et de cohabitation. Promouvoir le souci de l'esthétique des espaces publics et des équipements collectifs. »

« Agenda 21 de la culture », texte disponible sur le site : <http://www.agenda21culture.net>

LA CULTURE, LEVIER D'ATTRACTIVITE

La mise en concurrence des territoires, conséquence de la décentralisation et de la montée en puissance de l' *Europe des régions*, s'accompagne pour les collectivités d'un besoin de valoriser leurs identités et d'être source de rayonnement.

A partir des années 2000, certaines métropoles s'attachent à valoriser leur attractivité. De nouvelles qualités sont reconnues à la culture : animer les territoires, participer à leur développement économique, fonder l'identité territoriale ou encore faciliter la médiation des transformations en cours auprès des populations³⁵.

Le dispositif des *Capitales européennes de la culture*, depuis 1985, illustre ce phénomène. L'expérience de Glasgow en 1991 va faire figure d'exemple. Cette ville industrielle et sans véritable rayonnement va profondément transformer son image et même plus, en proposant une stratégie de développement territorial de long terme associant : création de nouvelles infrastructures culturelles, programme de revitalisation urbaine et soutien à des initiatives artistiques et culturelles locales. Lille, capitale européenne en 2004, saura également se saisir de cette opération pour développer de nouveaux lieux, à l'image du *Tri postal*³⁶ et des *Maisons folies*³⁷ et soutenir des actions culturelles structurantes avec

³⁵ Voir la Synthèse de l'atelier N°2 du programme de recherche du PUCA : « Enjeux de culture du renouvellement urbain », 2008.

³⁶ *Le Tri postal* est un centre d'art contemporain.

³⁷ « L'idée de la *Maison Folie* est née d'une volonté de la municipalité de travailler différemment en impliquant la population. Ce qui a donné naissance à la création d'équipements de taille plutôt modeste, dans des

CAPITALES EUROPEENNES DE LA CULTURE

Capitale européenne de la culture est un titre attribué par la Commission européenne, pour un an, à une ville de l'Union européenne. Lancée en 1985, cette initiative doit permettre de valoriser un patrimoine culturel commun et contribuer au dialogue entre les citoyens européens et leurs cultures.

Le site de la commission européenne :
ec.europa.eu/culture/index_fr.htm

En 2003, la Commission Européenne sélectionne l'agence Palmer/Rae Associates pour établir un bilan des événements *Capitale européenne de la culture* pour les années 1995-2004. Ce rapport met en lumière certains facteurs essentiels à la réussite d'une telle manifestation : un engagement local, des partenariats solides avec les structures sociales, culturelles et économiques présentes sur le territoire, des objectifs définis, un financement suffisant, une volonté politique forte et une vision stratégique du développement du territoire. Ce rapport souligne le rôle structurant des Capitales européennes dans le développement économique, culturel et social de long terme d'une ville voire d'une région (rayonnement, développement des équipements, tourisme...)

Palmer Robert, « European Cultural Capital Report », 2007

le programme culturel annuel *Lille 3000* . Elle profitera également de cette dynamique urbaine pour démarrer un programme ambitieux de réhabilitation des espaces publics.

quartiers et non pas dans le centre, dans des lieux ayant déjà une certaine histoire de manière à ce que les habitants puissent se les approprier assez rapidement. A travers les *Maisons Folie*, l'objectif était de créer des équipements qui soient à la fois lieux de vie des quartiers qui les hébergent et lieux dédiés à l'accueil d'artistes en résidence. » (Entretien avec Jean-Baptiste Haquette, www.labforculture.org/fr/content/view/full/25804)

Le développement de manifestations festives à l'échelle des métropoles s'inscrit également dans cette stratégie de valorisation. On peut citer *Nuit Blanche*³⁸, initiée par la ville de Paris en 2002. Evénement festif éphémère, il répond au double objectif de démocratisation de l'art contemporain et de mise en valeur de l'espace urbain. Au-delà de ces objectifs artistiques, *Nuit Blanche* semble proposer un nouveau concept de communication territoriale et d'animation urbaine. La ville d'Amiens et plusieurs métropoles de part le monde telles que Rome, Madrid, Bruxelles, Montréal et Shanghai ont ainsi repris cet événement.

Autre dispositif stratégique et culturel qui se déploie de ville en ville : la création de *parcours tramway* (parcours d'art contemporain liés à la construction de nouvelles lignes de tramway). Strasbourg lance le mouvement en 1994, suivie par Bordeaux, Mulhouse, Paris et Nice. Ces nouvelles expériences de commande artistique impliquent acteurs de l'aménagement et acteurs culturels, sans pour autant faire l'objet de politiques culturelles structurées et contraignantes³⁹.

Si la mobilisation de la créativité, de l'art et de la culture semble se mettre au service de la communication des territoires, il reste difficile d'évaluer l'impact urbain et social de ces nouveaux

dispositifs. *Nuit Blanche*, pour ne prendre que cet exemple, n'a fait l'objet d'aucune étude qualitative, seul un bilan réalisé par la ville de Paris en termes de fréquentation est réalisé chaque année.

La modification des process urbains, associée aux enjeux d'attractivité des territoires, de développement durable et de cohésion sociale, participe à la reconnaissance de nouvelles valeurs d'usage de la culture en terme de développement, de communication, d'innovation et de participation.

³⁸ Voir la présentation des différentes éditions de *Nuit Blanche* dans la rubrique *Culture* du site Internet de la ville de Paris : www.paris.fr/portail/Culture/Portal.lut?page_id=7904

³⁹ Voir l'article de Génies, Bernard, « Ces tramways nommés désir », *Le Nouvel Observateur*, décembre 2006.

CONCLUSION

Le renouveau du débat sur le « faire la ville » d'un côté, et l'évolution de culture dans sa relation aux territoires de l'autre, constituent un double mouvement qui favorise de nouveaux arrangements.

De ces rapprochements entre création artistique, culture et territoire, une réalité à différentes échelles, naissent le repérage d'enjeux croisés, d'un vocabulaire et d'outils communs à partager. Le regard sur ces croisements, souligne la constitution progressive d'un nouvel appareillage conceptuel, de nouveaux points de contacts et de dispositifs transversaux.

Mais, plus exactement, cette dynamique est faite d'aller retours entre désirs de rapprochements et peur de leurs *non-maîtrise*.

Les exemples ne manquent pas qui permettent d'illustrer ces contradictions. Alors que la politique de la ville se replie sur une approche centrée sur le social et l'économie depuis 2006⁴⁰, la dimension culturelle du développement durable monte en puissance à partir de nouveaux référentiels⁴¹. Alors que le soutien aux *Nouveaux territoires de l'art* peine à trouver une traduction politique, la notion de créativité des territoires gagne

en intensité, en lien avec la diffusion du concept *d'économie créative*⁴².

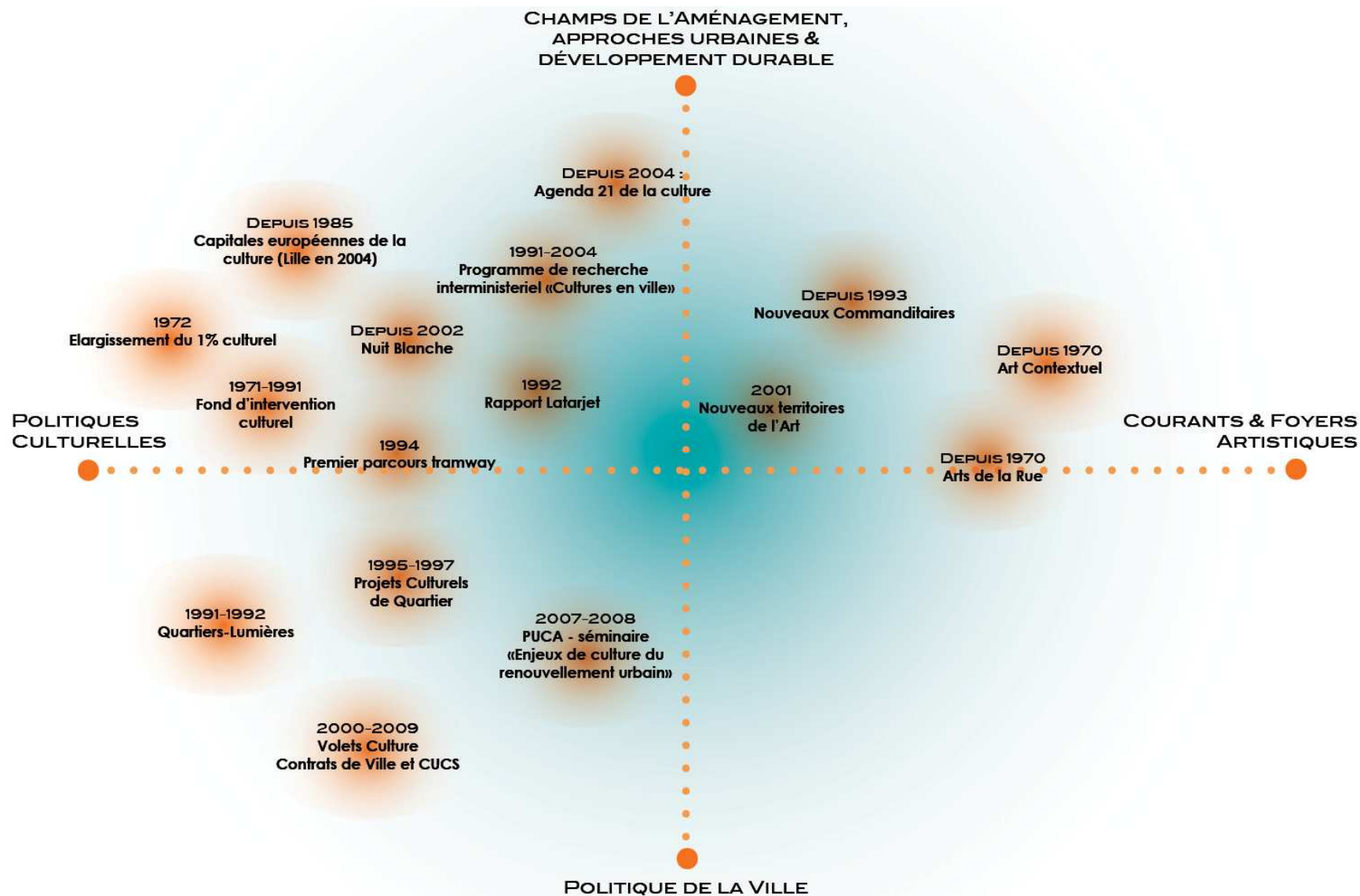
⁴⁰ Cf. Partie 1, I, C.

⁴¹ Cf. Partie 1, I, C.

⁴² Cf. Partie 1, II, A.

PANORAMA INSTITUTIONNEL

DISPOSITIFS, MANIFESTATIONS, POLITIQUES PUBLIQUES, SOUTIENS :



II. SIGNES DES TEMPS : DES INITIATIVES MIXTES ART - VILLE - TERRITOIRES

Les apports institutionnels et expérimentaux des trente dernières années ont permis la formulation de nouveaux arrangements, tant en termes de pratiques professionnelles que de culture de projets. Ils ont favorisé l'émergence d'initiatives pilotes, qu'il s'agisse de projets portés par des artistes, des architectes, des urbanistes ou des collectivités.

L'approche de l'aménagement urbain est en voie de renouvellement. Maîtrises d'usage, Plan guide, activation d'espaces en friche, diagnostics d'ambiance, explorations urbaines... des compétences inédites se constituent, aux confluents de l'art, de la culture, de l'aménagement et du développement durable.

Un certain nombre d'indices en atteste : approches professionnelles, formations, programmes de recherche et conférences se multiplient, au carrefour de la culture et de l'aménagement... La voie d'une fertilisation croisée ?

A. LA NOTION D'ÉCONOMIE CRÉATIVE

A cette étape il semble difficile de ne pas se référer à la notion d'*économie créative*. C'est-à-dire, replacer cette évolution dans une reconfiguration plus globale des approches du développement à l'échelle internationale.

Selon la CNUCED – Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement⁴³, l'*économie créative* propose un nouveau modèle de développement dans lequel l'économie et la culture sont liées (creative clusters).

L'idée centrale de ce nouveau modèle est la suivante : la créativité, le savoir et l'accès à l'information sont de puissants moteurs d'entraînement de la croissance économique. « La créativité comporte un aspect économique observable dans la manière dont elle contribue à l'esprit d'entreprise, encourage l'innovation, augmente la productivité et favorise la croissance »⁴⁴.

Le concept d'*économie créative* propose de qualifier et valoriser la valeur et la richesse produites par la créativité : régénération urbaine, lien social, image, attractivité, tourisme... Les qualités des artistes et concepteurs culturels en terme de transversalité, d'adaptation,

d'inventivité, de réseau, sont présentées comme facteurs de développement et d'innovation à l'échelle d'un territoire.

Cependant l'*économie créative* est un concept en construction, il n'en existe pas de définition universelle. Il s'agit d'une notion subjective qui continue à évoluer. C'est également un sujet qui fait débat. On parle en effet de culture et de créativité sans parler véritablement de création et du besoin d'indépendance, de liberté et du temps que peut requérir un travail artistique exigeant. Valoriser les synergies entre créativité et développement ne doit pas faire oublier que l'art et la culture perdraient beaucoup à être au seul service de la croissance économique.

Se référer à l'économie créative, c'est souligner que les projets mettant en relation créativité et territoire participent au-delà de leur intérêt local à l'invention de nouvelles approches du développement. La pertinence et la portée de cette notion reste à nuancer, l'économie créative n'est pas une approche exacte et ne prend pas le même sens selon les pays.

⁴³ Créée en 1964, la CNUCED - Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, est le principal organe de l'Assemblée des Nations Unies dans le domaine du commerce et du développement. Elle doit permettre d'intégrer de façon équitable les pays en développement dans l'économie mondiale.

⁴⁴ CNUCED, « Rapport sur l'économie créative », 2008.

B. APPROCHES URBAINES SENSIBLES.

De l'échelle du projet urbain à celle du développement d'une métropole, des approches sortant des postures conventionnelles participent de nouvelles valeurs du « faire la ville ». Des cadres sont expérimentés, ouvrant la voie à des pratiques en devenir .

MAITRISES D'ŒUVRES ALTERNATIVES

Un certain nombre d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes portent des visions renouvelées de la maîtrise d'œuvre urbaine, sortant d'une seule logique programmatique prédéfinie. Celles-ci considèrent notamment, le temps de la transformation urbaine comme un processus ouvert et participatif.

Dans le cadre du projet urbain de l'île de Nantes⁴⁵, l'architecte et paysagiste **Alexandre Chemetoff**⁴⁶ a été retenu lors du jury du marché de définition, sur la base d'un *Plan guide* : un document indicatif et non prescriptif qui permet de suivre l'évolution réelle du site et d'ajuster à court et à long terme, ses interventions urbaines. Il s'agit « d'un plan très précis, redessiné régulièrement tous les trois

⁴⁵ « l'île de Nantes » est une opération ambitieuse qui propose l'unification d'un cortège d'îlots, en une île unifiée et la réhabilitation de nombreux sites restés en friche durant vingt ans, suite à la fermeture des Chantiers Navals de l'Atlantique.

⁴⁶ On compte parmi ses principales réalisations Le Jardin des Bambous au Parc de la Villette à Paris (1985-1987), l'aménagement des rives de la Meurthe à Nancy (1989), le Grand Projet de Ville du Plateau de Haye à Maxeville, Laxou et Nancy (2004), ou encore le Parc Paul Mistral à Grenoble (depuis 2004).

LE PLAN GUIDE DE L'ÎLE DE NANTES.

Le *Plan guide* est à la base de l'élaboration du plan de maîtrise d'œuvre des espaces publics, attribué à l'atelier de l'île de Nantes, sous la direction d'Alexandre Chemetoff. Il prend la forme d'un petit livre édité à Nantes en 2000. Il introduit un changement de paradigme en sortant d'une logique planification pour privilégier la flexibilité de programmes évolutifs, qui valorisent le processus de transformation urbaine comme un moment de recherche et de projet à part entière.

Le *Plan Guide* « est l'outil évolutif de la fabrication urbaine, plus qu'une représentation du projet, c'est un élément de sa méthode. Il figure l'ensemble des îlots occupés ou disponibles, fixe l'ambition et en détermine les contraintes. Tout y est dessiné avec une égale précision, ce qui existe, les hypothèses probables, les idées plus prospectives. C'est un document évolutif qui n'a pas la rigidité d'une règle ou d'une procédure. Le Plan guide révèle les cohérences d'un territoire complexe en proposant d'associer l'ancien et le nouveau, ce qui existe et ce qui est créé. C'est un document de référence, il guide l'action à court terme, dans le cadre d'une vision du territoire à long terme.»

Devisme Laurent, « Gouverner par les instruments, 1^{ère} approche : les épreuves urbanistiques du Plan guide », PUCA, décembre 2007.

mois, en même temps que le projet avance. Il permet à chacun d'avoir une vision globale de l'impact des transformations provoquées par telle ou telle intervention sur tel ou tel site. C'est un outil de travail évolutif qui permet à tous les acteurs de la ville de partager un même projet »⁴⁷

⁴⁷ « Alexandre Chemetoff ou la logique du vivant », Place Publique #4, « Nantes-Saint-Nazaire », Revue urbaine, juillet-août 2007.

Pour le concepteur et constructeur **Patrick Bouchain**⁴⁸, la transformation d'un bâtiment ou d'un territoire est un projet culturel au sens politique du terme. Promoteur d'une architecture *HQH - Haute Qualité Humaine* il revendique une commande architecturale participative, devant idéalement émaner de l'utilisateur. « Si l'utilisateur n'est pas le commanditaire, il doit au moins être l'interlocuteur. Je fais donc une architecture d'interprétation. »⁴⁹ Il promeut, aux côtés de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, une *maîtrise d'usage*, qui permet aux habitants, citoyens, usagers, de se situer au cœur du processus d'élaboration du projet⁵⁰. Cette philosophie, appliquée au logement social l'amène à développer à partir de 2006 le projet *Le Grand Ensemble*, pour la conception participative de nouvelles formes d'habitat social impliquant les futurs occupants, des acteurs locaux et au moins une structure culturelle.

⁴⁸ On doit à Patrick Bouchain, architecte et scénographe, la réhabilitation de nombreuses friches industrielles, dont *le Magasin* à Grenoble (1985), *le Lieu Unique* à Nantes (1999) et *la Condition publique* à Roubaix (2004), ainsi que la création de chapiteaux et de salles de spectacle : *le théâtre équestre Zingaro* à Aubervilliers (1988), *l'Académie Fratellini* de Saint-Denis (2002)...

⁴⁹ Kahn Frédéric, « Une architecture d'interprétation », entretien avec Patrick Bouchain (architecte), *Le magazine de la Friche Belle de mai*, mai 2005.

⁵⁰ Voir la recherche action menée par Artfactories en collaboration avec l'Institut des villes, de 2007 à 2008 sur la *maîtrise d'usage* : www.artfactories.net/Maitrise-d-Usage,1417.html

LE GRAND ENSEMBLE DE PATRICK BOUCHAIN

Face au désenchantement qui qualifie le parc locatif social, Patrick Bouchain associé à la structure de Production *Notre Atelier Commun*, propose de réaliser de nouvelles formes d'habitat social impliquant futurs occupants, acteurs locaux et structures culturelles : « des logements dont la conception et les chantiers seraient des actes culturels, éducatifs et sociaux au cœur de la cité, et dont la gestion et l'évolution seraient assurées par les habitants eux-mêmes ». *Le Grand ensemble* est plus généralement une expérience sociale et politique « visant à redonner à la construction sa dimension collective sociale et humaine pour faire enfin de la fabrique de la ville le terrain d'exercice de la démocratie et rendre à l'habitant son rôle citoyen ».

Cette approche nécessite une mise à plat d'une partie des normes et des habitudes qui guident la construction du parc social et l'affirmation d'une certain nombre de principes et de valeurs nouvelles. *Le Grand Ensemble* propose pour cela des outils et une méthodologie de projet appuyés sur des expériences concrètes : « Ensemble à Boulogne », « Ensemble à Tourcoing », « Ensemble à Beaumont en Ardèche »...

Plusieurs principes reviennent d'une expérience à l'autre :

- Associer un maire par une décision politique dans un soutien durable au projet.
- Créer un espace collectif commun, à la fois atelier, espace de réunion, de débat et de projets artistiques et culturels.
- Associer au projet d'une structure culturelle locale ou régionale pour faire du chantier un véritable acte culturel.
- Réaliser un chantier d'insertion pour impliquer les habitants dans la réalisation de leur logement.
- Mettre en œuvre une démocratie active par la participation de chacun au projet, à sa réalisation, à sa gestion.

Voir le site Internet du projet *Le Grand Ensemble* : www.legrandensemble.com

Soulez Juliette, « Le logement social par Patrick Bouchain » in « Quoi de neuf pour le logement social en 2009 ? », dossier spécial, *Archistorm* N°36, 2009.

Le paysagiste **Gilles Clément**⁵¹ quant à lui défend un *droit à l'incertitude*, travaillant à travers la notion de *tiers paysage*, à la création d'espaces d'indécision où l'homme abandonne l'évolution du paysage à la nature. C'est probablement dans le projet du *parc Matisse* à Lille que Gilles Clément va le plus loin dans la scénographie du principe de *tiers paysage*, en créant au centre du parc *l'île Derborence*, accueillant 3500 m² de nature vierge. Placée à 7 m au dessus du niveau du sol, cette friche végétale inaccessible et inexploitable par l'homme, devient un réservoir de diversité biologique au cœur de la ville.

Par ailleurs, des dispositifs de collaboration entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre sont expérimentés, à l'image de la procédure de marché de définition simultané. Cette procédure permet à la maîtrise d'ouvrage d'organiser autour d'un même projet urbain une exploration conjointe par plusieurs équipes. Elle conduit à une plus grande perméabilité et un partenariat renforcé entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, et à la prise en compte de l'interactivité et de la progressivité des projets urbains.⁵²

Incertitude, participation, contextualisation, interactivité, interprétation, ce vocabulaire s'introduit dans le champ de

⁵¹ On doit à Gilles Clément plusieurs parcs et jardins d'envergure dont : le *parc André Citroën* (1992), *les jardins de l'Arche* sur le site de la Défense à Paris (1998), le *Parc Matisse* à Lille (1995-2001), l'aménagement paysager du *musée du Quai Branly* à Paris (2006).

⁵² Le marché de définition simultané, est une procédure qui a été lancée en 1996 par la MIQCP - Mission pour la qualité des constructions publiques.

l'aménagement urbain et participe à la refondation de la programmation urbaine.

Plus au lointain, s'initient des démarches urbaines d'artistes qui produisent du décalage, du sens, de nouvelles relations aux lieux et aux habitants. Leurs visions introduisent un rapport sensible et vivant au tissu urbain en mutation.

DIAGNOSTICS ET REPERAGES SENSIBLES

La mise en œuvre de diagnostics et repérages urbains moins conventionnels vient compléter l'analyse territoriale classique, voire la formulation d'orientations.

Le dispositif de recherche action *Mission Repérage(s)* proposé par Maud Le Floc'h de 2002 à 2005 a pour objectif de croiser vision politique et vision artistique à partir d'un arpentage commun. Il invite l' élu à prendre en considération le sensible, le déviant, l'hors cadre, dans les définitions des projets urbains. A l'inverse, il invite l'artiste à un rendez-vous politique avec la cité »⁵³.

C'est également cette prise de conscience que recherche **Luc Gwiazdzinski**, géographe et chercheur quand, par

⁵³ Le Floc'h Maud, Un élu, un artiste : Mission Repérage(s) - 17 Rencontres itinérantes pour une approche sensible de la ville, Editions de l'Entretemps, 2007.

l'intermédiaire de *marches urbaines nocturnes*, il convie élus et décideurs à constater les différents usages des espaces, du jour à la nuit. Par une approche sensible, il incite les orchestrateurs de l'espace public à intégrer ces dimensions dans leurs politiques et programmes⁵⁴.

La toute jeune *ANPU - Agence nationale de psychanalyse urbaine* (collectif d'artistes et architectes piloté par Laurent Petit) joue, quant à elle, le décalage complet en allant jusqu'à « coucher les villes sur le divan » et analyser leurs névroses, leurs refoulés et leurs non dits... Béthune, Vierzon, Tours, Marseille, Chalon en Champagne ont ainsi été diagnostiquées⁵⁵.

Dans cette perspective expérimentale, la compagnie *Komplex Kapharnaum* propose *En Cours* : un outil pour des artistes et des compagnies qui souhaitent confronter leur sensibilité à la ville en transformation et un programme de résidences pour faire du projet urbain du *Carré de Soie* à Villeurbanne, un laboratoire de recherches et de réflexions sur les croisements art, urbanisme et populations⁵⁶.

Le collectif *Ici-Même Grenoble* quant à lui, expérimente différentes formes d'intervention urbaine pour éprouver et interroger la ville

⁵⁴ Voir les différents ouvrages du Luc Gwiazdzinski sur la ville et la nuit : Gwiazdzinski Luc, *La nuit dernière frontière de la ville*, Editions de l'Aube, 2005 ; Gwiazdzinski Luc, Espinasse Catherine, Heurgon Edith, *La nuit en question(s)*, Editions de l'Aube, 2005 ; Gwiazdzinski Luc, Rabin Gilles, Froussart Frédéric, *Si la ville m'était contée*, Editions Eyrolles, 2005 ; Gwiazdzinski Luc, *La nuit 24 heures* sur 24, Editions de l'Aube, 2003.

⁵⁵ Voir le site de l'ANPU : www.anpu.fr

⁵⁶ Voir le site de la compagnie Komplex Kapharnaum : www.komplex-kapharnaum.net

selon des approches participatives et sensibles : marches collectives, agences de conversation urbaines, cinéma radioguidé, concerts de sons de ville⁵⁷...

Ces diagnostics et repérages sensibles, décalés, nocturnes, ou participatifs font émerger d'un contexte donné des dimensions cachées, des potentiels, des désirs. Ils permettent à leur façon de se saisir d'une certaine complexité urbaine et, participent à la compréhension et à la projection des territoires.

NEO-CONCERTATIONS

Du côté de la concertation, l'art expérimente des démarches de coproduction collaboratives, de jeux urbains et de consultations publiques peu ordinaires...

Le projet *Ville +, inventions urbaines*, lancé par la Ville de Paris en 2009 accompagne la réhabilitation de l'Est parisien. Il introduit dans ce processus de renouvellement urbain (GPRU-Grand Projet de Renouvellement Urbain) une « étape intermédiaire impliquant les habitants, les partenaires et les acteurs locaux, dans une démarche participative. Il permet de prendre en compte leurs usages et leurs attentes et de garantir

⁵⁷ Voir le site du collectif Ici-même Grenoble : www.icimeme.org

l'utilité sociale des équipements projetés dans le GPRU »⁵⁸. Vingt projets d'artistes, d'architectes, de designers, de paysagistes (Olivier Darné, Topotek, Lacaton et Vassal, PPAG...) ont été sélectionnés et seront associés au développement urbain, social et économique de ces quartiers en rénovation. A travers ces intervenants, *Ville +* cherche ainsi à faire des habitants les co-concepteurs de leur cadre de vie⁵⁹.

A une échelle plus expérimentale, le jeu *Tabula Rosa*, conçu par le collectif Polimorph, renouvelle et articule en scénarii collectifs « les visions de la ville sommeillant au cœur des esprits »⁶⁰. Forme de participation alternative, le jeu invite les acteurs urbains et les gens concernés à un engagement créatif, pour rêver leur ville.

Ce jeu (lauréat du prix projet citoyen⁶¹) a notamment été proposé à l'occasion de *Pari Passu*, programmation artistique d'exploration urbaine mené de juin à septembre 2006 dans le cadre du projet de renouvellement du quartier Villa d'Este (13^{ème} arrondissement de Paris). Cette programmation artistique conçue par Maud le Floc'h

⁵⁸ *Ville +*, *Inventions urbaines*, dossier de présentation du projet, réalisé par Letroisièmepôle pour la mairie de Paris, 2009.

⁵⁹ Voir le dossier documentaire réalisé par le Master 2 Projets culturels dans l'espace public, « La fabrique de l'urbanité, focus sur Ville+ », cycle de rencontre art[espace]public, 2009.

⁶⁰ Voir la présentation du jeu *Tabula Rosa* sur le site de Polimorph : www.polimorph.net

⁶¹ Créé en 2001 à l'initiative de l'Unsfa - Union nationale des syndicats français d'architectes, et placé sous le haut parrainage du Ministre de la Culture, le Prix du Projet Citoyen distingue une démarche concertée, exemplaire, mise au service des projets d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement et de paysage (programmation, études et réalisation, suivi après construction...).

pour 2R2C créait les conditions de dialogue avec la population locale. Des artistes de rue se sont immergés dans le quartier, proposant leur vision de ce dernier à travers des contre-visites, une collecte de sons, un vrai-faux logement, un cabaret d'actions, une création culinaire collective⁶²...

Ces approches informelles de la concertation révèlent les pratiques habitantes, pointent les changements à venir, facilitent la communication entre les différents acteurs concernés (habitants, collectivités, aménageurs...) et favorisent potentiellement l'implication créative des habitants dans la réflexion sur leur cadre de vie.

UTILISATION INTERMEDIAIRE D'ESPACES DELAISSES

Dans un même registre d'investissement alternatif, apparaît la notion d'utilisation intermédiaire de bâtiments et d'espaces en « transition » (espaces à l'abandon, en attente de démolition ou de rénovation, espaces sans usage déterminé...), notamment à travers des projets artistiques.

A Lyon, depuis 2006, une barre d'immeuble vouée à la démolition est transformée en musée éphémère par le collectif

⁶² Voir la présentation de *Pari Passu* sur le site du pOlau – pôle des arts urbains : www.polau.org/index.php/programmation/festivals-et-diffusion/39-pari-passu

Là hors de (*projet Sputnik*), qui accompagne artistiquement et culturellement la réhabilitation du quartier de la Duchère⁶³.

A Paris, de 2001 à 2005, la halle Pajol à l'abandon est réactivée par le collectif AAA – *Atelier d'architecture autogéré (projet Ecobox)*, pour en faire un lieu de projets participatifs (jardin partagé, bibliothèque mobile...)⁶⁴.

A Bordeaux, le collectif *Bruit du frigo* invente les conditions « d'un développement durable et désirable », en activant de manière temporaire, espaces publics et sites en transformation à l'image du festival *Lieux possibles* (2008).

Par le biais d'une approche davantage architecturale, le collectif *Coloco* en collaboration avec *Exyzt*, travaille les interstices urbains, à l'image de *Momento-Monumento*⁶⁵ (projet de réactivation d'un bâtiment de 22 étages, abandonné au cœur de San Paolo) ou de *Dalston Mill* (exposition d'architecture éphémère à ciel ouvert) à Londres, sur l'un des futurs sites des jeux olympiques⁶⁶.

Cette pratique encore émergente en France fait, en revanche, en Allemagne, l'objet d'une politique publique avec l'institutionnalisation d'un principe *d'utilisation intermédiaire*⁶⁷ :

⁶³ Voir la présentation du *projet Sputnik* sur le site de Là hors de : www.lahorsde.com/sputnik

⁶⁴ Voir le site de AAA : www.urbantactics.org

⁶⁵ Pour plus d'information sur ce projet voir l'article « Trio avec ensemble », Cassandre/Horschamp n°76, hiver 2009 et le site de Coloco : www.coloco.org

⁶⁶ Voir le site d'Exyzt : www.exyzt.org

⁶⁷ Treilhou Dominique, « Que faire des espaces vides en Allemagne de l'est ? », La Gazette de Berlin, n°13, 2006. www.lagazettedeberlin.de/edition13.0.html

Zwischennutzung, en réponse à la décroissance de nombreuses villes d'Allemagne de l'Est⁶⁸.

Quelques soient les contextes, la création de fonctions et d'usages temporaires pour des espaces délaissés ou en attente de transformation valorise l'espace urbain et peut dynamiser un quartier. La présence d'initiatives artistiques, culturelles, sociales, permet de faire de lieux déqualifiés ou sans usage, des plateformes provisoires de rencontres et de projets collectifs.

DES MANIFESTATIONS QUI FONT TERRITOIRE

La programmation de manifestations d'envergure en lien avec la question des mutations urbaines est une autre figure de cette actualité.

Emblématique de ce phénomène, *Estuaire*, biennale conçue par Jean Blaise (directeur du Lieu unique à Nantes), propose une aventure en trois épisodes (2007, 2009, 2011), permettant la réalisation d'interventions artistiques, à l'échelle de l'estuaire de la Loire, reliant Nantes à Saint-Nazaire. Si certaines créations

⁶⁸ Philipp Oswalt, architecte et directeur d'un projet de recherche sur le rétrécissement des villes et l'apparition d'espaces vides, utilise pour parler des villes d'Allemagne de l'Est le terme de *Shrinking cities* (villes rétrécissantes). Près de 30% des villes d'Allemagne de l'Est voient en effet leur population et leurs emplois diminuer, laissant apparaître un nombre croissant de logements, de structures industrielles, d'écoles et de commerces à l'abandon. Voir le site du programme de recherche *Shrinking cities* : www.shrinkingcities.com

sont présentées le temps de l'évènement d'autres sont installées définitivement sur le territoire pour composer un parcours accessible toute l'année⁶⁹. Conçue pour accompagner et stimuler la constitution de la métropole Nantes-St Nazaire, cette manifestation a une dimension politique très forte.

Dès 1999, avec le festival *Les Envies-Rhônelements*, Bruno Schnebelin et Françoise léger directeurs de la compagnie *Ilotopie*, imaginent une programmation artistique et culturelle à grande échelle : celle du delta du Rhône. En Camargue où les questions écologiques sont très présentes, l'environnement s'est imposé pour cette équipe artistique comme un champ de recherches et d'actions complémentaires à la création artistique. *Les Envies Rhônelement* permet de se saisir et de valoriser auprès du public les enjeux sociaux, environnementaux et artistique du territoire par le biais d'une programmation artistique pluridisciplinaire, mêlant spectacles vivants (théâtre, danse, musique, cirque...), installations plastiques, performances, ateliers, arts de la promenade et du paysage et temps de paroles et d'échanges sur l'art et l'écologie⁷⁰...

⁶⁹ Parmi ces œuvres pérennes figurent : *Les anneaux* de Daniel Buren et Patrick Bouchain, installation composée de 18 anneaux de couleur surplombant la Loire, à la pointe de l'île de Nantes ; *Le jardin du Tiers paysage*, projet de végétalisation du toit de la base sous marine de Saint-Nazaire par le paysagiste Gilles Clément ; *Misconceivable*, sculpture de bateau « mou » de l'artiste autrichien Erwing Wurm sur le canal de la Martinière ; *Villa Cheminée*, installation de l'artiste japonais Tadzu Nishi, en interaction avec la centrale thermique du port de Cordemais...

⁷⁰ Voir le site du festival *Les Envies Rhônelement* : www.les-envies-rhonelements.camargue.fr

Evento, festival proposé par la ville de Bordeaux en 2009, s'inscrit également dans cette dynamique. Traduction partielle du programme élaboré pour la Capitale européenne de la culture 2013⁷¹, il se présente comme un rendez-vous à la fois « artistique et urbain ». *Evento* permet la programmation d'une série d'interventions artistiques et culturelles, interrogeant le rôle de l'art et de la culture en tant que vecteur d'innovation urbaine : œuvres urbaines⁷², détournement d'espaces urbains, dispositifs d'explorations urbaines, expositions, rencontres thématiques réunissant architectes, artistes, politiques et philosophes⁷³...

Le festival *Lille 3000*, programme d'interventions pluridisciplinaires, s'inscrit quant à lui dans le prolongement de *Lille 2004*. Il permet d'inscrire la ville dans une logique d'animation et de développement culturel du territoire sur la durée. Deux éditions ont déjà eu lieu, *Bombaysers de Lille* en 2006 sur le thème de l'Inde et *L'Europe XXL* en 2009 en lien

⁷¹ La ville de Bordeaux, présélectionnée aux côtés de Lyon et Marseille pour les *Capitales européennes de la culture 2013*, s'est engagée à mettre en œuvre une partie du programme culturel conçu à cette occasion quelle que soit l'issue des résultats.

⁷² Parmi ces œuvres on peut citer : *Foot path*, passerelle en bois surplombant les voies de circulation créée par l'artiste Tadashi Kawamata ; *Open terrains*, intervention de l'artiste Lara Almarcegui pour donner à voir et à pratiquer des terrains vagues d'ordinaire clôturés ; *Auditory objects*, une installation sonore nomade qui modifie, altère et déforme la perception de la relation entre le son et l'espace urbain, créée par l'artiste allemand Florian Hecker.

⁷³ Voir le site du festival *Evento* : www.evento2009.org

avec la chute du mur de Berlin⁷⁴. *Lille 3000* interroge de multiples domaines : l'économie et les nouvelles technologies, l'art de vivre en ville et la construction de la ville de demain... Cette manifestation valorise et active les infrastructures (*Tri postal, Maisons Folies...*) créés dans le cadre de *Lille capitale européenne*. Elle permet de continuer à impliquer artistes, habitants, politiques, chercheurs, dans une dynamique culturelle de projets artistiques, sur le territoire⁷⁵.

En 2007, au Danemark, le Théâtre International de Copenhague lance la première édition du festival *Métropolis*, avec la collaboration du Centre d'architecture danois et le soutien de la ville de Copenhague. Souvent citée comme référence, cette biennale ambitieuse propose une série « d'interventions artistiques et de prospective urbaine ». *Métropolis* fonctionne sur le principe d'une plate-forme d'échanges, de partage des connaissances, basée sur un vaste réseau de professionnels réunissant artistes pluridisciplinaires (théâtre, danse, performance, cirque, installations, cinéma, musique et architecture), chercheurs et acteurs de l'aménagement. L'enjeu est d'établir un dialogue entre les approches théoriques qui existent autour du concept de « ville » et les projets artistiques et culturels dans l'espace urbain. qui pointent dans de nombreuses disciplines⁷⁶.

⁷⁴ *L'Europe XXL* propose près de 500 événements (expositions, films, débats, spectacles...), gratuits pour l'essentiel, et répartis dans 56 communes entre Lille et ses alentours. On peut citer parmi les artistes programmés lors de cette manifestation : la compagnie d'art de la rue *Trans Express*, la compagnie de théâtre barcelonaise *Fura Dels Baus*, l'installation du collectif artistique russe *AES + F* de 12 sculptures d'anges en métal...

⁷⁵ Voir la présentation du festival dans la rubrique « culture » du site de la ville de Lille : www.mairie-lille.fr/fr/Culture/lille-capitale

⁷⁶ Voir le site du festival *Métropolis* : www.cph-metropolis.dk/en

Ces manifestations à l'échelle de la ville ou du paysage, au delà de produire de nouvelles animations, jouent un rôle de médiation quant aux évolutions urbaines et territoriales en cours. Elles agitent et préfigurent également celles à venir.

Résultats d'initiatives ascendantes ou impulsées par des collectivités, ces logiques artistiques et urbaines, du micro au macro, participent à la création d'un dialogue et d'interactions nouvelles entre artistes, architectes, collectivités, urbanistes et habitants. Dès lors se profilent dans le paysage de nouvelles expertises d'urbanité.

C. NOUVELLES EXPERTISES URBAINES

DE NOUVELLES PROFESSIONS

Le développement de démarches et de pratiques transversales moins ordinaires, génère la création de nouvelles expertises professionnelles. Plusieurs agences et particuliers proposent une vision et une approche de l'aménagement intégrant une dynamique de créativité, impliquant artistes et concepteurs spécialisés.

Les deux principales agences d'ingénierie culturelle dans l'espace public que sont *APC - Art public contemporain* et *Letroisièmepôle*, respectivement créés en 1990 et 2000, développent depuis peu de nouveaux pôles spécialisés dans l'accompagnement artistique et culturel de projets d'aménagement territoriaux et urbains.

APC propose en effet depuis 2009 le pôle *APC Projets Urbains* « qui par une vision experte de l'aménagement culturel des territoires et l'apport de solutions innovantes, entend renforcer l'attractivité urbaine, la cohésion sociale et le développement économique des territoires »⁷⁷.

Letroisièmepôle quant à lui, a choisi depuis octobre 2008 de mettre en place une « cellule de réflexion, de recherche et de développement sur les problématiques culture, territoire, et nouvelles gouvernances »⁷⁸.

⁷⁷ Plaquette de présentation d'APC projets urbains : www.artpubliccontemporain.com/html/presentation/apc_poleprojetsurbains.pdf

⁷⁸ Voir le site de letroisièmepôle : www.letroisiemepole.com/index.php?rubrique=2

Ces agences passent ainsi de la production d'interventions artistiques dans l'espace public (expositions, production de 1% artistiques, événements à l'image de *Nuit Blanche*,...) à une action de conseil pour de nouvelles modalités de développement culturel des territoires.

D'autres acteurs développent une expertise d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'intégration de projets artistiques et culturels, à l'urbain. *Jean Pierre Charbonneau*⁷⁹, urbaniste et conseiller en politiques culturelles, défend ainsi la nécessité de penser la production de l'urbain comme un processus culturel⁸⁰. Il a participé à la définition de politiques d'aménagement des espaces publics des villes de Lyon, Saint Etienne, Saint Denis et Copenhague , impliquant artistes et acteurs culturels.

Ces professionnels, à l'interface de la volonté des élus, des contraintes des acteurs de l'aménagement et des visions propositions des artistes, jouent un rôle d'avant-garde et de médiation.

⁷⁹ Voir le site de Jean-Pierre Charbonneau : <http://jpcharbonneau-urbaniste.com>, et son blog : www.mediapart.fr/club/blog/Jean-Pierre+Charbonneau

⁸⁰ Charbonneau, Jean- Pierre, « Le maire, l'artiste et le projet culturel », revue Urbanisme, octobre 2008.

DE NOUVELLES FORMATIONS

Le lancement, ces dernières années, de formations universitaires croisant des problématiques culturelles, territoriales, sociales et économiques, participe au renouvellement de ces expertises professionnelles.

Ainsi, à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la création du *Master 2 professionnel Projets culturels dans l'espace public* en 2005, répond au besoin de former des acteurs capables de développer une analyse critique des relations entre arts, cultures, populations et territoires et à même d'imaginer et d'accompagner des projets en dehors des schémas de production et de diffusion traditionnels⁸¹.

Toujours dans une logique de formation de nouveaux spécialistes de l'espace public la *FAIAR – Formation avancée et itinérante des arts de la rue* est créée en 2005. Implantée à la *Cité des arts de la rue* à Marseille la *FAIAR* représente le premier centre de formation européen dédié à la création artistique en espace public⁸².

Dans une approche plus « économique » de la culture, l'école de commerce HEC, considérant l'économie de la culture et de la créativité comme un domaine d'investissement particulièrement stratégique, propose depuis 2008 un *Master spécialisé arts, média et création*. Selon les concepteurs de cette formation : « La matière

première de l'activité étant de nature immatérielle (le talent, la création) et la commercialisation des œuvres de moins en moins contraintes, des innovations ne demandant pas d'investissements trop onéreux tout en offrant des retombées conséquentes deviennent possibles»⁸³

L'Institut d'Etudes Politiques - Science-po Paris prévoit d'ouvrir en 2010 *l'Ecole des arts politiques*, une formation mêlant sciences sociales et arts, à destination de jeunes professionnels internationaux : artistes, architectes, designers, universitaires, hauts fonctionnaires, entrepreneurs... L'objectif est « d'offrir aux acteurs du monde de l'art, une formation de haut niveau en sciences sociales et, inversement, de confronter des spécialistes des sciences sociales, des praticiens du secteur public ou du secteur privé, aux caractéristiques et aux méthodes des formations artistiques »⁸⁴

Ces deux dernières formations, bien que n'abordant pas directement les enjeux culturels de l'aménagement territorial, ne se focalisent pas sur les esthétiques de la création artistique. Elles la situent dans une problématique de développement économique, social et politique et participent, à leur façon, à la diffusion de la notion d'*économie créative*.

⁸¹ Voir le journal de bord du *Master Projets culturels dans l'espace public* : <http://masterpcep.over-blog.com>

⁸² Voir le site de la FAIAR : www.faiar.org

⁸³ Voir la présentation du *Master Arts, média et création*, sur le site d'HEC : www.hec.fr/Masteres-Specialises

⁸⁴ Voir la présentation de *l'école des arts politiques* sur la newsletter de sciences-po Paris : www.newsletter.sciences-po.fr/images/divers/SPEAP.pdf

UNE MULTIPLICATION DES DEBATS

Dans cette veine de la transmission de nouvelles compétences, de nombreux débats, colloques et conférences questionnent ces interactions entre créativité, développement et territoires.

La diversité des structures à l'origine de ces temps de réflexion est à souligner : acteurs culturels, laboratoires de recherche sur les territoires, professionnels de l'aménagement et du développement durable, collectivités territoriales, ...

Du côté de l'aménagement et du développement durable, on peut évoquer à titre d'exemple :

- l'organisation du cycle de débat **Culture et développement durable**, commandé par l'ARENE - Agence régionale pour l'environnement et les nouvelles énergies (2008-2009)⁸⁵
- la création de la journée d'étude **L'art dans la Fabrique de la ville et des paysages** à l'initiative des CAUE du Val Marne et des Hauts de Seine (décembre 2009)
- le colloque **Culture(s), innovation & développement durable, voies et leviers pour l'avenir ?**, organisé par le Conseil Economique Social et Environnemental (juillet 2009)⁸⁶.

⁸⁵ Voir le compte rendu du cycle de débat sur le site des Utopiades : www.utopiades.areneidf.org

⁸⁶ Voir le programme du colloque sur le site du Collège des hautes études du développement durable : www.cheedd.org/newsletter/090610/colloque_SP_14_pap.pdf

Du côté des politiques et acteurs culturels, la tenue de la conférence *Métropoles créatives*⁸⁷ à la Maison de l'Europe, animée par le CNAP-Centre national des arts plastiques (février 2008) mérite d'être évoquée, de même que le travail de défrichage que permet depuis 2006 le cycle de rencontre *art[espace]public*, organisé par le *Master 2 Projets Culturels dans l'Espace Public*⁸⁸.

A Paris également, le *festival Smart city / Emergences*, dédié aux nouvelles formes artistiques et aux nouveaux média, offre depuis 2002, un cadre de réflexion et de débat sur le concept de *ville intelligente* et les approches artistiques de l'innovation urbaine. Suspendu en 2009 face au désengagement de certains partenaires culturels, une nouvelle édition devrait cependant voir le jour en 2010⁸⁹.

L'*Observatoire des politiques culturelles* propose quant à lui, à l'occasion de ses 20 ans, une série de colloques et de rencontres publiques, sur les transformations de la culture et des politiques culturelles territoriales⁹⁰.

⁸⁷ Voir les actes de la conférence sur le site de la maison de l'Europe : www.paris-europe.eu/IMG/pdf/EVM-Actes4-2.pdf

⁸⁸ Voir le site du cycle de rencontre art [espace] public : www.artespacepublic.free.fr

⁸⁹ Voir la présentation de *Smart city* sur le site du festival Emergence : www.festival-emergences.info

⁹⁰ On peut citer les colloques : « Quelle place pour l'artiste dans la cité ? Perspectives européennes », organisé en partenariat avec la ville de Rennes et la région Bretagne (13 novembre 2009) / « Pour un développement artistique et Culturel durable », organisé en collaboration avec la ville de Pantin (10

Il est également à l'origine du séminaire de formation : Culture et développement durable : une opportunité pour renouveler les politiques culturelles territoriales ? qui aura lieu à Bordeaux (8 et 9 avril 2010)⁹¹.

D'autres rencontres publiques peuvent être citées : Le séminaire *Urban Fabrik* sur le thème *Art et production urbaine. La convocation du sensible*, s'est tenu à la cité des territoires de Grenoble (15 juin 2009). Soutenu par le laboratoire PACTE, de recherche sur les territoires, il vise à « explorer l'innovation urbaine et territoriale à partir de clés d'entrée spécifiques : création, temps, numérique, design, mobilités, ruralités ». Le laboratoire PACTE sera également associé au colloque *Villes et territoires réversibles* organisé par le Centre culturel international de Cerisy (20 ; 27 septembre 2010)⁹²

Ces conférences et temps de débat public participent à structurer les relations et les collaborations entre acteurs culturels, acteurs de l'aménagement et acteurs du développement durable.

décembre 2009). / « Villes attractives, villes créatives : le rôle de la culture dans le développement des territoires », organisé en collaboration avec la Ville de Caen et la Région Basse-Normandie (27 novembre 2009). Voir le programme des colloques organisés dans le cadre des 20 ans de l'Observatoire des politiques culturelles : colloqueopc20ans.net/upload/file/programme_web.pdf

⁹¹ Voir le programme du séminaire de formation : www.observatoire-culture.net/index.php?id=4&idp=43.1&num=497

⁹² Voir le site du Centre culturel de Cerisy : www.ccic-cerisy.asso.fr/projets.html

POLES DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION

Au-delà de ces temps de réflexion ponctuels, des pôles de recherches et d'expérimentations croisent sur la durée ces problématiques.

On peut citer au niveau de la recherche universitaire les travaux développés depuis 1997 par l'unité de recherche *Ambiances architecturales et urbaines* rattachée au *CRESSON*⁹³ ou encore la création du réseau *Arts de ville* : réseau de recherche international, sur le développement culturel et l'espace public urbain, sous la direction de Philippe Chaudoir. Cette Unité mixte de recherche CNRS / Universités est rattachée à l'Institut d'Urbanisme de Lyon⁹⁴.

L'Observatoire des politiques culturelles, en tant qu'outil d'observation permanente des politiques culturelles, accompagne et valorise ces recherches universitaires à l'échelle nationale. Cet organisme travaillant à la charnière des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des professionnels de

⁹³ Le *CRESSON* - Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain est implanté à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble. L'unité mixte de recherche *Ambiances architecturales et urbaines* vise à contribuer à une théorie des ambiances centrée sur l'approche in situ ; développer des méthodes interdisciplinaires pour la recherche architecturale ; animer et ouvrir à l'international ce champ de la recherche spécialisé dans les ambiances architecturales et urbaines. Voir la présentation de cette unité de recherche sur le site du *CRESSON* : www.cresson.archi.fr/UMR.html

⁹⁴ Voir la présentation du réseau « Arts de ville » sur le site de l'institut d'urbanisme de Lyon : www.iul-urbanisme.fr/rezoaccueil.htm

l'art et de la culture, du monde universitaire et de la recherche a pour mission d'accompagner le développement et l'aménagement culturel des territoires, à travers des missions de formation, d'études, de conseil et d'information.

Développant davantage une recherche en actes, le *pOlau-pôle des arts urbains*, pôle de recherche et d'expérimentations créé en 2007 et conventionné par le ministère de la Culture, a vocation à soutenir la création artistique urbaine et à développer de nouveaux contextes de production en lien avec des acteurs urbains, au niveau national. Ces actions passent par un programme de résidences artistiques et l'organisation de séminaires de recherche sur l'art et la ville, à l'image de *La Ville Foraine* et *La Ville à l'Etat Gazeux* ; la participation à des consultations ou des projets de recherches nationaux comme *Le Grand Pari(s)*, *La Ville la Nuit* ; des publications, des interventions...

(Voir annexe n°2 : références du pOlau-pôle des arts urbains)

Les enjeux culturels, reliés aux enjeux de mutation des territoires se constituent en tant qu'objets d'étude et d'expérimentation.

RESEAUX ET PLATEFORMES RESSOURCES

Enfin, le développement de plateformes ressources et de bases de données favorise la diffusion de ces recherches croisées et des initiatives menées localement.

On peut évoquer l'appel à projet lancé par *l'ARENE Ile de France*, en 2009, qui vise à identifier les projets qui travaillent à la rencontre du développement durable et de la culture⁹⁵.

En 2009 également, est lancé le *Réseau Culture 21*. Ce carrefour d'information et de ressources, édité par l'Observatoire des politiques culturelles, invite collectivités, professionnels et citoyens à témoigner, mutualiser leurs expériences et à débattre des enjeux relatifs à la culture et au développement durable⁹⁶.

La création de La *27^{ème} région* va également dans ce sens d'une mutualisation des expériences innovantes. Laboratoire de production et d'échange d'idées sur l'avenir des territoires à l'âge numérique et technologique, cette région virtuelle permet de faire connaître ce qui s'invente et s'expérimente concrètement sur les territoires, ceux-ci bien réels, des 26 autres régions. Elle développe sur son site Internet une catégorie *Culture* spécifique⁹⁷.

D'autres plateformes, traditionnellement plus centrées sur des problématiques artistiques, s'engagent dans cette veine fertile.

Hors les murs, centre national de ressources des arts de la rue et des arts de la piste, créé en 1993 par le ministère de la Culture,

⁹⁵ Cet appel à projets est disponible sur le site de l'ARENE Ile de France : www.areneidf.org/fr/formulaire-culture-et-developpement-durable-452.html

⁹⁶ Voir le site du Réseau Culture 21 : www.reseauculture21.fr

⁹⁷ Voir le site de la 27^{ème} région : www.la27eregion.fr/+Culture-+

développe des missions d'observation et d'accompagnement des pratiques artistiques hors les murs, à travers des activités d'information, de documentation, de formation, d'expertise, d'étude et d'édition (revue *Stradda* - depuis 2006 - magazine trimestriel consacré à l'actualité de la création dans l'espace public).

Lieux Publics, Centre national de création dans l'espace urbain installé à Marseille, contribue à la mise en réseau de créations investissant la ville et l'urbain. Il pilote notamment *IN SITU*, plateforme de diffusion et de soutien à la création d'œuvres spécifiques à l'échelle européenne.

Art FactoriesAutre(s)pART(s), réseau créé en 2002, effectue un travail de repérage et de connexion de lieux et de projets sur les thématiques art, territoires, société et populations.

Des revues spécialisées à l'image de *Territoires*, *Urbanisme Mouvement*, *Cassandra/Horschamp*, *Stradda* jouent aussi un rôle important dans la valorisation grandissante de ces initiatives.

Ces nouvelles expertises travaillent à l'articulation de problématiques et d'interventions artistiques, culturelles et territoriales. Elles contribuent également l'émergence de compétences et d'un vocabulaire partagés.

CONCLUSION

Ces approches, déroulées de façon non exhaustive, sont en soit porteuses d'innovations territoriales.

Ces démarches s'inscrivent à différents niveaux (repérages urbains, concertation, maîtrise d'usage...) et sont à des échelles et portées très variées. Elles participent au renouvellement des valeurs urbaines : ancrage territorial, participation des habitants, prise en compte et valorisation de l'existant, rayonnement et animation des territoires...

Au-delà, l'apparition de nouvelles pratiques professionnelles, de formations et de projets de recherche croisés, et la multiplication de plateformes et temps de débats transversaux, participe à la structuration d'un secteur interface.

On peut supposer que l'on assiste non seulement à l'avènement de nouveaux croisements et interactions entre culture, développement durable et aménagement du territoire mais également à la constitution progressive d'un nouvel objet d'étude, de pratiques et de projections : la ville créative et durable.

Cette vision doit cependant être nuancée. L'affleurement de pratiques mixtes, tout comme la montée de la notion d'économie créative n'est pas sans rencontrer divers écueils et blocages (culturels, administratifs, financiers...)

Les initiatives présentées ici sont encore peu connues des politiques et acteurs culturels et des politiques et acteurs de l'aménagement. Un constat d'autant plus évident que rares sont celles qui ont fait l'objet d'une évaluation précise permettant de faire ressortir des indicateurs et des éléments méthodologiques.

Souhaitant aller au-delà d'une analyse des rapprochements entre création et territoires et d'une illustration des initiatives en cours, nous évoquerons une initiative significative : la démarche HQAC. Celle-ci offre une approche méthodologique qui s'appuie sur un certain nombre d'éléments et de principes actifs, permettant de favoriser l'intégration de dimensions artistiques et culturelles dans les processus de transformation urbaine.

PARTIE 2.

LA DEMARCHE HQAC

HAUTE QUALITE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

EN 14 QUESTIONS

Suite à la présentation de diverses expériences artistiques et culturelles, nous nous attachons à exposer une démarche, à la croisée des enjeux art-ville, qui nous semble particulièrement innovante : la démarche HQAC.

Elle propose un cadre politique, un canevas d'intervention pour qualifier un projet de transformation urbaine par l'artistique et le culturel.

La mise en visibilité de cette démarche s'appuie en particulier sur TRANS305, premier prototype HQAC sur la ZAC du Plateau à Ivry-sur-Seine (Val de Marne).

La démarche HQAC est ici présentée à travers 14 questions qui permettent de donner des éléments de définition, de revenir sur ses principes de mise en œuvre, d'indiquer les valeurs ajoutées qu'elle confère au projet urbain, d'évoquer les références et expériences sur lesquelles elle s'appuie et enfin de présenter ses perspectives de développement ainsi que ses principaux acteurs.

La démarche HQAC a été initiée par l'artiste Stefan Shankland

Question 1 : Qu'entend t'on par démarche HQAC ?	p. 50
Question 2 : D'où provient la démarche HQAC ?	p. 52
Question 3 : Quelles sont les applications actuelles de la démarche HQAC ?	p. 55
Question 4 : En quoi la démarche HQAC est-elle une approche contextuelle ?	p. 57
Question 5 : Par qui est mise en œuvre la démarche HQAC ?	p. 59
Question 6 : Quelles sont les principes d'action de la démarche HQAC ?	p. 60
Question 7 : Qui peuvent être les commanditaires d'une démarche HQAC ?	p. 62
Question 8 : Comment s'intègre la démarche HQAC au projet urbain ?	p. 64
Question 9 : Quelle stratégie de financement pour les projets HQAC ?	p. 69
Question 10 : Quelles sont les valeurs ajoutées de la démarche HQAC ?	p. 70
Question 11 : En quoi la démarche HQAC renouvelle-t-elle le rôle de l'artiste dans la cité ?	p. 72
Question 12 : Quelles sont les hypothèses de développement de la démarche HQAC ?	p. 74
Question 13 : Qu'est ce que la démarche HQAC n'est pas ?	p. 76
Question 14 : Qui sont les acteurs référents de la démarche HQAC ?	p. 77

QUESTION 1 : QU'ENTEND T'ON PAR DEMARCHE HQAC ?

La démarche HQAC - Haute Qualité Artistique et Culturelle, est l'outil d'une approche culturelle (voire, à terme, d'une politique culturelle) en matière d'intervention artistique urbaine. Elle permet d'intégrer une stratégie artistique à un programme d'aménagement.

La démarche HQAC est mise en œuvre par un acteur artistique ou culturel (artiste, collectif pluridisciplinaire, concepteur, opérateur...) qui conçoit une stratégie et un programme d'interventions artistiques adaptés à chaque projet urbain, en fonction d'une analyse du site et de la nature de l'opération..

La démarche HQAC propose un cadre astucieux et souple, qui s'ajuste au contexte auquel il s'applique pour rendre possible financièrement, légalement et techniquement une dynamique artistique intégrée en amont du projet urbain, impliquant acteurs de l'aménagement et habitants et offrant des actes aux temporalités variées (œuvres pérennes, éphémères, architectures temporaires, événements...).

La démarche HQAC suppose un portage politique d'un programme artistique et culturel intégré à une opération urbaine, sur la durée.

La démarche HQAC favorise une approche transversale et créative qui se situe aux confluent de l'art, de la culture

contemporaine, des processus participatifs et des enjeux du développement durable, au service de la ville en transformation.

La démarche HQAC peut être active au cours des différentes étapes d'un projet urbain ; elle s'en inspire et s'y intègre : diagnostic territorial, programmation, concertation anticipée, rédaction du cahier des charges, phases chantier, livraison du projet, communication...

La démarche HQAC propose d'inscrire une exigence de qualité originale dans la production de la ville à haute valeur culturelle et identitaire. Elle fait astucieusement référence à la démarche HQE ainsi qu'à la dimension culturelle des objectifs du développement durable, dont elle s'inspire.

La démarche HQAC n'est cependant pas une norme préétablie, mais bien une incitation à concevoir de nouveaux modèles culturels étroitement liés à l'urbain.

A l'image de la *Haute Qualité Humaine* portée par l'architecte Patrick Bouchain ou de la *Haute Qualité d'Usage* de l'architecte Nicolas Michelin, la démarche *Haute Qualité Artistique et Culturelle* initiée par l'artiste Stefan Shankland, défend l'idée selon laquelle la «haute qualité» ne saurait se réduire à une série de cibles techniques, sociales et environnementales. C'est une affaire d'inventivité et de création, au-delà de la production d'objets d'art ou de l'animation d'un quartier.

La démarche HQAC permet de créer, à travers le prisme artistique, les conditions originales d'une fédération d'acteurs autour d'un projet urbain. C'est une entreprise au long cours, qui génère un système de références et de valeurs communes, un projet de construction identitaire agitant tout à la fois cadre et décadre, jeu, plaisir, histoire et imaginaires communs.

QUESTION 2 : D'OU VIENT LA DEMARCHE HQAC ?

La démarche HQAC s'est construite par recoupement d'expériences et d'échanges avec différents acteurs de l'art dans l'espace public, au cours des 15 dernières années, notamment en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Deux modèles étrangers, ont plus particulièrement inspirés la démarche HQAC : la pratique du *lead artist* en Grande-Bretagne et celle d'*utilisation intermédiaire* en Allemagne. La conceptualisation de la démarche HQAC par l'artiste Stefan Shankland répond, dans un contexte français, au besoin de soutenir et d'intégrer de nouvelles formes d'interventions artistiques dans l'espace public et dans le processus de fabrication des villes.

LA DEMARCHE HQAC S'INSPIRE DE LA PRATIQUE DU LEAD ARTIST.

La pratique du *lead artist*, se développe en Grande-Bretagne en lien avec le boom immobilier au début des années 1990.

Le *lead artist* (artiste individuel ou collectif d'artistes), intégré dès les premières phases d'un projet urbain, conçoit une stratégie artistique et culturelle globale.

Il est assisté d'un *public art consultant*, acteur indépendant qui prend en charge la coordination des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de cette stratégie (collectivité, aménageur, promoteurs, entrepreneurs, fondations, partenaires privés et publics...) et recherche une partie des financements.

Cette pratique du *lead artist* permet de valoriser un certain nombre de principes qui sont repris par la démarche HQAC :

- L'artiste considéré en tant qu'expert urbain (au même titre qu'un architecte ou qu'un bureau d'étude) est intégré à l'équipe de décideurs urbains dès les premières phases du projet.
- Il conçoit non pas une œuvre mais une stratégie artistique intégrée à une opération d'aménagement.
- Cette stratégie est collaborative et implique d'autres artistes et praticiens urbains (plasticiens, chorégraphes, architectes, graphistes, paysagistes, ...).
- Celui qui conçoit cette stratégie n'est pas forcément celui qui réalise les œuvres et/ou les manifestations culturelles proposées.
- Les projets que coordonne un *lead artist* sont sophistiqués et complexes et supposent qu'il ait une série de compétences et une expertise dans des domaines propres à l'aménagement urbain, qui ne sont pas directement liés une pratique artistique institutionnelle.

(Voir annexe n°5 : Présentation de la pratique du lead artist)

LA DEMARCHE HQAC S'INSPIRE DU PRINCIPE D'UTILISATION INTERMEDIAIRE.

Les expérimentations développées en Allemagne de l'est dans un contexte de *Shrinking cities* (villes rétrécissantes) constituent également une source d'inspiration importante pour la démarche HQAC.

Dans des villes, confrontées à l'abandon croissant de logements, de structures industrielles, d'écoles et de logements, une pratique *d'utilisation intermédiaire* (Zwischennutzung) soutenue par les pouvoirs publics se développe à partir des années 2000.

Elle met en relation propriétaires (publics et privés) et porteurs de projets culturels, soulignant **le potentiel créatif et social de l'utilisation transitoire de terrains ou de bâtiments provisoirement inoccupés.**⁹⁸

Plus généralement c'est une réflexion sur **l'avenir des approches urbaines** qui est proposée à l'image du programme de recherche *Shrinking cities*⁹⁹ (2002-2008). Ce dernier s'appuie sur l'approche critique et la capacité des artistes à inventer de nouveaux schémas de pensée, pour aborder ce phénomène de décroissance urbaine.

⁹⁸ Voir le site de l'agence Zwischennutzungsagentur : www.zwischennutzungsagentur.de

⁹⁹ Ce programme est initié en 2002 par la fondation fédérale allemande pour la culture est confié à l'architecte et chercheur Philipp Oswalt. Ce dernier fait appel à plus de 200 artistes, architectes et urbanistes et chercheurs pour explorer ce phénomène de dépeuplement, les réponses à apporter et les scénarios possibles d'évolution. Voir le site internet du programme : www.shrinkingcities.com

La démarche HQAC réintroduit plusieurs principes issus de ces expériences menées en Allemagne:

- Les artistes ont une capacité à se saisir de problématiques urbaines et à **transformer ce qui peut être considéré comme une nuisance en un potentiel.**
- Des espaces en transition peuvent être **valorisés** par une intervention artistique temporaire.
- L'implication d'artistes et de concepteurs culturels dans une réflexion partagée peut **renouveler la prospective urbaine** et changer la perception des problèmes.

Ces pratiques *d'utilisation intermédiaire* soulignent qu'une intervention artistique et culturelle valorise les processus de transition et en font un cadre propice à l'invention de nouvelles approches urbaines ascendantes et participatives.

LA DEMARCHE HQAC, UN CONCEPT DEVELOPPE PAR L'ARTISTE STEFAN SHANKLAND.

A l'issue de plusieurs années de pratique artistique dans l'espace public (interventions en lien avec les processus de transformations de l'environnement, de la matière, des déchets, de la production industrielle), Stefan Shankland développe une pratique artistique **en prise directe avec les processus de transformation urbaine**.

Il travaille alors notamment en Grande-Bretagne et en Allemagne, dans le cadre d'opérations d'aménagement et de programme de redéveloppement des territoires.

Son expérience de la pratique du *lead artist* à Whistable dans le Kent et ses recherches expérimentales sur l'art et la culture dans les processus de transformation urbaine entre Leipzig, Halle, Dessau et Dortmund, vont lui permettre d'acquérir une expertise de conception et de coordination de programmes d'accompagnement artistique et culturel de processus de transformation urbaine et territoriale.

C'est sur la base de ces expériences qu'il initie à Ivry-sur-Seine la démarche HQAC (programme TRANS305), à partir de 2006.

(Voir annexe n°1 Parcours et références de Stefan Shankland)

LA DEMARCHE HQAC, POUR RENOUVELER LES CADRES D'INTERVENTION ARTISTIQUES ET CULTURELS DANS L'ESPACE PUBLIC.

La conceptualisation de la démarche HQAC correspond à la **vision d'artistes** d'intégrer des pratiques artistiques, culturelles et urbaines d'un nouveau genre, dans un contexte français.

Des cadres et des dispositifs existent pour autoriser, financer et soutenir la réalisation d'œuvres, d'intervention artistiques et de manifestations culturelles dans l'espace public : *1% artistique, commande publique, programme Nouveaux Commanditaires, Nuit Blanche*, festivals à fort ancrage territorial, *volets culture* et appels à projets dans le cadre de la politique de la ville...

Cependant peu d'entre eux embrassent la **dimension d'accompagnement artistique et culturel intégré à une démarche urbaine, à savoir :**

- Un programme artistique conçu spécifiquement pour un contexte donné, sur la durée.
- Un programme véritablement intégré à une opération de transformation urbaine, ses procédures, ses différentes phases, ses acteurs.
- Un programme jouant sur des temporalités et des disciplines artistiques multiples.

La conceptualisation de la démarche HQAC correspond par conséquent au besoin :

- De garantir des conditions de liberté artistique permettant l'émergence de nouvelles pratiques artistiques et culturelles dans l'espace public : programme artistique intégré à une opération d'aménagement, intervention artistiques éphémères, projets participatifs, utilisation intermédiaire d'espaces en transition...
- De créer des conditions légales, économiques et institutionnelles pour transformer un projet urbain en une plateforme de projets artistiques et culturels.
- D'un cadre identifiable et légitime (le HQAC, clin d'œil à la démarche HQE) que des acteurs de l'aménagement puissent comprendre et valoriser.
- De donner à une équipe artistique la possibilité, le temps, la place et la visibilité nécessaire pour agir en lien avec un projet urbain.

QUESTION 3 : QUELLES SONT LES APPLICATIONS ACTUELLES DE LA DEMARCHE HQAC ?

La démarche HQAC existe à travers le développement de plusieurs prototypes, portés par la ville d'Ivry-sur-Seine, ville pilote dans la mise en œuvre de cette démarche.

LA DEMARCHE HQAC EN 2009 EXISTE A TRAVERS DEUX PROTOTYPES EN COURS D'EXPERIMENTATION.

1er prototype : le programme TRANS305 à Ivry-sur-Seine.

Initié par l'artiste Stefan Shankland, TRANS305, programme d'accompagnement artistique et culturel de la ZAC du Plateau, a démarré en 2007 et se poursuivra sur toute la période du chantier (2007-2012).

Son nom fait référence à la Route Nationale 305 dont les travaux d'élargissement sont à l'origine de la création de la ZAC.

TRANS305 est le fruit d'une collaboration étroite entre la Ville d'Ivry-sur-Seine, l'AFTRP¹⁰⁰, aménageur de la ZAC, et Stefan Shankland.

TRANS305 se décline autour de trois axes principaux :

- **L'intégration de propositions artistiques** dans les différentes phases du chantier de la ZAC du Plateau (panneaux de chantier, palissades, mobilier urbain, architectures éphémères...).

- **La conduite de workshops et d'ateliers artistiques** en lien avec ce territoire en mutation (résidences artistiques sur site, projets de création avec des groupes d'étudiants internationaux, de scolaires...).

- **Le rayonnement de la démarche HQAC** (films, publications, expositions, conférences, site Internet...).

Ce projet permet d'établir les principes de la démarche HQAC et de tester sa stratégie d'intégration.

(Voir annexe n°3 : Fiche technique du programme TRANS305)

¹⁰⁰ L'AFTRP - Agence foncière et technique de la région parisienne, est un établissement public d'aménagement et un opérateur foncier.

TRANSFERT305

Une action emblématique du programme TRANS305 :

- Un projet de transfert (légal et physique) de sept objets emblématiques de la RN 305 (pots, stèle à la mémoire du Général de Gaulle, palissades, mur graffité, panneau JC Decaux...) vers un lieu d'exposition.

- Un projet participatif associant les personnels des ateliers de la régie, de la voirie, du service des fêtes, de l'urbanisme, des associations ivryennes et le Centre d'art contemporain de la ville.

Réalisation d'une installation dans l'espace du Centre d'art contemporain lors de l'exposition Urbaines Ellipses. Les éléments déplacés sont exposés sur un rack. Ils deviennent ainsi assemblés, une sculpture monumentale, mémoire de la ville en mutation.

- Une collaboration avec le graphiste Frédéric Teschner (réalisation d'affiches symbolisant la délocalisation des objets) et la réalisatrice Laura Delle Piane (réalisation du film TRANSFERT305, retraçant ce processus de transfert disponible sur le site : www.trans305.org).

2ème prototype : le programme d'accompagnement artistique et culturel de la réhabilitation de la cité Gagarine-Truillot.

Un programme HQAC a été proposé par l'agence d'architecture et d'urbanisme Grifo, lauréat du marché de définition de cette opération ANRU (septembre 2009), à Ivry-sur-Seine.

L'accompagnement HQAC de la réhabilitation de la cité débutera dans le courant de l'année 2010 et s'attachera en particulier à l'implication des habitants dans le processus de réhabilitation de leur quartier.

QUESTION 4 : EN QUOI LA DEMARCHE HQAC EST-ELLE UNE APPROCHE CONTEXTUELLE ?

La démarche HQAC, met en œuvre une programmation artistique et culturelle spécifiquement liée à un projet urbain et ses évolutions.

LA DEMARCHE HQAC PROPOSE UN PROGRAMME ARTISTIQUE ET CULTUREL ADAPTE A CHAQUE CONTEXTE.

Pour chaque démarche HQAC, un programme d'intervention artistique et culturel est conçu. Il se fonde sur un diagnostic sensible du contexte et la prise en compte des attentes du commanditaire et des différents acteurs concernés par une opération (habitants, usagers, professionnels de l'aménagement...). Les problématiques développées, la durée et l'ampleur du programme, les phases dans lesquelles il s'intègre, peuvent être très variées d'un programme à l'autre.

Exemple :

A Ivry-sur-Seine, sur la ZAC du Plateau, ce programme s'attache en particulier à :

- Animer certains espaces en friche.
- Valoriser les nombreux terrains à l'abandon (interventions artistiques en alternatives à certaines nuisances).
- Créer de nouvelles dynamiques artistiques, culturelles et participatives dans un territoire peu habité et déqualifié.
- Accompagner les processus de démolition, de construction et d'aménagement des espaces publics...

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la cité Gagarine-Truillot à Ivry-sur-Seine (opération ANRU), autre projet HQAC, le programme artistique et culturel proposé s'attache plus particulièrement à :

- Accompagner les habitants dans le processus de transformation de leur environnement.
- Travailler la mémoire et l'histoire de ce quartier.
- Contribuer à la création d'une identité spécifique pour cette cité en devenir.

UN PROGRAMME HQAC EVOLUE AU COURS DU PROJET URBAIN.

L'intégration et la mise en œuvre de la démarche HQAC est guidée par un programme artistique et culturel adapté, référence pour élaborer chaque étape de la démarche.

Cependant ce programme s'adapte et se réajuste au cours du projet urbain, pour prendre en compte ses évolutions et de nouveaux besoins, enjeux ou désirs qui n'auraient pas pu être détectés en amont.

QUESTION 5 : PAR QUI EST MISE EN ŒUVRE LA DEMARCHE HQAC ?

La démarche HQAC est mise en œuvre par une équipe HQAC qui conçoit et pilote un programme artistique et culturel adapté.

UNE EQUIPE HQAC EST NOTAMMENT COMPOSEE :

- **d'un artiste, collectif d'artistes ou concepteur culturel** qui conçoit une stratégie et un programme HQAC et en assure la direction artistique.
- **d'un coordinateur-médiateur** à même de faire le lien entre les différents acteurs du projet urbain et à assurer la mise en œuvre du programme HQAC sur la durée.
- **d'une structure de production** qui assure la mise en œuvre et le suivi des interventions artistiques et culturelles et recherche des financements complémentaires pour la réalisation du programme.

L'équipe HQAC s'entoure des compétences de collaborateurs spécialisés : **graphistes, artistes, urbanistes, ingénieurs, réalisateurs, anthropologues, architectes, médiateurs culturels, agences d'ingénierie culturelle, universitaires...**

QUESTION 6 : QUELS SONT LES PRINCIPES D'ACTION DE LA DEMARCHE HQAC ?

Les interventions artistiques et culturelles proposées mêlent des créations intégrées au projet urbain, des projets participatifs et des actions de rayonnement. Elles s'intègrent aux différentes phases du projet urbain.

LA DEMARCHE HQAC PROPOSE UNE GAMME D' ACTIONS ET DES METHODES PEU COMMUNES.

- Elle valorise le projet urbain en tant que **processus culturel**.
- Elle fait du projet urbain un **temps actif de création in situ** : œuvres pérennes, installations éphémères, architectures temporaires, rendez-vous publics...
- Elle suscite auprès des acteurs de l'aménagement et des habitants une **attitude créative et collaborative dans le développement urbain** : manifestations et interventions dans l'espace public, explorations urbaines, performances, parcours, jeux urbains, évènements ...
- Elle implique différents groupes, amateurs, scolaires, professionnels, habitants, dans une **dynamique de production artistique urbaine** : ateliers, workshops, participation à la production des projets artistiques...

- Elle offre un rayonnement inédit du projet urbain par la **diffusion de supports de communication originaux** : publications, films, expositions, conférences...

LA DEMARCHE HQAC S'INTEGRE A DIFFERENTES PHASES DU PROJET URBAIN.

Pendant le diagnostic ouvert :

- Pour engager une approche sensible et constructive afin de faire émerger des dimensions cachées, des potentiels, et des désirs sur un territoire donné.
- Pour assister le commanditaire dans la compréhension du territoire et l'élaboration de son projet d'aménagement.

Pendant les phases de concertation anticipée :

- Pour concevoir et mettre en œuvre, avant toute formalisation de projet, de nouvelles formes de concertation à même de stimuler l'imaginaire des habitants et valoriser les changements à venir.
- Pour créer des espaces animés de débat public et d'information sur le projet urbain.

Avec les équipes de conception pluridisciplinaire :

- Pour enrichir la programmation urbaine
- Pour participer à la qualité, (finesse, ancrage) du projet et à sa formalisation.

En lien avec la rédaction du cahier des charges :

- Pour contribuer à la rédaction du cahier des charges, en rappelant certains objectifs : qualité du cadre de vie, singularité des espaces publics, convivialité et qualité environnementale, sociale et culturelle du futur quartier...
- Pour inscrire, à cette étape, un programme d'interventions artistiques et culturelles intégrées au projet urbain.

Pendant les phases chantier :

- Pour offrir un regard extérieur au moment de la matérialisation des aménagements.
- . Pour tempérer la perturbation que peut provoquer le projet urbain sur le territoire.
- Pour valoriser et développer le potentiel d'espaces en attente, par le biais d'une programmation artistique temporaire.
- Pour participer à la sensibilisation des occupants et de l'ensemble des acteurs, aux bouleversements environnementaux liés aux démolitions.

A la livraison du projet :

- Pour accompagner l'appropriation du projet urbain.
- Pour créer des repères emblématiques, symboles du nouveau quartier (œuvres d'art pérennes, signalétique urbaine, espace public innovant...).
- Pour proposer une ou plusieurs manifestation(s) culturelle(s), fédératrice(s) et constitutive(s) de l'identité en devenir du quartier.

QUESTION 7: QUI PEUVENT ETRE LES COMMANDITAIRES D'UNE DEMARCHE HQAC ?

La démarche HQAC s'adresse à la maîtrise d'ouvrage urbaine (collectivités et aménageurs) qui intègre une démarche HQAC à sa programmation, son projet, et ses commandes.

Cette démarche peut être également intégrée à plus petite échelle aux pratiques des bureaux d'étude, des architectes, des urbanistes ou des promoteurs, qui proposent au maître d'ouvrage, un programme HQAC dans le cadre d'une consultation.

LA DEMARCHE HQAC PEUT ETRE PORTEE PAR UNE COLLECTIVITE EN TANT QUE MAITRE D'OUVRAGE D'UNE OPERATION D'AMENAGEMENT.

Plusieurs solutions existent pour une collectivité, qui souhaite intégrer une démarche HQAC.

Dans les phases de définition du projet urbain :

Soit l'équipe artistique est **aux côtés de la collectivité**, maître d'ouvrage de l'opération. Cette dernière commande directement une mission d'accompagnement artistique et culturelle des phases de définition du projet urbain : diagnostic, concertation programmation...

Soit l'équipe artistique est, à la demande du maître d'ouvrage, *aux côtés du ou des bureau(x) d'études retenu(s)*. La collectivité intègre alors dans le cahier des charges de la consultation le recours à une expertise artistique dans le cadre de leurs missions.

Dans les phases opérationnelles du projet urbain :

Le maître d'ouvrage de l'opération mentionne la mise en œuvre d'une démarche HQAC dans le cahier des charges passé à l'aménageur¹⁰¹.

LA DEMARCHE HQAC PEUT ETRE PORTEE PAR L'AMENAGEUR EN TANT QUE MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE.

Un **aménageur** peut également être le commanditaire direct d'une démarche HQAC.

Sans que ce soit évoqué dans le cadre de la consultation passée par le maître d'ouvrage, l'aménageur peut proposer une démarche HQAC et l'intégrer dans sa réponse. Le soutien à une telle démarche peut lui permettre de valoriser sa candidature et répondre, de manière originale, à des besoins plus généraux formulés par la collectivité en terme de participation des habitants, de communication, de valorisation de l'opération...

101 Les collectivités font notamment appel à un aménageur, en tant que maître d'ouvrage délégué, pour les opérations nécessitant la réalisation d'équipements publics, parfois déficitaires. Dans ce contexte la procédure communément utilisée est la création d'une ZAC-Zone d'Aménagement concertée.

**LA DEMARCHE HQAC PEUT ETRE PORTEE PAR LES BUREAUX
D'ETUDES, ARCHITECTES, URBANISTES ET PROMOTEURS, EN
TANT QUE MAITRES D'ŒUVRE.**

En tant que maîtres d'œuvre, dans les phases de définition du projet urbain ou dans ses phases opérationnelles, ils sont amenés à répercuter une démarche HQAC.

De même qu'un aménageur, ils peuvent dans le cadre d'une consultation, proposer sans que cela soit explicitement demandé par le maître d'ouvrage, la mise en œuvre d'un programme HQAC spécifique.

QUESTION 8 : COMMENT S'INTEGRE LA DEMARCHE HQAC AU PROJET URBAIN ?

La démarche HQAC est attentive au contexte, aux acteurs en présence et aux enjeux du projet. Elle obéit à un certain nombre de principes et de phases, nous en distinguons huit qui sont inspirés du programme TRANS305.

PREALABLES.

Plusieurs préalables sont nécessaires à toute mise en œuvre de la démarche HQAC :

- La **sensibilisation** du commanditaire à une démarche culturelle et son désir de nouvelles approches urbaines.
- Son **engagement** dans la durée dans une démarche alliant proximité et innovation.

PHASE 1

MISE EN CONTACT ENTRE COMMANDITAIRE ET PORTEUR D'UNE DEMARCHE HQAC.

Cette mise en relation entre un commanditaire et une équipe artistique a lieu dès **le début de la réflexion sur un projet urbain**.

Elle est rendue possible :

- Par le commanditaire qui connaît un porteur d'une démarche HQAC et souhaite engager une collaboration.
- Par une équipe HQAC dans le cadre d'une candidature directe, sur un projet urbain spécifique.

Cette connexion doit permettre de définir ou de co-définir la mission passée par le commanditaire à l'équipe HQAC.

PHASE 2

ETUDE DE DEFINITION POUR UN PROGRAMME HQAC ADAPTE.

Cette étude de définition, **temps d'immersion et d'approche du projet urbain**, répond aux objectifs suivants :

- Permettre à l'équipe artistique de mieux comprendre les besoins et la culture professionnelle du commanditaire et de rencontrer les différents acteurs clés du projet urbain.
- Mettre en évidence les principaux thèmes d'interventions d'un programme HQAC : mémoire du territoire, identité et accompagnement des transformations urbaines, consultation des habitants, repérage des usages...
- Définir les phases d'intervention du programme HQAC en lien avec les temporalités du projet urbain : phases de concertation, phases de programmation, phases de chantier...
- Proposer des formes, des formats artistiques et des collaborations adaptés au territoire et à ses acteurs.
- Proposer une première stratégie de mise en œuvre de la démarche HQAC : coût, durée, participants, partenaires, financements...

Plusieurs **principes méthodologiques** sont proposés :

- La rencontre par le biais d'entretiens, de consultations participatives, de conversations et d'ateliers collectifs (visites sensibles, explorations urbaines), des différents acteurs concernés par le projet urbain : services de la ville, habitants, associations, structures culturelles et sociales locales et acteurs urbains.
- Le décryptage sensible permanent du territoire et de ses enjeux afférents.
- La présence régulière du coordinateur HQAC sur site et sa participation aux différents rendez-vous et réunions relatifs au projet urbain.

PHASE 3

PROPOSITION DU PROGRAMME HQAC EN CONCERTATION AVEC LE COMMANDITAIRE.

L'équipe artistique soumet au commanditaire **les principales orientations retenues pour la mise en œuvre d'un programme HQAC.**

Cette présentation comprend :

- Un rapport rassemblant les éléments de diagnostic spécifique et les principaux axes du programme artistique et culturel.
- Une ou plusieurs réunions publiques de présentation du programme HQAC.
- Une première action en préfiguration du programme HQAC : rendez-vous public, exposition, évènement...

Sur la base de cette présentation un dialogue s'engage pour préciser les orientations et définir les conditions d'intégration de ce programme artistique et culturel au projet urbain.

PHASE 4

VALIDATION POLITIQUE EN AMONT DES PHASES OPERATIONNELLES DU PROJET URBAIN

Quel que soit le commanditaire, la démarche HQAC doit faire l'objet d'un **portage politique fort pour exister sur la durée.**

Cette validation passe idéalement par le vote en conseil municipal de l'engagement de la collectivité, maître d'ouvrage de l'opération, dans une démarche HQAC, sur la base du programme artistique et culturel proposé.

Ce portage politique est essentiel pour plusieurs raisons :

- Il marque l'engagement de la collectivité sur la durée dans la mise en œuvre d'une démarche innovante.
- Il renforce la crédibilité de la démarche et favorise l'engagement et la coopération de l'ensemble des acteurs de l'aménagement dans sa réalisation.
- Il permet d'impliquer les services techniques de la ville (espaces verts, transports, régie, communication...) dans la réalisation matérielle des projets artistiques et favorise les partenariats avec différentes structures de la ville (centres culturels, établissements scolaires...) et des acteurs économiques et associatifs locaux.
- Il favorise les recherches de financements complémentaires auprès des autres collectivités territoriales (département, région, Etat), de structures publiques et de financeurs privés.

PHASE 5 : L'OPERATIONNALITE DU PROGRAMME HQAC.

La démarche HQAC existe d'autant mieux si elle est **mentionnée dans les cahiers des charges afférents au projet urbain** à destination des différents intervenants : aménageurs, entrepreneurs, démolisseurs, promoteurs, architectes... et inscrite dans les bilans réalisés par ces derniers.

L'intégration de la démarche HQAC dans les cahiers des charges peut prendre des formes variées :

- La référence à la démarche est seulement citée

Ex : « le projet urbain xxx fait l'objet d'une démarche HQAC... »

Ou : « le projet urbain xxx fait l'objet d'un accompagnement artistique et culturel... »

- Les principales orientations du programme sont détaillées dans les cahiers des charges.

Les modalités de financement sont précisées à cette occasion. A titre d'exemple :

- Le commanditaire stipule qu'un pourcentage du coût de l'opération soit consacré au financement de la démarche HQAC.
- Le commanditaire demande à son maître d'œuvre de répercuter le financement d'une partie du programme HQAC dans son budget. (dans les lignes « traditionnelles » : communication, concertation... ou en créant une ligne spécifique)

Cette intégration, au sein des procédures opérationnelles, légitime la prise en compte de la démarche HQAC par les différents acteurs impliqués dans le projet urbain.

Elle facilite par la suite la réalisation des interventions artistiques et culturelles dans la mise en œuvre opérationnelle du projet.

PHASE 6 : MISE EN VISIBILITE DE LA DEMARCHE HQAC.

La démarche HQAC **gagne également en visibilité si elle est relayée par l'ensemble des professionnels sur les différents supports et actions de communication de l'opération** : panneaux de chantier, plaquettes de présentation du projet urbain, site Internet du commanditaire, réunion publiques, forums des projets urbains¹⁰², salon de l'immobilier...

Ces différentes mentions de la démarche HQAC permettent de la situer comme faisant partie intégrante du projet urbain et non seulement comme un supplément artistique et culturel.

¹⁰² En 2007, dans le cadre du 7ème forum des projets urbains, le maire d'Ivry sur Seine et l'aménageur AFTRP, ont présenté le projet urbain de la ZAC du Plateau à travers sa démarche d'accompagnement artistique et culturel. Voir annexe n° 4 : Extrait du guide du 7ème forum des projets urbains.

PHASE 7: CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE POUR SUIVRE LA REALISATION DU PROGRAMME HQAC SUR LA DUREE.

Dès le lancement des phases opérationnelles du projet urbain, il est important de constituer **un comité de pilotage** du programme HQAC, réunissant l'équipe HQAC et l'ensemble des acteurs concernés.

Il permet notamment :

- De préciser les conditions de mise en œuvre du programme HQAC et de coordonner les interventions des différents acteurs impliqués.
- D'ajuster ce programme à la réalité de l'opération, en redimensionnant certaines interventions artistiques tout en proposant de nouvelles actions pour répondre à des besoins qui n'auraient pas été anticipés.
- De créer les conditions d'un dialogue dynamique et d'une coopération efficace entre équipe artistique et acteurs urbains.

PHASE 8 : IMPLICATION DES AUTRES ACTEURS PRESENTS DU TERRITOIRE.

Si la réalisation du programme HQAC implique les acteurs de l'aménagement, ce dernier s'adresse plus globalement **aux habitants, aux usagers, aux structures culturelles et éducatives locales, aux services de la ville...**

Leur participation au programme artistique et culturel proposé est facilitée par :

- Une présence régulière sur site de l'équipe HQAC.
- La création d'un bureau HQAC identifiable, au cœur du projet urbain (bâtiment inoccupé, Algeco, architecture temporaire).
- La mention, sur les différents supports de communication du projet urbain (panneaux, documents, affiches...) de la démarche HQAC.
- La création d'un site Internet du programme HQAC.
- La mise en œuvre de projets pédagogiques avec les structures culturelles et sociales et scolaires présentes sur le territoire.
- L'implication des habitants dans la réalisation des projets artistiques proposés.
- L'organisation de manifestations : fêtes, vernissages, repas, expositions, rencontres, dans l'espace public du chantier.

QUESTION 9 : QUELLE STRATEGIE DE FINANCEMENT POUR LA DEMARCHE HQAC ?

La démarche HQAC a pour caractéristique de se fonder dans le budget global d'une opération et d'intégrer des lignes budgétaires classiques : études, éléments de programme, concertation, communication... Même si une part importante de la réalisation d'un programme HQAC s'inscrit dans les lignes existantes d'un projet urbain, la direction artistique et la coordination d'un tel programme a un coût.

Dans un premier temps, le commanditaire finance une **phase d'étude de définition** qui permet une prise en compte fine du contexte urbain et la conception d'un programme d'accompagnement artistique et culturel spécifique¹⁰³. Le commanditaire doit prendre en charge, de façon intégrée ou non, mais toujours de façon assumée, la direction artistique et la coordination du programme HQAC.

Dans un deuxième temps, dans une phase de **mise en œuvre du programme HQAC**, le financement et la réalisation des

interventions artistiques et culturelles proposées n'est pas à la seule charge du commanditaire initial mais **implique les autres acteurs du projet urbain**.

PLUSIEURS PRINCIPES DE FINANCEMENT PEUVENT ETRE ENONCES :

- La répercussion de la démarche HQAC dans les **différents cahiers des charges afférents au projet urbain**, permet d'impliquer tout ou partie des acteurs dans la réalisation des interventions proposées : aide financière, conventions, mise à disposition de matériaux, prêts, main d'œuvre, autorisations d'accéder aux différents espaces du chantier, réalisation d'une partie des actions nécessaires à la réalisation d'une intervention artistique (terrassement, démolition...), ...
- L'équipe HQAC recherche des **financements complémentaires** auprès des partenaires publics et privés, dans le cadre de lignes budgétaires et d'appels à projets liés à la culture, au développement durable, à la solidarité urbaine...
- Le programme HQAC s'inscrit dans une logique de **financement par tranches**, il n'est donc pas obligatoire que le budget de l'ensemble du programme soit assuré pour entamer la réalisation des premières interventions artistiques et culturelles.

¹⁰³ Dans le cadre du programme TRANS305 à Ivry-sur-Seine, cette phase de conception a fait l'objet d'une mission intitulée « Mission d'accompagnement artistique et culturel de la définition de la ZAC du Plateau ». Cette mission était commandée directement par la direction du développement urbain de la ville d'Ivry-sur-Seine à l'artiste Stefan Shankland.

QUESTION 10 : QUELLES SONT LES VALEURS AJOUTEES DE LA DEMARCHE HQAC ?

La démarche HQAC offre une véritable opportunité aux acteurs urbains de fédérer leurs pratiques autour d'une vision artistique originale, porteuse de sens, d'identité et de rayonnement.

LA DEMARCHE HQAC AGIT AU SERVICE DE LA QUALITE URBAINE.

Innovation.

La mise en œuvre d'un programme HQAC suppose l'invention d'outils et savoirs faire inédits (diagnostics sensibles, explorations urbaines, dispositifs de concertation alternatifs...). Elle propose de nouvelles collaborations entre acteurs culturels et urbains qui renouvellent les approches du territoire.

Communication.

La communication du projet urbain (panneaux, documents, plaquettes...) peut intégrer une dimension artistique : graphisme innovant, organisation de manifestations fédératrices de grande visibilité », interventions le chantier, ...

Plus généralement la démarche HQAC introduit une nouvelle exigence de qualité au cœur du projet urbain. Elle renforce la singularité, l'originalité d'une opération d'aménagement et offre un angle d'approche inédit pour la communiquer auprès des acteurs du secteur et auprès des habitants en valorisant une approche de proximité.

Convivialité.

La présence régulière d'une équipe artistique et l'organisation d'évènements culturels dans l'espace public est facteur d'incarnation par la convivialité et de dialogue. Son statut à la fois formel et informel favorise des contacts directs avec tous les acteurs. La démarche HQAC invente un système de narration qui souligne ce qu'un projet urbain produit comme récit collectif, à toutes les phases de l'opération.

Développement durable.

Parce qu'elle est élaborée à partir des potentialités du territoire, en termes de ressources matérielles, économiques et humaines, la démarche HQAC contribue à l'émergence de la notion *d'éco-quartier* au sens culturel de son acception (identité, inscription dans son environnement, coopérations...) :

- Le programme HQAC est conçu à partir d'une phase d'immersion dans le territoire.
- Les projets artistiques et culturels sont réalisés à partir des matériaux et des ressources présents sur le site même du projet urbain.
- Leur mise en œuvre implique la participation des acteurs locaux (écoles, entreprises, formations universitaires, services de la ville...).

Participation.

Le regard attentif et libre d'une équipe artistique et la réalisation d'interventions artistiques et culturelles collaboratives permettent d'intégrer les pratiques des habitants et des usagers d'un quartier en transformation à partir d'approches créatives et vivantes.

Médiation.

Un projet urbain est souvent vécu par les habitants comme une nuisance et une source d'inquiétude. En contrepoint, la présence sur le terrain d'une équipe artistique crée une médiation d'un nouveau genre sur les transformations à venir.

Ces nouvelles interactions avec la population améliorent leur connaissance du projet urbain, leur implication dans le processus de transformation et introduisent les conditions d'une relation de confiance.

Plus généralement, en investissant le temps de la transformation urbaine cette médiation entre la ville d'aujourd'hui et celle de demain tempère les bouleversements.

Fédération d'acteurs multiples.

La mise en œuvre d'une démarche HQAC permet de fédérer les différents acteurs d'un territoire dans un processus artistique et culturel porteur de sens. Elle favorise une émulation autour d'une démarche originale et audacieuse.

Qualification des espaces et des usages.

L'intervention d'une équipe HQAC permet de révéler les qualités de certains espaces et d'en préfigurer les usages. Pendant le temps de la transformation, elle permet d'activer des lieux en attente pour en faire des espaces de projets collectifs (interventions artistiques éphémères dans des parcelles en friche, création d'un bureau d'information dans un espace en attente de démolition...).

Recherche.

La démarche HQAC suscite de nouvelles interactions avec l'enseignement supérieur et la recherche permettant de faire du projet urbain un espace d'observation d'expériences stimulant sur la ville en transformation.

Désirs, plaisirs et jeux urbains.

La démarche HQAC participe à renouveler la créativité du projet urbain, lui conférant du sens, du sensible et de nouveaux imaginaires. Elle active les enjeux de mémoire, et d'identité, se saisissant du visible et de l'invisible d'un territoire.

QUESTION 11 : EN QUOI LA DEMARCHE HQAC RENOUVELLE-T-ELLE LE ROLE DE L'ARTISTE DANS LA CITE ?

La démarche HQAC confère à l'artiste de multiples rôles et fonctions informelles tout au long du projet urbain.

LA DEMARCHE HQAC PERMET DE SITUER L'ARTISTE EN TANT QU'ACTEUR URBAIN A PART ENTIERE.

Elle aide à dépasser les visions parfois caricaturales du travail de ce dernier dans l'espace urbain :

Celle du *décorateur urbain* intervenant en marge des transformations. Si l'intervention artistique peut permettre d'embellir la ville, l'artiste investi dans une démarche HQAC agit sur la conception urbaine en elle-même et non uniquement sur la création d'objets ou d'événements artistiques dans l'espace public.

Celle du *néo-forain*, animateur urbain occasionnel. Si l'organisation de manifestations culturelles crée de l'animation, du bien être, du plaisir il est important qu'elles dépassent le seul divertissement pour s'inscrire dans la durée, répondre à des objectifs de participation, agir sur l'identité de la ville en transformation.

Celle du *travailleur social à compétences artistiques*. La démarche HQAC est vecteur de lien social et questionne les enjeux de mémoire et la diversité culturelle d'un quartier. Cependant la création de formes et formats artistiques innovants reste un objectif incontournable.

- Celle du *producteur d'objets d'art immuables*, objets qui peuvent perdre leur sens et leur fonction dans un contexte qui évolue. L'œuvre pérenne, si elle s'avère délibérément choisie parmi d'autres modes d'intervention, peut garder une certaine pertinence.

LA DEMARCHE HQAC SITUE L'ARTISTE AU CARREFOUR DE DIFFERENTES FONCTIONS FORMELLES ET INFORMELLES.

- Conseiller auprès de l'équipe pluridisciplinaire en charge de la conception de projet d'aménagement, en amont des phases opérationnelles.
- Concepteur d'une stratégie et d'un programme artistique et culturel.
- Moteur d'une réflexion singulière sur le projet urbain et sa dimension culturelle, participative, durable...
- Créateur d'œuvres et d'interventions artistiques dans l'espace public.
- Animateur de workshops et d'ateliers participatifs dans la ville en transformation.
- Coordinateur d'une équipe de professionnels pluridisciplinaires : architectes, designers, ingénieurs, pour répondre aux différentes exigences techniques que suppose la mise en œuvre du programme artistique.
-

Mais aussi :

- Traducteur de principes contraires : il réfléchit à l'articulation des usages parfois contradictoires des territoires, en déplaçant les éventuels conflits et les emmenant sur d'autres perspectives.
- Révélateur des pratiques habitantes : son regard attentif et libre permet d'interroger les pratiques des habitants selon des approches créatives et vivantes.
- Vecteur de sens et témoin vigilant des finalités de l'intervention urbaine : il active la réflexion sur le sens de l
- L'action urbaine et permet de réunir acteurs urbains et habitants dans une démarche artistique et culturelle partagée.

QUESTION 12 : QUELLES SONT LES HYPOTHESES DE DEVELOPPEMENT DE LA DEMARCHE HQAC ?

Les prototypes de démarche HQAC ont pour objectif d'en tester les fondamentaux. Elle a vocation à se développer, au-delà d'Ivry-sur-Seine, dans différents contextes urbains et d'impliquer de nouveaux acteurs artistiques.

LE DEVELOPPEMENT DE LA DEMARCHE HQAC PASSE PAR SA DIFFUSION AUPRES DE NOUVEAUX ACTEURS.

Cette officialisation de la démarche HQAC sera menée grâce :

- A une action d'information et de sensibilisation par le biais d'une série de **temps publics** sur l'année 2009-2010, dans les sphères de l'aménagement et de la culture.
- A la diffusion du **rapport d'étude** sur la démarche HQAC.
- A la mise en place d'un **site Internet** HQAC.

LE DEVELOPPEMENT DE LA DEMARCHE HQAC PASSE PAR SA CONCRETISATION SUR DE NOUVEAUX TERRAINS D'EXPERIENCE.

La mise en œuvre de ces nouvelles initiatives HQAC permettra :

- D'inciter les acteurs de l'aménagement à s'ouvrir à des pratiques artistiques impliquant des acteurs culturels d'un nouveau genre et des artistes travaillant sur le modèle du *lead artist*.
- D'impliquer d'autres artistes dans la conception et/ou la réalisation d'un programme HQAC.
- De tester la démarche HQAC au cours des différentes phases d'un projet urbain et sur des axes ciblés : diagnostic, concertation, communication, participation des habitants...
- D'asoir la notion de *lead artist*, à savoir une fonction de conseil artistique intégrée à la production urbaine, sur la durée.

LE DEVELOPPEMENT DE LA DEMARCHE HQAC PASSE PAR L'EVALUATION DE CES NOUVELLES EXPERIENCES.

L'**évaluation** systématique des nouvelles expériences de démarche HQAC dans les prochaines années permettra de préciser son positionnement, ses modalités et les valeurs ajoutées qu'elle peut apporter au projet urbain.

C'est une condition essentielle à son développement exigeant et son appropriation par d'autres collectivités, aménageurs, maîtres d'œuvre, artistes... à l'échelle nationale.

Cette stratégie de développement de la démarche HQAC rejoint la **méthode PDAC (Préparer, Développer, Comprendre, Agir)**¹⁰⁴ conçue pour améliorer la qualité d'un produit, d'une œuvre, d'un service en proposant une démarche de recherche réitérée : formulation d'une nouvelle proposition (Préparer), expérimentation de cette proposition (Développer) Evaluation des résultats de l'expérience (comprendre) et réinitialisation d'une nouvelle expérimentation adaptée au regard du processus précédent.

¹⁰⁴ Cette méthode initiée par le statisticien William Edwards Deming dans les années 1950, souvent désignée sous le terme de « roue de Deming », est devenu un outil de référence en matière de management et de développement continu de produits, processus et services.

QUESTION 13 : QU'EST CE QUE LA DEMARCHE HQAC N'EST PAS ?

Toute nouvelle démarche impliquée dans la cité est porteuse de renouvellement et d'espoir mais aussi de risques et de contresens si une attention précise n'est pas portée à chaque étape de son développement. La démarche HQAC peut être un simple aiguillon, à la fonction positive. Plus subtilement elle peut agir en profondeur sur une *culture* de la ville en transformation.

LA DEMARCHE HQAC N'EST PAS UNE RECETTE CLE EN MAIN ET INFAILLIBLE

C'est une approche qui se constitue progressivement, expérience après expérience. Elle engage ses porteurs, intervenants et publics dans processus type PDCA (Proposer, Développer, Comprendre, Agir)

LA DEMARCHE HQAC N'EST PAS UN LABEL

En tant qu'outil qui permet d'intégrer le registre artistique et culturel dans l'urbain, elle fonctionne tant qu'elle suscite de l'envie, du désir partagé, de la réflexion et s'inscrit avec précision dans la réalité d'un contexte urbain avec lequel elle interagit. Elle ne peut se réduire à une série de cibles et d'objectifs définis par avance et valables pour toutes les situations. C'est une recherche en action.

LA DEMARCHE HQAC N'EST PAS UNE SOLUTION AUX MAUX DE LA VILLE

Elle permet de générer sur la durée un travail de création et d'animation intégré au projet urbain. Des actions et une présence artistique peuvent être vecteurs de dialogue et permettre d'atténuer certains conflits.

Toutefois, il est important que les porteurs d'une démarche HQAC ne deviennent pas : un bureau d'information sur le projet urbain ; une police de proximité alternative ; des animateurs sociaux créatifs ; des communicants (bon marché) du projet ; des baumes cosmétiques urbains ; des nettoyeurs de friches...

QUESTION 14 : QUI SONT LES ACTEURS REFERENTS DU DEVELOPPEMENT DE LA DEMARCHE HQAC ?

Les acteurs référents de la démarche HQAC sont Stefan Shankland, artiste plasticien, initiateur de cette démarche et le pOlau-pôle des arts urbains.

A même de concevoir au regard d'un contexte donné, un programme HQAC exigeant et adapté, ces acteurs s'engagent dans une démarche de promotion de la démarche HQAC sur la base des prototypes initiés à Ivry-sur-Seine et organisent les conditions de mise en relation entre commanditaires, artistes et concepteurs culturels, à même de développer pareille démarche dans de nouveaux contextes.

Dans la perspective de développement de la démarche HQAC, Stefan Shankland se situe comme commissaire ou conseiller artistique en amont des opérations. Avec le pOlau, ils seront amenés à proposer des acteurs artistiques et culturels pouvant porter et animer une démarche HQAC. Le pôle des arts urbains étant une structure relais appropriée pour mener cette mission interface.

(Voir annexe n° 1 : Parcours et références de Stefan Shankland)

(Voir annexe n°2 : Références du pOlau-pôle des arts urbains)

ANNEXES

- **Annexe n°1** : Parcours et références de Stefan Shankland.
- **Annexe n° 2** : Références du pOlau-pôle des arts urbains.
- **Annexe n°3** : Fiche technique du programme TRANS305.
- **Annexe n°4** : « La ZAC du Plateau une démarche culturelle comme accompagnateur de l'aménagement », extrait du « guide du 7^{ème} forum des projets urbains », Urbapresse information, novembre 2007.
- **Annexe n°5** : Fiche de présentation de la pratique du *lead artist*.

ANNEXE N°1

PARCOURS ET REFERENCES DE STEFAN SHANKLAND

1. PARCOURS

FORMATION

Après des études d'arts plastiques à la Chelsea School of Art de Londres (Master en 1991) et de théorie de culture contemporaine au London Institute (Master en 1994), Stefan Shankland poursuit une recherche artistique inspirée des processus de post-consommation, du phénomène des déchets et de leur gestion.

PRATIQUE ARTISTIQUE HORS LES MURS

Sa sélection pour la Bourse d'Art Monumental d'Ivry-sur-Seine en 1997 marque le début de son engagement pour une pratique artistique hors les murs. Suivront de nombreux projets dans l'espace public, notamment en France et en Grande-Bretagne.

En 2000, il réalise le projet C-bin, un important projet de recherche, de productions artistiques et d'information autour des phénomènes de pollution du littoral nord-ouest européen.

Son implication dans les processus de transformation environnementaux, industriels et sociaux se prolongera notamment à travers une approche plastique des déchets nucléaires et quatre années de recherche artistique et de réalisations (2002-2006) en collaboration avec un groupe de scientifiques du CECER au CEA (Commissariat à l'Energie Atomique).

ART ET PROJETS URBAINS

À partir de 2002, Stefan Shankland s'engage en tant que conseiller artistique (lead artist) dans l'accompagnement artistique de projets urbains, tout particulièrement en Angleterre où il travaille avec l'artiste Andrew Sabin.

Depuis 2004, il participe à différents programmes artistiques intégrés aux processus de démolition et de renouvellement urbain en Allemagne. En 2008 sa recherche sur l'intégration d'une approche plastique dans les mutations urbaines l'amène à travailler avec le collectif d'architectes Raum Labor Berlin dans le cadre d'une résidence Villa Médicis Hors les Murs (architecture).

Stefan Shankland dirige actuellement TRANS305 - programme d'accompagnement artistique et culturel de la ZAC du Plateau à Ivry-sur-Seine (94).

ENSEIGNEMENT (SÉLECTION)

Stefan Shankland est enseignant au Chelsea College of Art and Design of the University of the Arts de Londres (UAL) de 1995 à 2009. Professeur à l'Ecole supérieure d'art et design de Reims (ESAD) de 1995 à 2000, il enseigne actuellement au sein du Master 2 Projets Culturels dans l'Espace Public, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne (2007 - 2009), du Master 2 Ingénierie des Echanges interculturels, Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle (2008-2009) et à l'Ecole des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) – génie urbain (2007-2009).

2. REFERENCES

PROJETS ARTISTIQUES INTEGRES AUX MUTATIONS URBAINES, ECONOMIQUES ET TERRITORIALES (SELECTION)

« **TRANS305** » - **Ivry-sur-Seine / AFTRP aménageur** (2006-2012)
Définition et mise en œuvre du programme TRANS305 : programme d'accompagnement artistique et culturel de la ZAC du Plateau.
www.trans305.org

« **Basic Bill** » - **Theater Sophiensaele, Berlin / Technische Universität, Berlin** (2008-2009)
Production participative d'une sculpture monumentale intégrée à la réhabilitation du théâtre et réalisation d'un film sur le processus de création, dans le cadre d'une **résidence CulturesFrance / Villa Médicis Hors les Murs (architecture)**.
basic-bill.freesitespace.net

« **Watching the world go by** » - **Aéroport de Leipzig-Halle / Festival Theater der Welt** (2008)
Résidence d'un mois à l'aéroport et réalisation d'une installation dans l'espace public, dans le cadre du festival Theater der Welt, Halle, Allemagne.
<http://worldspace.ausflughafensicht.de/watchingtheworldgoby.html>

« **ATP** » - **MAC/VAL, Vitry-sur-Seine / University of the Arts London - UAL** (2006-2007)
Installation devant la TATE à Londres (Parade Ground) et présentation d'un projet monographique dans le cadre de l'exposition « Entreprises Singulières » au MAC/VAL. / www.ateliertranspal.org

« **Projet Trans-Forma** » - **Ville de la Lissa, Cuba / Ville de Brandenburg, Allemagne / Ville d'Ivry-sur-Seine** (2004-2006)
Performances et installations dans l'espace public en France, en Allemagne, à Cuba et en Pologne dans le cadre du programme de résidences itinérantes « Mehr Licht ».

« **Nuclé-R** » - **CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) / CECER, Marcoule** (2002-2006)
Réalisation d'une étude pour une « approche plastique des déchets nucléaires ». Réalisation d'une installation monumentale pour le CECER (Centre d'Expertise sur le Conditionnement et l'Entreposage de matières Radioactives).

« **Public Works** » - **Ville de Whistable, Kent, Grande-Bretagne** (2001-2005)
Développement d'une approche plastique du chantier de construction d'un Centre d'art et conception d'un programme d'œuvres d'art intégré au projet urbain du Horse-Bridge Development (en collaboration avec Andrew Sabin). 4 années de projet, 12 projets artistiques réalisés.

« **Projet C Bin** » - **Conseil Régional de Picardie / DRAC Picardie** (1998-2002)
Réalisation du projet « C-Bin », approche plastique du phénomène des macro-déchets sur le littoral Nord-Ouest européen et installations le long du littoral picard (en collaboration avec Andrew Sabin).

L'ensemble des projets de Stefan Shankland sont consultables sur son site internet : www.stefanshankland.com

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Conseil démarche HQAC - Agence Grifo, architectes et urbanistes (2008-2009)

Conseil artistique pour la mise en œuvre d'une démarche HQAC dans le cadre de la consultation pour la réhabilitation de la cité Gagarine-Truillot à Ivry-sur-Seine (94).

Conseil artistique - Schlumberger / SONATRACH, Algérie (2007)

Approche plastique du métier de consultant dans les exploitations pétrolières algériennes.

Conseil artistique – CECER / CEA (2003-2005)

Approche plastique des déchets nucléaires et accompagnement de la création du premier centre d'information sur les déchets nucléaires en France (Marcoule).

RECHERCHE

CulturesFrance, bourse Villa Médicis Hors les Murs (architecture), Allemagne (2008)

Rencontres, recherches et réalisation de projets artistiques éphémères dans l'espace public en Allemagne.

Résidence itinérante à Berlin, Leipzig, Halle et Dortmund.

Rencontres et collaboration avec les artistes, architectes et programmeurs travaillant de façon expérimentale sur de nouvelles formes d'intégration des pratiques artistiques dans l'espace public et dans les processus de transformations urbaines.

Enseignant-chercheur à la University of the Arts London (2000-2008)

Sujets de recherche : art dans l'espace public, projets participatifs, approche plastique des phénomènes de post consommation et du management des déchets.

ENSEIGNEMENT (SÉLECTION)

- Département Sculpture & espace public, Chelsea College of Art and Design de la University of the Arts Londres UAL (1995 - 2009).

- Master 2 Projets Culturels dans l'Espace Public, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne (2007 - 2009).

- Master 2 Ingénierie des Echanges interculturels – Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle (2008 - 2009).

- Ecole des ingénieurs de la ville de Paris – génie urbain (EIVP) (2007-2009).

- L3 Génie urbain Université Paris-Est Marne-la-Vallée (2008-2009).

- Ecole supérieure d'art et design d'Amiens (ESAD) (1998 - 2002).

- Ecole supérieure d'art et design de Reims (ESAD) (1995 - 2001).

ANNEXE N°2

REFERENCES DU POLAU-POLE DES ARTS URBAINS

PROSPECTIVE ARTISTIQUE ET URBAINE

Le pOlau crée les conditions de mise en contact entre professionnels de l'art et la culture, acteurs urbains et chercheurs, dans le cadre de séminaires de recherche, de consultations...

Consultation « Le Grand Paris(s) » - Ateliers Jean Nouvel (2008-2009)

Collaboration avec l'équipe des Ateliers de Jean Nouvel pour une mission de prospective culturelle liée au territoire métropolitain, dans le cadre de la consultation nationale Le Grand Paris(s) de l'agglomération parisienne.

- Entretiens d'acteurs à « Haute Sensibilité urbaine et Territoriale » (artistes, penseurs, programmeurs) sur leur vision du Grand Paris.
- Explorations thématiques « arpentages & repérages », avec différentes équipes (CNAM, AREP, Ateliers Jean Nouvel).
- Repérage d'« initiatives métropolitaines » mené en collaboration avec les étudiants du Master 2 professionnel Projets Culturels dans l'Espace Public.

La ville à l'état Gazeux - Festival « Rayons Frais » (2004-2009)

Modules de programmation (jeux urbains, parcours, expériences urbaines et conférences tout public) pour qualifier le volet urbain d'une manifestation

artistique ou accompagner un projet de transformation urbaine en phase de diagnostic, de définition, de mise en œuvre ou de concertation.

La ville la nuit - Ministère de la Ville (2007)

Participation du pOlau à un séminaire de réflexion sur la ville et la nuit, sous la direction de Luc Gwiazdzinski, commandé par le ministère du Logement et de la Ville.

La ville Foraine - Séminaire de recherche (éditions 2006 et 2009)

Séminaires portés par le pOlau sur les transformations de la ville à partir de références issues du monde forain contemporain, réunissant géographes, philosophes, urbanistes, scénographes... (voir le blog de la ville foraine : <http://lavilleforaine.wordpress.com>)

Missions repérage(s), 1 élu, 1 artiste - Lieux Publics, Centre national de création (2002-2005)

Recherche-action menée par Maud Le Floc'h et Lieux Publics, dans treize villes en France, visant à actionner la vision artistique au contact de la vision politique et inversement.

- 13 rencontres itinérantes mêlant à chaque fois 1 élu et un artiste.
- Un ouvrage « Un élu, un artiste : Missions Repérage(s) », 2006
www.lieuxpublics.fr/missionreperages

PROGRAMMATION DE PROJETS ARTISTIQUES EN RESONANCE AVEC LES PROJETS URBAINS.

En s'appuyant sur un réseau d'artistes, de scientifiques et de professionnels de la ville, le pOlau propose des moments d'interprétation, de décryptage et de démocratisation de la ville, ses identités et ses mutations.

Festival « Rayons-Frais » - Ville de Tours (2003-2009)

Prise en charge de la programmation « arts urbains » du festival « Rayons frais, art et ville », de Tours.

Coopérative de diffusion De rue de Cirque - Ville de Paris (2005-2008)

Conseil artistique pour la programmation annuelle et pour la conception de scénarios spécifiques à l'espace urbain.

- Les PhénoméNomades, 2008 : tournée urbaine d'attractions foraines à Paris

- Paris passu, 2006 : programmation menée dans le quartier Villa d'Este - place de Vénétie (Paris 13ème), réflexion sur l'aménagement urbain du quartier des olympiades

- Les indésirables, 2006 : infiltrations artistiques dans le quartier Edgard Quinet

ACCOMPAGNEMENT D'EQUIPES ARTISTIQUES

Le pOlau soutient des démarches artistiques (arts de la rue, arts visuels, danse, architecture, théâtre, paysage...) qui travaillent sur la matière urbaine et jouent avec la ville en mutation. Ce soutien se fait à travers : des crédits de recherche, des résidences de recherches, de créations, d'intervention et un suivi des projets sur le long cours.

Artistes et projets soutenus :

- **Groupenfonction** - théâtre multidisciplinaire
- **L 'ANPU** - Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine, une proposition de Laurent Petit, **collectif Exyzt**
- **A propos** - collectif d'artistes : danse design, arts plastiques...
- **La Linéa** - groupe d'expérimentation et de production architecturale éphémère
- **Ici même Grenoble** - collectif artistique pluridisciplinaire (danse, jeu d'acteur, sociologie, architecture...)
- **Eric Bezy**, projet **Tantôt** - performances urbaines
- **Compagnie Jeanne Simone** - chorégraphies urbaines

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Le pOlau développe une activité d'enseignement dans des formations universitaires sur la thématique « arts et production urbaine » :

- **Master 2 Projets Culturels dans l'Espace Public**, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne
- **Polytech' Tours**, école polytechnique de l'Université de Tours, spécialité génie de l'aménagement
- **Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes**
- **Cité des territoires**, Université Pierre Mendès France, Grenoble

ANNEXE N°3

FICHE TECHNIQUE DU PROGRAMME TRANS305.

1. CONTEXTE :

En 2006, plusieurs éléments concourent à la mise en relation entre Stefan Shankland et la ville d'Ivry-sur-Seine et au lancement du projet TRANS305.

- Sur le plan urbain, la ville d'Ivry-sur-Seine, confrontée au développement d'opérations d'aménagement d'envergure sur son territoire, est à la recherche de nouvelles formes de relation aux habitants, de communication et de médiation sur ses projets.

- Sur le plan culturel la ville cherche à refonder sa politique de promotion de l'art public. Moteur d'une approche ambitieuse en matière d'art dans l'espace public avec la création en 1979 de la *Bourse d'art monumental* elle est, près de 20 ans après en questionnement sur les formes que peut prendre l'art dans l'espace public, au delà de la réalisation d'œuvres monumentales

Stefan Shankland, qui travaille depuis plus de dix ans en tant qu'artiste intervenant sur des projets urbains en Grande-Bretagne et en Allemagne, souhaite développer une pratique d'accompagnement artistique et culturel de projet urbains dans un contexte français.

La ville d'Ivry-sur-Seine connaît et s'intéresse à son travail. Sélectionné en 1997 pour la Bourse d'art monumental d'Ivry-sur-Seine il participe de 2004 à 2006 au projet *Mehr Licht*, programme de résidences itinérantes dans l'espace urbain entre les villes d'Ivry-sur-Seine, de San Agustin (Cuba) et de Brandebourg (Allemagne).

Aurélié Sampeur, missionnée par la ville en tant que directrice artistique du projet *Mehr Licht*, suit de près le travail de Stefan Shankland.

2. DEFINITION ET INTEGRATION DU PROGRAMME TRANS305 :

Janvier - mai 2006 : mise en relation entre Stefan Shankland et la ville d'Ivry-sur-Seine

Début 2006 alors que la ZAC du Plateau est encore à l'état de projet, Stefan Shankland soumet une proposition à la ville d'Ivry-sur-Seine : accompagner artistiquement et culturellement la conception et la mise en œuvre d'une opération d'aménagement. Des rencontres régulières entre Stefan Shankland, Aurélie Sampeur, et différents responsables des directions de la Culture, de la Communication et du Développement urbain permettent d'avancer sur cette proposition.

Mai 2006 : présentation en conseil municipal

Un projet d'expérimentation d'une démarche d'accompagnement artistique et culturel, co-signé par la direction du Développement urbain et la direction de la Culture, est présenté et adopté lors du conseil municipal du 30 mai 2006.

Le site de la RN305 est retenu pour faire l'objet de cet expérimentation artistique et culturelle, en raison du contexte particulier de ce secteur « Les friches et le sentiment d'abandon qui résultent de la mise en panne du processus d'élargissement engagé par l'Etat justifiait, en complément du processus de renouvellement urbain initié par la commune, de réfléchir à la notion de chantier dans la ville, grâce au développement d'un programme artistique et culturel qui puisse aider à construire l'identité, les liens et les spécificités urbaines d'un quartier. »¹⁰⁵

¹⁰⁵ Extrait du rapport de l'administration pour le bureau municipal de mai 2007.

Juin 2006 : lancement d'une « Mission d'accompagnement de la création de la ZAC du Plateau »

Afin de définir un programme d'accompagnement pour ce site, une mission intitulée « mission d'accompagnement de la création de la ZAC du Plateau » est confiée à Stefan Shankland. Cette mission, financée à hauteur de 12 000 euros, débute alors que le dossier de ZAC n'est pas encore créé et qu'aucun aménageur n'est encore sélectionné.

Cette mission s'articule autour de trois objectifs :

- « Prendre en compte le contexte géographique et la spécificité d'un projet d'urbanisme
- Participer à la concertation engagée avec les ivryiens et engager dans les cadres d'ateliers une réflexion sur une identité culturelle du site.
- Préfigurer un programme d'actions culturelles provisoires et/ou pérennes pendant le chantier et à l'issue de celui-ci, en réfléchissant aux conditions d'accueil des lauréats de la bourse d'art monumental. »¹⁰⁶

Les actions réalisées dans le cadre de cette mission sont :

- La participation aux différentes réunions de concertation avec les habitants dans le cadre des « ateliers du jeudi »
- La réalisation d'ateliers participatifs dans l'espace public avec les ateliers d'arts plastiques de la ville, un groupe d'étudiants de l'Ecole des beaux arts de la ville de Paris, des élèves des écoles primaires situées à proximité de la ZAC, les étudiants du Master 2 journalisme culturel (université Paris 3)...
- La création d'un site Internet : www.trans305.org, retraçant les différents projets participatifs et travaux réalisés sur site.

¹⁰⁶ Ibid.

- La conceptualisation de la démarche HQAC et d'un programme artistique et culturel adapté intitulé TRANS305 (en référence à l'ancienne route nationale 305 dont les travaux d'élargissement à l'origine des travaux).
- L'élaboration de pistes de financement et de pilotage du programme.

Décembre 2006 : mention de l'accompagnement artistique et culturel dans le dossier de ZAC.

Le dossier de ZAC approuvé en décembre 2006 indique que ce projet urbain fait l'objet d'un accompagnement artistique et culturel. L'ensemble des acteurs consultés par la suite et notamment l'aménageur seront ainsi informés dès le début, de cette démarche.

23 et 24 juin 2007 : présentation publique de la démarche HQAC et du programme TRANS305 dans le cadre d'Ivry-en fête .

Dans le cadre d'Ivry en fête, fête des associations de la ville, un espace dédié au projet TRANS305 « l'Espace TRANS305 » est créé. Pendant deux jours il devient un lieu de débat, de concertation et de pratique artistique.

Cet événement permet :

- De faire connaître à l'ensemble des Ivryens les actions menées depuis près d'un an sur la ZAC du Plateau.
- De leur présenter d'une manière originale le programme TRANS305 conçu pour accompagner sur la durée cette opération d'aménagement.

25 juin 2007 : validation en conseil municipal du programme TRANS305 et de l'engagement de la ville dans une démarche HQAC

Lors du conseil municipal du 25 juin Stefan Shankland présente aux élus le bilan des actions engagées depuis juin 2006 et expose les principales orientations du programme artistique et culturel TRANS305 spécialement conçu pour la ZAC du Plateau.

Afin d'inscrire l'engagement de la ville dans la durée et de faciliter l'implication des différents acteurs de l'aménagement il propose de développer ce programme dans le cadre d'une démarche HQAC - Haute Qualité Artistique et Culturelle.

La ville fait le choix de soutenir le programme TRANS305 et s'engage officiellement dans une démarche HQAC pour toute la durée de l'opération.

Le programme présenté s'articule autour de trois axes principaux :

1. L'intégration de propositions artistiques dans les différentes phases du chantier de la ZAC du Plateau (2007-2015).
2. La conduite d'ateliers de consultation participative et de pratique artistique en lien avec ce territoire en mutation.
3. Le rayonnement de la démarche HQAC par le biais d'un site Internet, de publications, d'expositions, de conférences et de workshops.

Plusieurs principes de mise en œuvre sont relayés par la direction du développement urbain :

- «- L'aménageur et les constructeurs de la ZAC seront sollicités pour la conception et le financement du projet, et incités à sa mise en œuvre dès les premières phases de chantier et seront bien entendus sensibilisés à la Haute Qualité Artistique et Culturelle souhaitée.
- Réunis au sein d'un Comité technique, la direction de la culture assurera la coordination artistique du programme et celle du Développement urbain avec l'aménageur, le pilotage technique pour mener l'interface entre les interventions artistiques et les étapes du chantier.
- Une programmation phasée du programme d'accompagnement artistique et culturel pour la durée de l'opération urbaine sera établie »¹⁰⁷

¹⁰⁷ Note aux membres du bureau municipal, du 14 juin 2007, en vue de la séance du 25 juin 2007.

Les principales phase du programme sont :

- Juillet 2007 – juillet 2008 : communication du programme TRANS305 et mise en œuvre de projets pilotes en amont des premières phases de démolitions.
- Août 2008 – février 2009 : mise en œuvre d'interventions qui scandent les différentes phases de reconstruction du quartier et la précision du programme de 2009 à 2011.
- Février 2009 à février 2011 : conception et réalisation du projet MMM – Monument au Monde en Mutation.

3. JUILLET 2007 A DECEMBRE 2009 : PRINCIPALES ACTIONS REALISEES DANS LE CADRE DE TRANS305.

PROJETS ARTISTIQUES INTEGRES AU PROJET URBAIN :

Octobre novembre 2007 – Panneaux de chantier HQAC.

Réalisation de deux panneaux-sculpture annonçant la création de la ZAC et la mise en place du programme d'accompagnement artistique et culturel de ce projet urbain. Une création de Stefan Shankland en collaboration avec le graphiste Frédéric Teschner, sur une commande de l'AFTRP

Décembre 2007 à juin 2008 – TRANSFERT305.

Projet de recherche et de création artistique autour du transfert de sept objets emblématiques de la RN 305 vers le Centre d'art contemporain d'Ivry-sur Seine impliquant :

- La réalisation d'un film retraçant le processus de transfert des objets de la ZAC vers le centre d'art contemporain.
- La création d'un monument public éphémère exposé au Centre d'art contemporain du 17 avril au 16 juin 2008 dans le cadre de l'exposition « Urbaines Ellipses ».
- La création de panneaux-affiches signalant la délocalisation des objets implantés dans l'espace public de la ZAC.

Août à novembre 2008 – ATELIER305

Aménagement et réalisation d'une architecture-sculpture au 14 passage Hoche pour la création d'une nouvelle dynamique sur cet espace à l'abandon depuis plusieurs années. Démarche de consultations des habitants pour la définition de nouveaux usages pour cet espace : atelier à ciel ouvert, observatoire du chantier...

2008-2009 – MUR-RAL

Intervention artistique autour des palissades permettant délimiter et clore les espaces de chantier. Apparition de palissades multicolores annonçant l'imminence d'une transformation urbaines et support de réflexion sur la fonction décorative de l'art dans ce contexte de transformation urbaine.

2009 – MMM (phase design et étude de faisabilité)

Conception du projet MMM – Monument au Monde en Mutation : une création architecturale multifonction, intégrée aux temporalités et usages du chantier (démolitions, constructions, aménagement d'un espace public). Les premières interventions visibles auront lieu début 2010. Ce projet est conçu en collaboration avec le collectif d'artistes et d'architectes berlinois Raumlaborberlin.

PROJETS PARTICIPATIFS (SELECTION)

2006-2009 – Ateliers pédagogiques avec les écoles Anton Makarenko et Maurice Thorez situées à proximité de la ZAC.

Création d'une mémoire sensible de la ville en mutation, à travers l'analyse critique et créative, d'élèves scolarisés à proximité de la ZAC du Plateau. Depuis trois ans les même élèves sont impliqués dans ce projet au long cours.

2006-2007 – Projet avec les ateliers d'arts plastiques de la ville.

Implication des participants aux ateliers d'arts plastiques de la ville dans un travail de création en interaction avec la définition du projet urbain de la ZAC du Plateau.

23 et 24 juin 2007 – Atelier participatif avec les habitants dans le cadre d'Ivry en fête.

Présentation du programme TRANS305, consultation des habitants et mise en place d'ateliers de création.

15 septembre au 15 novembre 2007 - Résidence d'artistes avec des étudiants de l'ENSBA.

Résidence de deux mois sur la ZAC du Plateau impliquant sept étudiants des beaux arts. Création de projets artistiques intégrés au contexte et en interaction avec les habitants et réalisation du film « Chantier HQAC ».

Novembre 2007 – Atelier de réalisation des panneaux HQAC.

Atelier participatif autour de la création et l'installation des panneaux de chantier HQAC impliquant : riverains, habitants, artistes et différents services de la ville.

Du 1 septembre au 21 septembre 2008 – consultation des habitants du passage Hoche dans le cadre d'ATELIER305.

Discussions et repas collectif, avec les habitants pour inventer de nouveaux usages au 14 passage Hoche.

Décembre 2008 / janvier 2009 - pour un observatoire du chantier de la ZAC avec les étudiants de 2^{ème} année de l'EPSAA, Ville de Paris.

Visites de site, conception et réalisation de maquettes pour un observatoire du chantier de la ZAC du Plateau à implanter au 14 passage Hoche.

Du 6 au 10 mai 2009 – « Mutating urban landscape », workshop avec un groupe d'étudiant en scénographie urbaine de la Technische Universität de Berlin.

Exploration des qualités et des singularités d'une zone en périphérie en pleine évolution (de la porte d'Ivry au MAC-VAL de Vitry-sur-Seine).

Du 9 au 16 juin 2009 « Le projet de l'éphémère, workshop avec 15 étudiants siciliens de l'université des beaux arts de Catane.

Implication dans la création d'intervention *in-situ*, suivi d'un séminaire de réflexion conçu en collaboration avec l'enseignante - chercheuse Silvana Segapeli.

PROJETS DE RAYONNEMENT (SELECTION)

2007-2009 – création et mise à jour régulière du site Internet dédié au programme TRANS305 : www.trans305.org

Juin 2007 – Edition de cartes postales.

Edition d'une série de 15 cartes postales de la ZAC du Plateau en collaboration avec le graphiste Frédéric Teschner.

Novembre 2007 : Réalisation du film *Chantier HQAC* 21 min, en collaboration avec la réalisatrice Laura Delle Piane.

Mémoire du processus de construction des panneaux HQAC et des projets artistiques réalisés par les étudiants des beaux arts, en résidence.

Mars 2008 – Réalisation du film *TRANSFERT305*, 21 min en collaboration avec la réalisatrice Laura Delle Piane.

Sept petits films retracent le processus de délocalisation de sept objets emblématiques de la ZAC du Plateau vers le Centre d'art contemporain d'Ivry-sur-Seine.

Du 1 octobre au 10 novembre 2009 – Exposition MMM à la Galerie Le Sommer Environnement (Paris)

Présentation des films, textes et images produits dans le cadre de la conception du projet MMM – Monument au Monde en Mutation, en collaboration avec le collectif Raumlaborberlin.

Novembre 2009 – édition de la publication « TRANS305, état des lieux ».

Bilan en textes et en images des actions menées dans le cadre de TRANS305 depuis 2007.

REVUE DE PRESSE (SELECTION)

« HQAC : le temps du chantier, nouveau matériau de l'art ». Entretien avec l'artiste Stefan Shankland par Marc Armengaud. D'A. octobre 2009

« La démarche HQAC, un développement culturel durable », Maud le Floc'h, dossier « Grand Paris, quelle place pour les artistes? », Stradda, n°12. avril 2009.

"Nouvelles voies de recherches et de création dans l'espace public?", entretien avec Claude Paquin, Culture et territoires en Île-de-France. mars 2009.

Silvana Segapeli, *Arte società banlieue verso un'interdisciplinarietà del progetto*, Officina Edizioni. 2008.

« Vous avez dit territoires ? », Pascal Le Brun Cordier, Stradda n°9. mai 2008.

« L'art contemporain investit la ville », Christine Mateus, Le parisien. lundi 5 mai 2008.

« Ivry sur Seine, une politique urbaine assumée », Traits urbains, n°15. mai 2008.

TEMPS PUBLICS ET CONFERENCES SUR LA DEMARCHE HQAC

9 et 10 Octobre 2007 – **Colloque « Art/temps et évolutions urbaines »** : présentation de la démarche HQAC / Centre d'art contemporain d'Ivry-sur-Seine. Sur invitation d'Emmanuel Ropers, directeur du Centre d'art contemporain d'Ivry-sur-Seine.

8 Novembre 2007 – **7ème Forum des projets urbains** / CNIT - La défense : présentation de la ZAC du Plateau à travers la démarche HQAC.

10 novembre 2007 – **Cocktail chantier pour l'inauguration des panneaux HQAC** / ZAC du Plateau.

8 février 2008 – « **Dans les interstices des villes** » - **Cycle de rencontres « Art Espace Public »** : présentation de la démarche HQAC et de TRANS305 / amphithéâtre Richelieu, la Sorbonne.

15 mars 2008 – **Ecole Supérieure d'Art et design de Reims** : conférence de Stefan Shankland sur la démarche HQAC.

5 novembre 2008 – « **Positionen** », **cycle de conférence sur l'urbanisme, l'art et l'architecture** / HTWK, école d'architecture de la ville de Leipzig : intervention de Stefan Shankland « Transformation = crise ? » sur la démarche HQAC.

15 décembre 2008 – « **Quelles politiques culturelles pour un développement durable ?** » / **l'ARENE** - Agence nationale pour l'environnement et les énergies nouvelles : présentation de TRANS305 et la démarche HQAC.

13 janvier 2009 – « **Le monde change l'art change le monde** » conférence sur la démarche HQAC / Ecole supérieure des beaux arts d'Angers / sur invitation de Christian Dautel, directeur de l'ESBA.

29 janvier 2009 – **Colloque THEATER BAUT STADT** présentation de la démarche HQAC à un ensemble de partenaires de Ruhr 2010, à Gelsenkirchen (Allemagne) / sur invitation de Matthias Rick, membre de Raumlaborberlin et directeur artistique du EICHBAUMOPER à Mulheim (Ruhr).

7 mars 2009 – **Table ronde « Artist in labs »** présentation de la démarche HQAC / Dortmund, Allemagne / rencontre organisée par Susanne Ackers, directrice du centre d'art HMKV Dortmund.

8 et 9 mars 2009 – **Einstein / Picasso, tables rondes Open Space, dans le cadre des rencontres internationales « creativity and innovation »** : présentation de la démarche HQAC / Dortmund, Allemagne / sur invitation du British Council et du centre d'art HMKV de Dortmund

7 et 8 juillet 2009 – **Grandeur Nature** : présentation de la démarche HQAC, au cours d'un Master Class / résidence d'artiste organisée dans le cadre du festival « Grandeur Nature » / Risotals, Queras.

26 octobre 2009 – **ENSA - Ecole nationale supérieure des arts de Dijon** : conférence sur le projet TRANS305 et la démarche HQAC / sur invitation de G. Lamarche-Vadel.

3 décembre 2009 – **Colloque « L'art dans la fabrique de la ville et du paysage »** / MAC/VAL à Vitry sur Seine organisé par le CAUE du Val de Marne et le CAUE des Hauts de Seine / sur invitation du CAUE94.

5 décembre 2009 – **Chantier 109, Débattoir#1 / âmes à voir #1 : Mutations** : présentation de la démarche HQAC / rencontres en préfiguration du projet culturel du 109 / Nice.
« **Mutation, mémoire et nouveaux récits : la mutation comme processus à vivre** » : intervention de Stefan Shankland / Mutation, mémoire et nouveaux récits : la mutation comme processus à vivre

4. RECAPITULATIF DES DIFFERENTS ACTEURS ET PARTENAIRES IMPLIQUES DANS TRANS305 DEPUIS 2007

EQUIPE TRANS305 ET COLLABORATEURS ASSOCIES

Stefan Shankland - plasticien et directeur artistique du programme.
Léa Marchand - coordinatrice de TRANS305 (2008-2009).
Aurélié Sampeur - coordinatrice de TRANS305 (2006-2008).
Actuellement coordinatrice de LASA, programme d'interventions artistiques dans l'espace public cubain.
Frédéric Teschner Studio - graphistes.
Tawan Arun / IDFabrik - infographistes, programmeurs web.
Florent Albinet - designer.
Jean-François Leroy - plasticien, assistant.
Erik Göngrich - architecte, plasticien.
Raumlaborberlin - collectif d'architectes berlinois, conception d'événements dans l'espace public.
Ilona Niebel - urbaniste, conception de projets participatifs.
Laura Delle Piane - réalisatrice.
Letroisièmepôle - agence d'ingénierie culturelle / assistance à maîtrise d'ouvrage sur MMM

PORTEURS ET PARTENAIRES

La Ville d'Ivry-sur-Seine - direction du Développement urbain / direction de la Culture
L'AFTRP, Agence foncière et technique de la région parisienne - aménageur, ingénierie foncière.
La Caisse des dépôts et consignations.
L'association Lieux Communs Production.
Le CAUE 94, Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Val-de-Marne.
Le rectorat de l'académie de Créteil.
L'entreprise Leroy-Merlin, quai d'Ivry.

PARTICIPANTS ET PUBLICS

A Ivry

Les habitants, riverains et usagers de la ZAC du Plateau.
L'école primaire Anton-Makarenko.
L'école primaire Maurice-Thorez.
L'association Radio Cartable.
Les ateliers d'arts plastiques de la Ville d'Ivry-sur-Seine.
Le public du Centre d'art contemporain - Galerie Fernand-Léger.
Les employés de la Ville : ateliers de la régie, service des fêtes, service de la voirie, service des espaces verts, service espace public.
Les entrepreneurs de la ZAC du Plateau (SMTP, AD. quations, MARTO...).

Ecoles et universités

L'EIVP (Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris).
L'EPSAA (Ecole professionnelle supérieure d'arts graphiques et d'architecture de la Ville de Paris), section architecture.
L'Institut d'urbanisme de Paris.
L'ENSBA (Ecole nationale supérieure des beaux-arts), atelier d'Anne Rochette.
Le Master 2, Projets culturels dans l'espace public, Paris I.
Le Master Sciences et techniques de l'exposition, Paris IV.
Le Master 2 Ingénierie des échanges interculturels, Paris III.
Le Master 2 Journalisme culturel, Paris III.
L'université Paris-Est Marne-la-Vallée (Génie urbain).
L'Ecole des beaux-arts de Catane, Sicile, atelier de Silvana Segapeli.
Le Master Buhnenbild & Scenicherraum, Technische Universität TU, Berlin, atelier de Kerstin Laube.

ANNEXE N°4

« LA ZAC DU PLATEAU UNE DEMARCHE CULTURELLE COMME ACCOMPAGNATEUR DE L'AMENAGEMENT ». EXTRAIT DU « GUIDE DU 7EME FORUM DES PROJETS URBAINS », URBAPRESSE INFORMATION, NOVEMBRE 2007.



Situation

La Zac se situe à l'entrée de la ville d'Ivry (porte de Choisy) sur l'avenue de Verdun (ancienne RN 305), le long du cimetière.

Enjeux

1. Offrir aux riverains une véritable entrée de ville après des années de friches vacantes.
2. Créer un projet urbain de qualité malgré les contraintes de la route de transit et la prise en compte de grandes emprises.

Programme

Autour de plusieurs mails seront implantés des logements mêlés à des bureaux, activités et commerces.

- **Espaces et équipements publics** : création de places et mails publics (la place général de Gaulle comme pôle d'animation du quartier, mail public de transition entre un pôle de bureaux et de logements, mail d'accès au futur collège du quartier qui sera situé en milieu de Zac) et création d'un local pour la petite enfance.
- **Pôle commerces-loisirs** : redynamisation du commerce de proximité.
- **Pôle habitat** : création de 800 à 900 logements en accession (libre et à prix maîtrisé) et en locatif social, collectif et individuel.
- **Pôle activités bureaux** : création d'un pôle de 32 000 m² Shon pouvant accueillir plusieurs structures de petites ou de moyenne taille et une grande entreprise.
- **Nouvelle ligne de TCSP** : à terme la création d'un tramway en remplacement de la ligne de bus 183.
- **Autres éléments** : mise en œuvre d'une démarche environnementale (gestion des eaux de pluies et des déchets, logements et bureaux basse énergie, chantiers propres et accompagnement social des familles...).

À quel coût ?

Budget de l'opération : 65 M€ HT

L'opération est réalisée sur fonds propres de l'AFTRP avec la participation financière de la ville destinée à permettre la cession de charges foncières à prix maîtrisés pour 40 % des logements en accession.



Friches et immeubles de grande hauteur sur l'avenue de Verdun.

Le zoom sur... l'accompagnement culturel

Le temps de la transformation de la ville, souvent ressenti comme une nuisance, peut-être mis à profit pour développer un programme artistique et culturel qui aide à construire l'identité, les liens, et les spécificités urbaines d'un quartier.

Il s'agit donc, dans le cadre de la démarche de renouvellement urbain initiée par la Zac du Plateau, de réfléchir plus largement à la place que peuvent prendre l'art et la culture dans un projet urbain pour jeter les bases d'une nouvelle politique de promotion de l'art public à Ivry et simultanément de valoriser le site. Ce programme d'accompagnement de la phase chantier de la Zac, pensé dès la rédaction du dossier de création, a déjà permis de développer un concept de HQAC (Haute qualité artistique et culturelle) à l'instar de la démarche HQE, et un support de diffusion sur le site www.tRaNs305.org.

Atouts du site

> Sa situation et sa desserte en transport en commun (métro, bus et tramway à terme).

Obstacles à lever

- > Circulation automobile importante sur l'avenue de Verdun.
- > Proximité avec le cimetière (sur toute la longueur de la Zac).
- > Site dégradé car processus d'acquisition foncière par l'État très long pour l'élargissement de la route en vue de l'accueil d'un site propre.
- > Présence de carrières et pollution avérée du site.
- > Difficulté dans l'optimisation du phasage des travaux d'élargissement de l'avenue de Verdun dont la maîtrise d'ouvrage est le Conseil général.



Plan masse.

Shon future et ventilation

> Logements	72 900 m ²
(accession ou locatif social, individuel ou collectif)	
> Bureaux	32 000 m ²
> Activités	3 800 m ²
> Résidences hôtelière	4 500 m ²
> Commerces	4 500 m ²

Qui fait quoi ?

Les décideurs politiques : Pierre Gosnat, député-maire d'Ivry-sur-Seine, et Daniel Mayet, maire adjoint.

Les responsables techniques : Jean-François Lorès, directeur du développement urbain de la Ville, Gilles Montmory, chargé d'opérations, et Viviane Penet, chef de projet AFTRP.

Les concepteurs : Jean-Michel Dumas, Agence Boisseson, Dumas, Vilmorin.

L'aménageur : l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP).

Les investisseurs / financeurs : l'AFTRP et la Ville.

Artiste accompagnateur du projet : Stefan Shankland.

Calendrier

> Autorisations administratives :

- Décembre 2006 : approbation du dossier de création de Zac.
- Juillet 2007 : arrêté de DUP.
- Fin 2007 : modification du PLU et approbation du dossier de réalisation de Zac.
- 2008 : délivrance des premiers permis de construire.

> Portage du foncier :

- 2007 : démarrage des acquisitions foncières, étalées sur six ans.

> Commercialisation :

- 2008-2009 : premières cessions de charges foncières pour la réalisation de bureaux.
- 2009 : cessions de charges foncières pour la réalisation de logements.

> Travaux :

- 2008 : premières démolitions.
- 2009 : démarrage des travaux de viabilisation.

AFTRP

195, rue de Bercy - 75012 Paris

Tél. : (33) 01 40 04 66 00 - Fax : (33) 01 40 04 64 05

www.aftrp.com

Contact

Viviane Penet, chef de projets

Tél. : (33) 01 40 04 65 67 - E-mail : v.penet@aftrp.com

ANNEXE N°5

FICHE DE PRESENTATION DE LA PRATIQUE DU LEAD ARTIST

1. UNE PRATIQUE BRITANNIQUE D'INTERVENTION ARTISTIQUE DANS LE CADRE DE PROJETS URBAINS.

La notion de *lead artist*, en Grande-Bretagne désigne l'ensemble de pratiques et de rôles que peut prendre un artiste investi dans le cadre d'une opération urbaine.

L'émergence de la notion de *lead artist* apparaît au moment du boom économique des années 1990 qui se traduit par une frénésie de projets immobiliers d'envergure. Dans ce contexte l'apport de propositions artistiques participe à la valorisation l'essor urbains et à la qualification des nouveaux quartiers et infrastructures créés.

La mise en œuvre de programmes d'intervention artistique en lien avec les projets urbain impliquent les pouvoirs publics mais sont facilités par l'importance des fondations privées, l'implication des promoteurs et l'apparition d'agences spécialisées dans la production de projets artistiques dans l'espace public.

Ses principales actions sont les suivantes¹⁰⁸ :

- o Il a un rôle de conseil auprès de l'équipe pluridisciplinaire en charge de la conception d'une opération d'aménagement, dès les premières phases du projet.
- o Il participe à la définition d'une stratégie culturelle spécialement adaptée à cette opération (cette stratégie est

intégrée au programme urbain sous forme d'un cahier des charges).

- o Il fait appel à des consultants extérieurs (public art consultant) pour concevoir et coordonner cette stratégie artistique intégrée.
- o Il supervise le recrutement d'autres artistes et assure la coordination de leurs interventions. (Il peut arriver qu'il leur délègue totalement la mise en œuvre).
- o Il manage une équipe technique pluridisciplinaire : architectes, designers, ingénieurs, pour assurer la mise en œuvre d'un programme artistique d'envergure intégré au projet urbain.

¹⁰⁸ Voir l'article : « *Lead Artists on Design Teams* » disponible sur le site *Public art online* : www.publicartonline.org.uk/casestudies/collaboration/lead_artists

Le *lead artist* s'associe à d'autres professionnels pour mettre en œuvre sa stratégie.

Le *lead artist* ne peut pas porter à lui seul la conception, la production et la coordination d'une stratégie artistique et culturelle globale. En réalité il est généralement assisté d'un ***public art consultant***.

Le *public art consultant*, agence privée, souvent missionnée directement par la ville, a un rôle important de coordination et de médiation du programme artistique¹⁰⁹ :

- o - Il participe à l'intégration du *lead artist* au sein de l'équipe en charge de l'opération d'aménagement.
- o - Il l'assiste dans la définition d'une stratégie artistique et participe à la production de cette stratégie recherchant au besoin des financements complémentaires.
- o - Il veille au rayonnement du projet à différentes échelles et à sa médiation auprès des publics.

Le *lead artist* se concentre ainsi sur la conception, la réalisation et le suivi des projets artistiques et la coordination des équipes (artistes, architectes, ingénieurs, graphistes...) impliquées dans la réalisation d'un programme artistique.

¹⁰⁹ Voir : Yohalem Françoise, « The public art consultant », Actes du colloque art public – « rencontres internationales autour de la création dans la ville et l'environnement », *Les dossiers de l'art public* n°6, 1991.

2. UN EXEMPLE DE LEAD ARTIST : LE PROGRAMME D'ART PUBLIC IN CERTAIN PLACES (PRESTON / GRANDE-BRETAGNE).

In certain places est un programme d'art public intégré au projet de renouvellement urbain du centre ville de Preston (2006-2012) : The Tithebarn project.

Ce programme artistique est développé en partenariat avec la Galerie d'art contemporain de la ville et l'université du Lancashire. Il est soutenu par la *Esmée Fairbairn fondation*, le *Arts Council England North West* (équivalent du conseil régional), le *Council du Comté de Lancashire* (équivalent du conseil général) et le *Project (Cabe/Arts & Business)* (Fondation).

Alfredo Jaar, architecte et réalisateur (New York) et Charles Quick, artiste plasticien, commissaire d'exposition et chercheur (Preston) ont été intégrés à l'équipe de maîtrise d'ouvrage (la ville de Preston et l'aménageur Grosvenor Ltd), dès les premières réflexions sur le projet urbain en 2006, pour concevoir un programme artistique et une méthodologie d'intervention, spécialement adaptés au contexte.

En 2007, ils ont présenté aux habitants, aux professionnels du projets urbain et aux institutions et fondations partenaires :

- Leur diagnostic du territoire et les axes stratégiques à même selon eux de renforcer l'identité du centre ville.
- Les principales orientations du programme In Certain Places.

Ce programme s'articule autour :

- De la création de rendez vous publics d'information et de concertation des habitants (workshops, manifestations festives...).
- De la réalisation d'œuvres intégrées aux nouveaux bâtiments et espaces publics qui seront construits.

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES ET ARTICLES

« Alexandre Chemetov ou la logique du vivant », Place Publique #4, « Nantes-Saint-Nazaire », Revue urbaine, juillet-août 2007.

Ardenne Paul, *Un art contextuel : création artistique en milieu urbain, en situation, d'intervention, de participation*, Paris, Flammarion, 2002.

Ardenne Paul, « art et politique : ce que change l'art contextuel », revue *L'art même* n°14, 2001.

Armengaud Marc « HQAC : le temps du chantier, nouveau matériau de l'art », entretien avec l'artiste Stefan Shankland, *D'Architectures*, n°185, octobre 2009.

Augé Marc, *Non lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Le seuil, 1992.

Birck Danielle, Interview de Patrick Bouchain « une architecture humaniste et libertaire » Article publié sur le site de RFI, le 26 juin 2007.

Bouchain Patrick, *Construire autrement : comment faire ?*, Actes Sud, 2006.

Buren Daniel, *À force de descendre dans la rue, l'art peut-il enfin y monter ?*, Paris, Sens & Tonka, 1998.

Charbonneau Jean-Pierre, « Le maire, l'artiste et le projet culturel », revue *Urbanisme*, octobre 2008.

Chaudoir Philippe, dossier spécial « Terrains d'aventures - Ecrire pour et avec le territoire », *Stradda* n°9, juillet 2008.

Chaudoir Philippe, « Arts de la rue et espace urbain », *L'Observatoire* n°26, été 2004.

Clément Gilles, *Manifeste pour le Tiers-paysage*, Paris, Editions Sujet-Objet, 2004.

Clidière Sylvie, « Arts de la rue : un peu d'histoire... » [en ligne]. In horslesmurs : www.horslesmurs.fr/-Definition-.html#histoire

Collectif Coloco « Trio avec ensemble », *Cassandra/Horschamp* n°76, hiver 2009.

Commission française du développement durable : AVIS n° 2002-07 sur la culture et le développement durable, avril 2002

Devisme Laurent, « Gouverner par les instruments, 1^{ère} approche : les épreuves urbanistiques du Plan guide », PUCA, décembre 2007.

Fumaroli Marc, *L'État culturel, essai sur une religion moderne*, Paris, De Fallois, 1991.

Géniès, Bernard, « Ces tramways nommés désir », *Le Nouvel Observateur*, décembre 2006.

Goetschel Pascale, Loyer Emmanuelle. « Les affaires culturelles au temps de Jacques Duhamel ». In: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°43, juillet-septembre 1994.

« Grifo, lauréat pour la rénovation urbaine du quartier Gagarine », *Le Moniteur* - magazine, novembre 2009.

Gwiazdzinski Luc, *La nuit dernière frontière de la ville*, Editions de l'Aube, 2005.

Gwiazdzinski Luc, Espinasse Catherine, Heurgon Edith, *La nuit en question(s)*, Editions de l'Aube, 2005.

Gwiazdzinski Luc, *La nuit 24 heures sur 24*, Editions de l'Aube, 2003.

Institut des deux rives, *Economie créative, une introduction*, Bordeaux, Mollat, 2009.

Le Brun Cordier Pascal, « D'une réforme nécessaire de la politique et des institutions culturelles », *Mouvements n°17*, Editions La Découverte, sept-oct 2001.

Le Floc'h Maud, « L'art et la culture, clandestins du territoire ? », *Territoires*, N°500, septembre 2009.

Le Floc'h Maud, Un élu, un artiste : *Mission Repérage(s) - 17 Rencontres itinérantes pour une approche sensible de la ville*, Editions de l'Entretemps, 2007.

Masboungi Ariella, *Penser la ville par l'art contemporain*, Paris, Editions de la Villette, 2004.

Raffin Fabrice, « Espaces en friche, culture vivante », *Le Monde Diplomatique*, octobre 2001.

Soulez Juliette, « Le logement social par Patrick Bouchain » in « Quoi de neuf pour le logement social en 2009 ? », dossier spécial, *Archistorm N°36*, 2009.

Treilhou Dominique, « Que faire des espaces vides en Allemagne de l'est ? », *La Gazette de Berlin*, n°13, 2006.

RAPPORTS

CNUCED, « Rapport sur l'économie créative », 2008.

Donnat Olivier, Cogneau Dominique, *Les Pratiques culturelles des français: 1973-1989*, La Documentation française, 1990

Latarjet Bernard, *L'aménagement culturel du territoire*, Paris, La Documentation française, 1992.

Lextra Fabrice, « Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires, une nouvelle époque de l'action culturelle », Rapport d'étude, 2001

Palmer Robert, « European Cultural Capital Report », rapport pour la Commission européenne, 2007.

Smadja Gilbert, « Art et espace public le point sur une démarche urbaine », rapport pour le Conseil général des ponts et chaussées, mars 2003.

DISCOURS ET CIRCULAIRES

Dominique Tasca, Circulaire « Préparation et suivi des volets culture des contrats de ville : les conventions culture pour la ville - cultures de la ville », 19 juin 2000, [en ligne], site de l'Institut de villes : www.institut-desvilles.org/upload/circulaire_Tasca.pdf

Présentation par Renaud Donnedieu de Vabres, « Le Temps des arts de la rue », [en ligne], Marseille 2 février 2005, In : www.culture.gouv.fr/culture/actualites/dossiers-presse/dpartsdelarue.pdf

TRAVAUX DE RECHERCHE UNIVERSITAIRES

Blouët Christelle, « L'agenda 21 de la culture en France, état des lieux et perspectives », mémoire réalisé dans le cadre du Master Professionnel Direction d'équipements et de projets dans le secteur des musiques actuelles, Université d'Angers, 2008.

Marchand Léa, « Quelle place pour des projets artistiques intégrés aux processus de transformation urbaine ? » mémoire réalisé dans le cadre du Master professionnel Projets culturels dans l'espace public, Université Panthéon - Sorbonne, 2008.

CONFERENCES, DEBATS (DOSSIERS DOCUMENTAIRES ET COMPTES-RENDUS)

PUCA, « Les enjeux de culture du renouvellement urbain », synthèse des 6 séances, 2008.

Master 2 Projets culturels dans l'espace public, « La fabrique de l'urbanité, focus sur l'Ile de Nantes », dossier documentaire, cycle de rencontre art[espace]public, 2009.

Master 2 Projets culturels dans l'espace public, « La fabrique de l'urbanité, focus sur Ville+ », dossier documentaire, cycle de rencontre art[espace]public, 2009.

Master 2 Projets culturels dans l'espace public, « Dans les interstices des villes », dossier documentaire, cycle de rencontre art[espace]public, 2008.

Maison de l'Europe, « Actes de la conférence Métropoles créatives », conférence organisée par la Ville de Paris et la Maison de l'Europe, février 2008.

DOSSIERS DE PRESENTATION

Letroisièmepôle, « Ville +, Inventions urbaines", dossier de présentation du projet Ville +, pour la mairie de Paris, 2009.

Art Public contemporain, « Dossier de présentation du pôle APC^{projets urbains} », 2009.

Agence Alexandre Chemetoff et Associés, dossier de présentation, disponible en ligne sur le site de la maison de l'architecture de Genève : www.ma-ge.ch/images/CVAgence2008a5v2bd.pdf

« la ZAC du Plateau une démarche culturelle comme accompagnateur de l'aménagement », extrait du « guide du 7^{ème} forum des projets urbains », Urbapresse information, novembre 2007.

SITES INTERNET

Compagnies, collectifs et programmes artistiques

Le site de la compagnie *Ilotopie* www.ilotopie.com

Le site du collectif *Polimorph* : www.polimorph.net

Le site de l'ANPU - Agence nationale de psychanalyse urbaine : www.anpu.fr

Le site de *Komplex Kapharnaum* : www.komplex-kapharnaum.net

Le site du collectif *Là hors de*, projet *Sputnik* : www.lahorsde.com/sputnik

Le site du collectif AAA – Atelier d'architecture autogéré : www.urbantactics.org

Le site du collectif *Coloco* : www.coloco.org

Le site du collectif *Exyzt* : www.exyzt.org

Le site de *Bruit du frigo* : www.bruitdufrigo.com

Le site des *Nouveaux Commanditaires* : www.newpatrons.eu

Le site d'*Ici Même Grenoble* : www.icimeme.org

Formations,

Le site d'*HEC* – Haute école de commerce : www.hec.fr

Le site du *Master 2 Projets culturels dans l'espace public* : www.masterpcep.over-blog.com

Le site de la *FAIAR* - Formation avancée itinérante des arts de la rue : www.faiar.org

Le site du *Collège* des hautes études de l'environnement : www.cheedd.org

Pôles de recherches

Présentation du réseau *Arts de ville* sur le site de l'institut d'urbanisme de Lyon: www.iul-urbanisme.fr/rezoaccueil.htm

Le site du *CRESSON* – Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain : www.cresson.archi.fr

Plateformes ressources

Le site de *Lieux publics* : www.lieuxpublics.fr

Le site de *Banlieues d'Europe* : www.banlieues-europe.com

Le site d'*art-public* : www.art-public.com

Le site de *Réseau culture 21* : www.reseauculture21.fr

Le site du réseau *Labforculture* : www.labforculture.org

Le site de *l'Institut des villes* : www.institutdesvilles.com

Le site du centre de ressources Hors les Murs : www.horslesmurs.fr

Le site de l'observatoire des politiques culturelles : www.observatoire-culture.net

Le site de la plateforme ressource Art factories : www.artfactories.net

Le site de la 27^{ème} région : la27eregion.fr

Le site de Crévilles : <http://crevilles.org>

Le site de Lieux Publics : www.lieuxpublics.fr

Manifestations

Présentation de *Lille Capitale européenne* sur le site de la ville de Lille : www.mairie-lille.fr/fr/Culture/lille-capitale

Présentation des *Nuits Blanches* sur le site de la ville de Paris : www.paris.fr/portail/Culture/Portal.lut?page_id=6806

Le site de la biennale *Estuaire* : www.estuaire.info

Le site du festival *Evento* : www.evento.org

Le site du festival *Emergence* : www.festival-emergences.info

Le site du festival *Les Envies Rhônements* : www.les-envies-rhonements.camargue.fr

Rencontres et conférences

Le site du Centre culturel international de Cerisy : www.ccic-cerisy.asso.fr/projets.html

Le site du cycle de conférences *Utopiades* : www.utopiades.areneidf.org

Le blog du séminaire de recherche *La Ville Foraine* » : lavilleforaine.wordpress.com

Le site du cycle de rencontre art [espace] *public* : www.artespacepublic.free.fr

Acteurs urbanisme architecture aménagement

Le site du PUCA – Plan urbanisme construction architecture : www.rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

Le site du Pavillon de l'arsenal : www.pavillon-arsenal.com

Le site de l'IAU - Institut d'urbanisme et d'aménagement : www.iaurif.org

Le site du ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer : www.developpement-durable.gouv.fr

Le site du comité interministériel des villes : www.ville.gouv.fr

Le site du paysagiste Gilles Clément : www.gillesclement.com

Le site du projet *Le Grand Ensemble* (Patrick Bouchain) : www.legrandensemble.com

Initiatives art-ville à l'étranger

Le site de l'agence *Zwischennutzungsagentur* : www.zwischennutzungsagentur.de

Le site du programme de recherche *Shrinking cities* : www.shrinkingcities.com

Le site du festival *Métropolis* : cph-metropolis.dk

Le site du programme *In certain place* (lead artist) : www.incertainplaces.org

Le site de la plateforme d'art public *Public art online* : www.publicartonline.org.uk

Agences et conseillers art, culture, aménagement du territoire

Le site de l'agence Letroisièmepôle : www.letroisiemepole.com

Le site de l'agence Art Public Contemporain : www.artpubliccontemporain.com

Le site de Jean Pierre Charbonneau : www.jpcharbonneau-urbaniste.com/stetienne.html

Acteurs du développement durable

Le site de l'Agenda 21 de la culture » : www.agenda21culture.net

Le site portail des démarches Agenda 21 en France : www.agenda21france.org

Le site de l'ICEB – Institut pour la construction environnementale du bâti : www.asso-iceb.org

Le site de l'agence Le Sommer Environnement : www.lesommer.fr

Acteurs et projets liées à la démarche HQAC

Le site de Stefan Shankland : www.stefanshankland.com

Le site du *pOlau-pôle des arts urbains* : www.polau.org

Le site du programme *TRANS305* : www.trans305.org

Le site de la ville d'Ivry-sur-Seine, rubrique environnement urbanisme : www.ivry94.fr/environnement-urbanisme

Le site du collectif *Raumlaborberlin* : www.raumlabor-berlin.de

ENTRETIENS

- Entretien avec Ignace Grifo, architecte et urbaniste, le 31 mars 2009, Ivry-sur-Seine.

- Entretien avec Gilles Montmory – chargé de projet à la direction du développement urbain d’Ivry-sur-Seine, 14 avril 2009, Ivry-sur-Seine.

- Entretien avec Olivier Beaubillard, maire adjoint à la Culture de la ville d’Ivry-sur-Seine, le 14 avril 2009, Ivry-sur-Seine.

- Entretien avec Viviane Penet – chef de secteur, AFTRP, aménageur, le 28 avril 2009, Paris.

- Entretien avec Jean Frédéric Henry, directeur adjoint île de France COGEDIM immobilier - responsable politique HQE, le 4 mai 2009, Paris.

- Entretien avec Amélie Decaux, médiatrice culturelle du groupe Brémond immobilier, le 5 mai 2009, Ivry-sur-Seine.

- Entretien avec Alain Beurotte, conseiller en environnement, chargé de mission Véolia propreté, 14 mai 2009, Ivry-sur-Seine.

- Entretien avec Claude Paquin, directeur de l’agence d’ingénierie culturelle *Tertius Culture*, le 20 mai 2009, Paris.

- Entretien avec Stéphane Juguet, anthropologue, analyste des usages et des mobilités urbaines, le 10 juin 2009, Ivry-sur-Seine.

- Entretien avec Petra Marguc, artiste et urbaniste membre du collectif pluridisciplinaire Polimorph (études, explorations et jeux urbains), le 10 juin 2009, Ivry-sur-Seine.

- Entretien avec Isabelle Condemine, responsable nationale du programme de mécénat « Solidarités urbaines » à la Caisse des dépôts et consignations, le 9 septembre 2009, Paris.

